N° 60 SEPTEMBRE 1924.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

LA TENTATION

(*suite*) (1)

L'action du démon tentateur

Il nous sera désormais facile de déterminer l'action que le démon peut exercer sur nos volontés pour les incliner au mal.

A l'intérieur même de la volonté il ne peut rien : seuls Dieu, cause première, et la volonté, cause seconde, ont la faculté de la mouvoir. — De l'extérieur, il ne peut l'approcher qu'indirectement : par l'intelligence, par l'appétit sensible et à l'aide des corps matériels : et encore, ici, son action ne saurait être que persuasive (2).

Examinons le problème successivement sous ces trois aspects.

(1) Cf. *La Vie Spirituelle*, novembre et décembre 1923, janvier, février, juin, juillet-août 1924.

(2) « Le démon peut quelque chose sur l'âme humaine. Hélas ! il peut beaucoup. Mais il ne peut pas tout ; et ce qu'il peut, il ne le peut pas de toute manière » (Mgr d'Hulst, Retr. pasc. 1894).

A) *L'Intelligence.*

La philosophie nous apprend que les esprits sont impénétrables les uns aux autres. L'esprit de l'homme est impénétrable à l'homme. La pensée que je forme ne pourra entrer dans l'esprit de ceux qui m'entourent qu'autant qu'il me plaira de la leur communiquer. Je la traduis au dehors par la parole et par l'écriture; transmise par le son de ma voix ou par les caractères que trace ma main, elle atteindra d'autres esprits qui entreront en rapport avec mon intelligence et vibreront à l'unisson de ma pensée.

Ce qui a lieu d'homme à homme se passe d'esprit à esprit, fussent-ils de différentes natures. Aucun d'eux ne peut forcer la porte du sanctuaire de mon verbe intérieur. Nous avons le privilège de n'être pénétrés que par l'Esprit tout-puissant qui nous a créés; car c'est le propre de Dieu d'entrer jusqu'au fond des créatures qu'il a faites et de leur être plus intérieur, plus présent qu'elles ne le sont à elles-mêmes (1).

Saint Ignace de Loyola a exprimé cette vérité dans la deuxième règle pour le discernement des esprits, 2e semaine : « *Proprium est Creatoris animum introire* : Il n'y a que le Créateur qui puisse entrer dans notre esprit. » Simple écho, du reste, de l'enseignement de saint Thomas : « Aucun ange, affirme-t-il, n'agit directement sur l'intelligence de l'homme; c'est là le propre de Dieu (2); l'ange n'intervient que du côté de l'objet, ce qui veut dire qu'il propose quelque chose d'intelligible, proposition qui fortifie l'esprit et l'amène à donner son assentiment (3). »

Précisons cet enseignement.

L'action angélique s'exerce sur l'intelligence de l'homme

(1) Cf. Mgr d'Hulst, Retr. pasc. 1894.
(2) Ia P., q. 3, a. 1.
(3) Qu. disput. De Veritate, q. 22, a. 9, ad 2; Ia P., q. 106, a. 1.

du côté de la lumière intellectuelle, c'est-à-dire du côté de la vertu intellective elle-même, pour la fortifier ; ce qui ne saurait convenir qu'au bon ange, l'ange mauvais répugnant à ce rôle. En ce sens, le premier illumine l'âme, mais pas le second qui est esprit de ténèbres. Lorsqu'il propose une vérité qu'il a saisie dans une lumière plus excellente et plus haute, l'ange apporte à l'intelligence qui reçoit cette vérité un surcroît de clarté qui est comme une participation à sa propre lumière et qui la rend plus apte, par la suite, à comprendre toute autre vérité. Son rôle s'arrête là, car, encore une fois, Dieu seul peut agir directement sur l'intelligence de l'homme (1).

Mais puisque l'action du démon ici est nulle, à quoi donc se réduit-elle? « Comment, se demande Mgr d'Hulst, le démon peut-il quelque chose sur nos âmes, puisque nos âmes sont spirituelles? Ah, c'est que nos âmes sont unies à des corps et qu'il y a, dans l'être complexe que nous sommes, comme une région moyenne, une zone de frontière où l'esprit et la matière se rencontrent. C'est la région des sens et de l'imagination. C'est là, pour me servir d'une comparaison grossière, mais assez juste, comme le vestibule, le parvis de l'âme. Quand on est dans le parvis, on n'est pas encore dans le temple ; mais on n'est pas tout à fait au dehors. Ceux qui sont au dedans et ceux qui sont au dehors peuvent communiquer dans le parvis.

Eh bien! ce parvis de l'âme est ouvert à l'action des créatures, à l'action des hommes, à plus forte raison à l'action des esprits supérieurs à l'homme (2).

De fait, enseigne saint Thomas, l'intelligence humaine ne peut saisir la vérité toute nue, car il lui est connaturel d'entendre en se tournant du côté des images (3). C'est

(1) Cf. Qu. disput. De Malo, q. 16, a. 12 ; I^a P., q. 116, a. 1.
(2) Mgr d'Hulst, op. cit.
(3) Cf. I^a P., q. 84, a. 7.

donc sous la similitude des choses sensibles que les démons proposent aux hommes les objets propres à mouvoir leur volonté (1). Mais ceci demande explication.

Dans l'âme il faut distinguer la partie sensible et la partie intellective qui contient elle-même l'intelligence et la volonté. Nous avons déjà dit comment le démon peut, — ou mieux, ne peut pas, — entrer en rapport avec la volonté. Quant à l'intelligence, celui-là la meut qui l'illumine à l'effet de connaître la vérité ; but que le démon ne peut se proposer, lui dont tous les efforts tendent à obscurcir la raison de l'homme pour l'amener à consentir au péché. Il reste donc que toute l'opération intérieure du démon semble se circonscrire autour de l'imagination et de l'appétit sensible. C'est, en effet, poursuit saint Thomas, en agissant sur l'un et sur l'autre qu'il peut induire au mal. Il peut faire que certaines images se présentent à l'imagination ; et il peut faire aussi que l'appétit sensible s'émeuve dans le sens des diverses passions (2).

B) *L'appétit sensible.*

Pour comprendre cette action, il faut se rappeler que les corps obéissent naturellement aux esprits, pour ce qui est du mouvement local. Il est donc en la puissance du démon de causer tout ce qui peut provenir du mouvement local des corps inférieurs, à moins que Dieu n'y mette

(1) I^a P., q. 111, a. 1.

(2) I^a II^ae, q. 80, a. 2.

Noter cette réponse de saint Thomas, ad 2, q. 111, a. 2 de la I^a P. : « Les démons ne peuvent pas inspirer les pensées en les causant du dedans ; car l'usage de la faculté de penser est soumis à la volonté. Toutefois on dit que le démon « allume » des pensées, en tant qu'il incite à penser ou à vouloir telle chose à laquelle on pense ; et cela par mode de persuasion, ou en excitant les passions. C'est cela même que saint Jean Damascène appelle inspirer des pensées ; parce qu'une telle opération se fait au-dedans de l'homme. »

empêchement. Or, il est d'expérience que certaines formes présentées à l'imagination proviennent de ce mouvement. Ainsi, par exemple, sous le coup de la circulation du sang ou sous l'influence d'autres phénomènes internes, les nerfs des divers sens sont actionnés comme si les objets extérieurs agissaient réellement sur eux. La commotion peut même être si forte que ces sortes d'apparitions se produisent à l'état de veille. C'est le cas pour les malades mentaux, les hystériques, etc. En raison d'une disposition organique défectueuse, les impressions reçues des objets extérieurs eux-mêmes ne réussissent pas à maîtriser d'autres impressions anciennement reçues et qui s'imposent aux facultés internes dans un ordre plus ou moins incohérent (1).

Une telle mise en acte de l'imagination peut donc se produire par la commotion naturelle des humeurs, ou encore par la libre initiative de l'homme; elle pourra de même se réaliser à l'instigation du démon, et être ou non accompagnée d'aliénation mentale (2). Ce qui veut dire que le démon peut agir directement et immédiatement sur l'imagination de l'homme pour l'amener à lui représenter les images ou les choses les plus diverses, en utilisant les impressions déjà perçues et conservées dans les facultés sensibles intérieures (3).

(1) Cf. I^a P., q. 84, a. 8, ad 2.

(2) Cf. I^a P., q. 111, a. 3 ; I^a II^ae, q. 80, a. 2.

(3) Cf. Qu. disput. De Malo, q. 3, a. 4, et I^a P., q. 111, a. 3, ad 1. Il faut bien remarquer que le premier principe de l'imagination vient, en effet, du sens mis en acte par l'objet sensible. Nous ne pouvons jamais imaginer ce que nous n'avons jamais perçu par les sens, en tout ou en partie. C'est ainsi qu'un aveugle-né ne peut pas imaginer les couleurs. Parfois cependant l'imagination est informée de telle sorte que l'acte du mouvement imaginatif se produit par les impressions sensibles « conservées au dedans ».

Saint Thomas (De Malo, q. 3, a. 4) parle d'« espèces sensibles conservées au dedans », et qui sont, par l'acte de notre volonté,

Il en est de même de l'appétit sensible : il est ému dans le sens des diverses passions, en raison de certains mouvements déterminés du cœur et des esprits vitaux (1). Le démon pourra donc y avoir sa part d'action. D'un autre côté, quand les passions se trouvent excitées dans l'appétit, l'homme saisit plus fortement l'image sensible dont nous venons de décrire la formation. « Ceux qui aiment, dit Aristote (liv. du Sommeil et de la veille, ch. II), se trouvent émus à la moindre représentation de la chose aimée. » Il arrive, de plus, que, sous l'excitation de la passion, l'objet présenté à l'imagination est jugé digne de recherche uniquement parce que celui qui est ainsi excité tient pour bon ce à quoi sa passion l'incline. Et de cette triple manière, conclut saint Thomas, le démon induit intérieurement l'homme à pécher (2).

Le sens lui-même tombe sous sa puissance. Il est mis en acte, en effet, d'une double façon, du dedans et du dehors.

Du dedans, il est mû, en fait, selon les perturbations qu'éprouvent les esprits vitaux et les humeurs. Par exemple, la langue du malade, pleine d'humeur bilieuse, a la sensation que toutes choses sont amères : il en est de même de tous les autres sens. Or nous venons de montrer que l'ange, ici le démon, peut mouvoir intérieurement les esprits et les humeurs.

Du dehors aussi, car il a puissance d'apposer quelque

comme extraites de trésors ou de réceptacles, et amenées au principe sensitif pour lui permettre d'imaginer certaines choses.

(1) Cf. I^a II^ae, q. 36, a. 4, pour la tristesse ; q. 44, a. 3, pour la crainte ; q. 48, a. 2, pour la colère.

On ne sait trop par quel mot traduire, en langue moderne, les « esprits vitaux » des anciens. D'aucuns parleraient de courants, courants nerveux, magnétiques, électriques, etc. ; mais ces divers mots disent-ils bien tout ce que disait ou comprenait ce simple mot des anciens, « les esprits » au sens où nous parlons encore des vins « spiritueux » ? (R. P. Pègues, dans I^a P., q. 111, a. 3, in co.).

(2) I^a II^ae, q. 80, a. 2. — Cf. Qu. disput. De Malo, q. 3, a. 4.

objet sensible apte à frapper les sens; soit qu'il prenne un objet existant déjà dans la nature, soit qu'il en façonne lui-même quelqu'un qui n'existait pas encore sous cette forme. Il en agit ainsi lorsque, par exemple, il se revêt d'un corps, subtil et aérien, mais à figure et couleurs extérieures, à même, par là et par le mouvement des éléments matériels qui le composent, de frapper les sens (1).

C) *Les corps matériels.*

Pour accomplir cette œuvre, le démon jouit d'une grande puissance qui lui vient de la supériorité que lui donne sa nature sur le monde des corps. A ce propos, saint Thomas se demande (2) si les démons peuvent séduire les hommes par de vrais miracles. Il répond : « Si l'on donne au miracle son sens strict, de chose qui se fait en dehors de l'ordre de toute nature créée, il est évident que Dieu seul peut l'accomplir; car ce que la créature, l'ange compris, peut faire par sa propre vertu, est une œuvre qui rentre dans l'ordre de la nature créée (3), sous lequel est comprise toute vertu de la créature.

« Mais on appelle quelquefois miracle, dans un sens large, ce qui dépasse le pouvoir et la connaissance de

(1) Sur cette question du corps que peuvent prendre les anges, Ia P., q. 51, a. 2 et 3.

« Faites en sorte, dit à ce sujet saint Augustin, que l'esprit malin ne souille point ce domicile, qu'il ne s'insinue point dans vos sens pour souiller votre âme et obscurcir la lumière de votre esprit. Ce mal s'introduit par toutes les portes des sens; il s'applique aux figures; s'accommode aux couleurs, s'attache aux sens; se cache dans la colère, dans les artifices trompeurs du discours, se mêle aux odeurs, s'infuse dans les saveurs; à l'aide des troubles d'un mouvement impur, il obscurcit les sens par des affections ténébreuses, et remplit de certains brouillards tous les passages de l'intelligence, par où le rayon de l'âme a coutume de répandre la lumière de la raison. » (S. Augustin, q. XII des LXXXIII questions.)

(2) Ia P., q. 114, a. 11.

(3) Ia P., q. 110, a. 4.

l'homme. En ce sens les démons peuvent faire des miracles, c'est-à-dire accomplir des choses qui provoquent notre étonnement en tant, précisément, qu'elles dépassent notre pouvoir et notre connaissance. Et comme ces œuvres démoniaques sont quelquefois des choses vraies, il est permis de dire, en un certain sens, que le démon peut séduire les hommes par de vrais miracles ou par des prodiges qui sont des réalités objectives, et non pas seulement des illusions produites dans nos sens. »

Ainsi, pour endurcir le cœur du pharaon et de son peuple, nous le voyons, en Égypte, produire de véritables serpents et de véritables grenouilles, par le ministère des mages. De même, « quand le feu tomba du ciel, consumant d'un seul coup la famille de Job et ses troupeaux ; quand le tourbillon de vent renversa la maison qui ensevelit les enfants du patriarche; toutes ces choses, œuvres du diable, ne furent pas des fantômes, mais de cruelles réalités (1). » L'Évangile, parlant de la tribulation des derniers jours dont Satan frappera la terre par le bras de l'Antéchrist, nous prévient que les prodiges seront tels que, s'il était possible, les élus eux-mêmes seraient ébranlés et séduits : « Exsurgent enim pseudo-christi et pseudo-prophetae, et dabunt signa et portenta ad seducendos, si fieri potest, etiam electos » (Marc, XIII, 22) (2).

(1) Saint Augustin, *Cité de Dieu*, liv. XX, ch. 19.

(2) Saint Thomas résume admirablement toute cette doctrine et le commentaire de Joa. XIII, 2 : « Cum diabolus jam misisset in cor ut traderet eum Judas » (Lectio I, n. 3).

« Sed sic mittere in cor potest dupliciter. *Directe* : et sic solus ille potest aliquid mittere in cor hominis qui habet potestatem movendi interius voluntatem ejus : et hoc potest solus Deus ; et ideo solus ipse potest directe in voluntatem hominis imprimere. (Prov. XXI, 1)

« Quia vero voluntas movetur *ab exteriori objecto* sicut a bono apprehenso, inde est quod qui suggerit aliquid esse bonum dicitur illud mittere in cor hominis, *indirecte* faciendo ipsum apprehendere aliquid ut bonum, ex quo voluntas movetur. Sed hoc contingit dupliciter :

Mais nous avons reconnu au démon une puissance plus étendue : la supériorité de son intelligence, qui lui permet d'exploiter contre nous une connaissance plus grande des choses futures.

Seul Dieu, il est vrai, enseigne saint Thomas, connaît en elles-mêmes les choses futures, celles qui arrivent nécessairement ou dans la majorité des cas, comme celles qui sont fortuites ou de pur hasard. C'est qu'il voit toutes choses de son éternité, qui, parce qu'elle est simple, est présente à toute la durée du temps et l'embrasse tout entière. Le regard divin, restant un, se porte, comme sur des choses présentes, sur tout ce qui se fait à travers toute la durée du temps (1).

L'intelligence angélique, qui est créée, ne saurait s'égaler à l'éternité divine. Sa connaissance est soumise à l'ordre du temps ; c'est pourquoi il ne se peut pas qu'elle connaisse les choses futures en elles-mêmes. Ceux qui sont dans le temps ne peuvent voir que ce qui leur coexiste dans le moment ou dans la période qui est celle de leur durée. Le futur ayant pour eux la raison de futur, ils ne peuvent absolument pas le connaître comme étant, ou en lui-même. Encore une fois, c'est là le propre exclusif de Dieu en raison de son éternité (2).

Par contre, les anges connaissent, comme nous, les choses futures dans leurs causes, ou encore parce que

quia aut *suggerendo exterius* : ex hoc modo etiam homo potest in eo aliquid mittere : aut *suggerendo interius* : et hoc modo immittit diabolus. Nam vis imaginativa cum sit corporalis, quando Deus permittit, subjecta est potestati daemonis. Unde, sive vigilando, sive dormiendo, format in eo aliquas species, ex quibus apprehensis movetur voluntas hominis ad aliquid appetendum.

« Sic ergo immittit diabolus in cor hominis, non directe, per modum moventis, sed indirecte, per modum suggerentis. »

(1) Cf. Qu. disput. De Malo, q. 16, a. 7. — I[a] P., q. 57, a. 3 : Comment. du R. P. Pègues.

(2) Cf. I[a] P., q. 57, a. 3.

Dieu les leur révèle. Ils les connaissent ainsi plus excellemment que nous.

Ils connaissent donc, comme nous, les futurs qui proviennent nécessairement de leurs causes ; ils connaissent aussi, de façon conjecturale, ceux qui n'en proviennent que dans la majorité des cas ; un peu comme le médecin conjecture et pronostique la guérison ou la mort de ses malades. Or, il est clair que cette connaissance est beaucoup plus parfaite chez eux que chez nous : ils saisissent mieux et plus universellement les causalités des choses et les rapports que les causes ont entre elles. Partant, ils pourront conaître les futurs dans leurs causes d'une certitude beaucoup plus approchée. C'est d'ailleurs ainsi, explique encore saint Thomas, que le médecin, dont le regard plus perçant pénètre jusqu'à la racine du mal, peut donner un meilleur pronostic sur la marche et l'issue de la maladie.

Mais s'il s'agit de futurs qui ne se réalisent que dans la minorité des cas ou de façon tout accidentelle, il n'y a pas à parler de science à leur sujet ; ils demeurent tout à fait inconnus. Tels sont les événements dits de pur hasard, qui ne tombent pas sous la connaissance du démon.

La supériorité précédente lui suffit d'ailleurs, et son intelligence et assez pénétrante pour en tirer tout le parti possible contre l'homme.

Et cependant son regard en éveil peut saisir autre chose encore : il peut voir, bien que dans des proportions réduites, ce qui s'agite au fond de nos cœurs. Les esprits, il est vrai, sont impénétrables aux autres esprits, et les démons ne peuvent pas connaître les pensées des hommes directement et par soi. Pour que l'intelligence pense actuellement à une chose, il faut, en effet, l'intention de la volonté qui applique actuellement l'esprit à l'une des espèces qu'il porte en lui. Or, le mouvement de la volonté

humaine échappe à la connaissance naturelle de l'ange, partant, les pensées des cœurs à la connaissance directe des démons. Mais ils peuvent les connaître accidentellement, pour autant qu'elles se manifestent par quelque signe extérieur. Les pensées intimes de l'homme excitent en lui, d'ordinaire, quelque passion. Si elle est forte, véhémente, elle se traduira au dehors par des indices qui, pour faibles qu'ils soient, seront perceptibles, néanmoins, même à des gens peu avertis. Ceux qui ont peur pâlissent; ceux que la honte envahit, au contraire, rougissent. A supposer que le mouvement passionnel ne paraisse pas, un médecin expérimenté pourra toujours le reconnaître aux mouvements du cœur qu'il perçoit par le pouls. De toute évidence, le démon saisira ces signes intérieurs et extérieurs bien mieux que l'homme le plus avisé. Il est donc établi qu'il peut connaître, de cette façon, un certain nombre de nos pensées (1).

Il est aisé de conjecturer quel parti il osera tirer de ses connaissances acquises. Tous les moyens lui seront bons. Mais son arme favorite de tentation, c'est la ruse.

« Vous vous imaginez peut-être, dit Bossuet, que cet audacieux vous attaquera par la force ouverte : ah! qu'il

(1) Cf. S. Theol., I^a P., q. 57, a. 2; Qu. disput. De Malo, q. 16, a. 8; I^a P., q. 114, a. 2, ad 2.

Cassien enseigne que le moyen de cacher au démon nos pensées et nos desseins est de ne pas les exprimer : « Nous fermons notre porte, dit-il, lorsque nous fermons nos lèvres, pour prier en silence Celui qui écoute le cœur plus que les paroles. Nous prions en secret, lorsque nous exposons à Dieu nos demandes, de tout notre cœur, de toute notre âme, sans que notre ennemi puisse même reconnaître ce que nous lui demandons : car nous devons prier en silence... pour cacher nos intentions aux démons, qui nous attaquent surtout pendant la prière » (Confér. IX, n° 35).

Saint Bonaventure dit aussi : II Sent., d. VIII, p. II, a. 1, q. 6 : « Angelus malus, neque etiam bonus potest secreta conscientiae nostrae scrutari, quamquam per exteriora quaedam signa ea conjicere possit. »

n'en est pas de la sorte! Il est vrai, c'est l'ordinaire des orgueilleux d'exercer ouvertement leurs inimitiés; mais l'inimitié de Satan n'est pas d'une nature vulgaire; elle est mêlée d'une noire envie qui le ronge éternellement... C'est ce qui lui fait embrasser les fraudes et les tromperies, parce que l'envie est une passion froide et obscure, qui ne parvient à ses fins que par de secrètes menées; et c'est par là que Satan est infiniment redoutable; ses finesses sont plus à craindre que ses violences. De même qu'une vapeur pestilente se coule au milieu des airs, et, imperceptible à nos sens, insinue son venin dans nos cœurs; ainsi cet esprit malin, par une subtile et insensible contagion, corrompt la pureté de nos âmes. Nous ne nous apercevons pas qu'il agisse en nous, parce qu'il sait le courant de nos inclinations. Il nous pousse et il nous précipite du côté où il nous voit pencher (1); il ne cesse d'enflammer nos premiers désirs, jusqu'à tant que par ses suggestions il les fasse croître en passions violentes. Si nous avons commencé à aimer, de fous il nous rend furieux; si l'avarice nous inquiète, il nous représente un avenir toujours incertain, il étonne notre âme timide par des objets de famine et de guerre. Sa malice est spirituelle et ingénieuse; il trompe les plus déliés. Sa haine désespérée et sa longue expérience (2) le rendent de plus en

(1) « Les démons savent ce qui touche à l'extérieur de l'homme; mais Dieu seul connaît ses dispositions intérieures... C'est pourquoi le diable tente, scrutant ces dispositions intérieures de l'homme, afin de le tenter sur le vice auquel il est le plus enclin » (Ia P., q. 114, a. 2, ad 2). — « Les démons sont appelés tentateurs parce que, grâce aux actions des hommes, ils s'enquièrent des passions auxquelles ils sont le plus sujets, afin qu'ils puissent ensuite imprimer dans leur imagination, de façon plus efficace, ce qu'ils veulent y imprimer » (De Malo, q. 3, a. 4, in co.).

(2) Saint Thomas nous apprend qu'il existe, pour le démon, trois manières d'acquérir une certaine connaissance de la vérité : « D'abord, grâce à la subtilité de leur nature : plongés dans les ténèbres par

plus inventif; il se change en toutes sortes de formes, et cet esprit si beau, orné de tant de connaissances, parmi tant de merveilleuses conceptions n'estime et ne chérit que celles qui lui servent à renverser l'homme (1) : *opera eorum est hominis eversio* (Tertull., *Apol.*, n° 22) (2). »

Il chérit particulièrement le mensonge. « Tout mensonge, dit Louis de Grenade, provient de cet artisan et fauteur de mensonges (3). » Aussi Notre-Seigneur dit de lui qu' « il est menteur et père du mensonge : *quia mendax est et pater ejus* (4) ». « Le Seigneur dit, explique saint Thomas, que le diable est mentuer et père du mensonge. Tout menteur n'est pas, en effet, père de son mensonge. C'est la remarque de saint Augustin : Si tu tiens le mensonge d'un autre et que tu le répètes, à la vérité tu mens, mais tu n'es pas le père de ce mensonge. Mais le diable, qui n'a reçu de personne le mensonge à l'aide duquel, comme avec un poison, il a tué l'homme, est père du mensonge comme Dieu est le père de la vérité. C'est lui, en effet, qui a inventé le mensonge lorsqu'il a

la privation de la lumière de la grâce, ils sont lumineux de la lumière de leur nature intellectuelle ; ils connaissent encore la vérité par les révélations que leur font les saints anges... de qui ils peuvent, en raison de la communauté de nature intellectuelle, recevoir certaines communications ; enfin *par l'expérience* acquise au cours du temps qui s'écoule : non qu'ils reçoivent quelque chose des sens, mais, au fur et à mesure que se trouve reproduite, dans les choses particulières, la similitude des espèces intelligibles qu'ils portent innées dans leur nature, ils connaissent comme présentes ces choses qu'ils n'avaient pas connues tandis qu'elles étaient à venir. » (I^a P., q. 64, a. 1, ad 5.)

(1) « Le diable se réjouit particulièrement du péché de luxure, parce qu'il est plus adhérent et qu'il est plus difficile d'en arracher l'homme : « l'appétit du plaisir, note Aristote, est chose insatiable » (I^a II^ae, q. 73, a. 5, ad 2).

(2) Bossuet, I^er Sermon pour le I^er dimanche de Carême, 2^e point.

(3) Sermon II pour le Jeudi Saint.

(4) Joa., VIII, 7.

trompé la femme, en lui disant : Vous ne mourrez pas (1). »

Il a continué son œuvre. L'Évangile nous le montre mentant effrontément à Jésus-Christ, quand il lui affirme que tous les royaumes de la terre sont à lui. Il ment sans cesse, et quand, par hasard, il lui arrive de révéler la vérité, c'est encore en vue de tromper et de perdre : « Si vous n'êtes pas sur vos gardes, et si vous ne l'observez avec le plus grand soin, il vous fera voir blanc ce qui est noir, et noir ce qui est blanc. N'est-ce point ainsi qu'il nous trompe tous les jours, et qu'il nous pousse où il veut?... Il nous joue à tel point que nous prêtons vraiment au ridicule ; en le laissant nous mener, nous tournons d'un côté ou de l'autre, comme il lui plaît (2). » Aussi saint Thomas dit-il du démon qu'il « est contraire à la vérité (3) ».

Tout lui sera bon pour nous tromper. Il mettra en œuvre sa puissance sur la matière et séduira par de faux miracles ; il utilisera ses connaissances, profitera de tous les secrets dérobés, se transformera en ange de lumière et, s'il le faut, dissimulera même sa hideur sous les traits adorables de Jésus-Christ pour tromper les âmes et les conduire à la ruine.

Pour stigmatiser son œuvre, la sainte Écriture l'appelle le « Serpent ». C'est sous cette apparence, du reste, qu'il

(1) Saint Thomas, Comment. in Joa., c. VIII, lectio 6. — Cf. Cassien, 8e Conférence, n° 25.

(2) Louis de Grenade, 2e Sermon pour le Jeudi Saint.

(3) « Ostendit quod diabolus est contrarius veritati : veritati autem contrarium est falsum et mendacium : diabolus autem est veritati contrarius, quia loquitur mendacium » (In Joa., c. VIII, lectio 6 ; super illud : Cum loquetur mendacium ex propriis loquitur). — « Est autem duplex gradus non stantium in veritate. Aliqui enim in veritate non stant, quia non firmantur in eo sed dubitant. Aliqui autem quia totaliter a veritate resiliunt. Et sic diabolus in veritate non stetit, sed ab eo recessit per aversionem » (Ibid. — Super illud : Quia non est veritas in eo).

proféra son premier mensonge. « Satan, dit Bossuet, marche contre nous par une conduite cachée et impénétrable. Il ne brille pas comme un éclair, il ne gronde pas comme un tonnerre : il ressemble à une vapeur pestilente qui se coule au milieu de l'air, et, par une contagion insensible et imperceptible à nos sens, il inspire son venin dans le cœur; ou, pour me servir d'une autre comparaison qui lui convient mieux, il se glisse comme un serpent : c'est ainsi que l'Écriture l'appelle (Apoc., XII, 9) (1). »

Ce serpent maudit apparaît aussi dans une page pleine de charme de la *Divine Comédie*. Nous l'insérons ici, malgré sa longueur, parce que, de l'ensemble des détails qu'accumule le poète, ressortira mieux le rôle redoutable qu'exerce, dans le monde des âmes, le démon plein de ruse.

« C'était déjà, écrit le poète, l'heure qui réveille des regrets chez les navigateurs, et attendrit leur cœur au souvenir des adieux faits à leurs amis; l'heure où le nouveau pèlerin se sent blesser d'amour s'il entend dans le lointain la cloche du soir qui semble pleurer le jour près de mourir. Il se fit alors un grand silence; je vis une âme qui se leva et fit signe aux autres de vouloir bien l'écouter. Elle joignit ensuite les deux mains en tournant ses yeux vers l'Orient, comme si elle avait dit à Dieu : « Je ne pense qu'à toi seul. » Elle entonna si dévotement, et d'une voix si douce, l'hymne « *Te lucis ante terminum* :

(1) Bossuet, I^re^ Serm. pour le I^er^ dimanche de Carême; cf. Élévations sur les mystères, VI^e^ Semaine, 1^er^ jour : Le Serpent.

« Le serpent signifie le diable, qui certainement n'était pas simple; car s'il est dit que le serpent était le plus avisé de tous les animaux, c'est pour nous faire entendre, sous des termes figurés, sa ruse et sa malice. »

« Le diable *s'insinue* auprès de ceux qu'il veut séduire au moyen de l'orgueil et de la concupiscence charnelle » (S. Augustin, De la Genèse contre les Manich., liv. II, ch. XIV; ch. XVII).

Avant la fin du jour », que je m'oubliai moi-même. Les autres âmes chantèrent avec elle l'hymne tout entière, avec la même piété et la même douceur, en tenant leurs regards fixés sur les sphères célestes... Ensuite cette armée vénérable, silencieuse, dans l'attitude de quelqu'un qui attend, leva la tête avec un sentiment de crainte et d'humilité.

« Je vis, tout à coup, sortir du ciel et descendre vers nous deux anges armés d'épées flamboyantes et privées de leur pointe. Leurs vêtements, verts comme la feuille qui vient d'éclore, étaient agités mollement par le mouvement de leurs ailes qui étaient vertes également. L'un d'eux vint s'abattre près de nous; l'autre descendit sur le bord opposé, si bien que les âmes restèrent au milieu de l'espace qui les séparait. « Tous deux, me dit Sordello, viennent du sein de Marie, pour garder la vallée contre le *serpent* qui va venir. » — Et moi qui ne savais quel sentier le reptile devait suivre, je regardai tout autour, et je me serrai étroitement, glacé de terreur, contre mon guide chéri...

« Sordello dit : « Voici notre ennemi ! » et, en même temps, il le montrait du doigt. En effet, dans cette partie où la vallée n'a pas de bord, on apercevait un serpent, le même, peut-être, qui présenta à la première femme le fruit amer. A travers l'herbe et les fleurs, l'animal venimeux s'avançait en rampant, montrant tantôt la tête, tantôt les écailles de son dos, et se léchant comme une bête qui se lisse.

« Je ne vis pas, et, par suite, je ne puis pas dire comment les autours célestes se mirent en mouvement; mais je les vis tous deux fendre l'air de leurs ailes vertes. Le serpent, les entendant, prit la fuite. Et les anges retournèrent, d'un vol égal, en haut, au lieu de leur demeure (1). »

(1) Dante, *Divine Comédie*, le Purgatoire, chant VIII, v. 1-43, 94-109.

C'est sous les mêmes traits que le serpent infernal apparaissait déjà à Tertullien : « Il se cache autant qu'il peut, il resserre en lui-même, par mille tours, sa prudence malicieuse, c'est-à-dire qu'il use de conseils cachés et de ruses profondément recherchées. Il se retire dans les lieux profonds, il ne craint rien tant que de paraître : quand il montre la tête, il cache la queue : il ne se remue jamais tout entier, mais il se développe par plis tortueux, bête ennemie du jour et de la clarté (1). »

« C'est Satan qui nous est représenté par ces paroles ; c'est lui qui ne se déplie jamais tout entier ; il étale la belle apparence, et il cache la suite funeste : il rampe quand il est loin, et il mord sitôt qu'il est proche... Nous n'ignorons pas ses pensées, nous savons que sa malice est ingénieuse, que son esprit inventif, raffiné par un long usage, excité par sa haine invétérée, n'agit que par des artifices fins et déliés, et par des machines imprévues. Ah ! qui pourrait vous dire toutes les profondeurs de Satan, et par quel artifice ce serpent coule...

« Il voudrait bien précipiter les choses et hâter la perversion des hommes, s'il le pouvait. Mais vous n'êtes pas encore capables d'une si grande action, il faut vous y mener pas à pas... « C'est pourquoi il se rabaisse, dit saint Chrysostome, il s'accommode à votre faiblesse, il use envers vous de condescendance. Ah ! ce ne sera, dit-il, qu'un regard ; après, tout au plus qu'une complaisance et un agrément innocent. Prenez garde, le serpent s'avance ; vous le laissez faire, il va mordre (2). Un feu passe de veines en

(1) Tertull., *Advers. Valent.*, n° 3.

« Abscondat se itaque serpens, totamque prudentiam suam in latebrarum ambagibus torqueat... Alte habitet, in coeca detrudatur, per anfractus seriem suam evolvat, tortuose procedat, nec semel totius, lucifuga bestia. »

(2) « Tentatio quae est ab hoste, fit *per modum suggestionis* » (Greg. Magn., Hom. XVI, in Evang.).

« Non eodem modo potest aliquid omnibus suggeri, sed unicuique

veines, et se répand par tout le corps... Éveillez-vous et ne vous laissez pas séduire à Satan ; car vous êtes bien avertis, et vous n'ignorez pas ses pensées : *ut non circumveniamur a Satana, non enim ignoramus cogitationes ejus* (II Cor. II, 11) (1). »

Si la ruse ne suffit pas, il recourt à la force, et fait appel à la violence dans la mesure où Dieu le permet. C'est ce que nous apprend la sainte Écriture, qui ne l'appelle pas seulement serpent, mais aussi lion et tigre, lui attribuant par là la force brutale et la force traîtresse que ces deux fauves personnifient (2). « Satan, remarque saint Grégoire, est appelé lion à cause de sa cruauté ; et ce n'est pas sans raison qu'on le nomme tigre, tant son astuce revêt de formes. Tantôt il se présente à l'homme tel qu'il est, ange révolté et damné, tantôt il emprunte l'aspect d'un ange de lumière. Tantôt il persuade les sots en les flattant, tantôt il pousse au péché par la terreur qu'il inspire. Tantôt il

suggeritur ex his circa quae est affectus. Et ideo diabolus hominem spiritualem *non statim* tentat de gravibus peccatis, sed paulatim a levioribus incipit, ut postmodum ad graviora perducat. Unde Gregorius — XXXI Moral., cap. XVII, vers. fin. — exponens illud Job, XXXIX : « Procul odoratur bellum, exhortationem ducum et ululatum exercitus », dicit : « Bene duces exhortari dicti sunt, exercitus ululare, quia prima vitia deceptae menti quasi sub quadam ratione se inserunt ; sed innumera quae sequuntur, dum hanc ad omnem insaniam pertrahunt, quasi bestiali clamore confundunt. » — Et hoc idem diabolus observavit in tentatione primi hominis... Et hunc etiam tentandi ordinem servavit in Christo. » (S. Theol., IIIª P., q. 41, a. 4, in co.)

(1) Bossuet, IIe Serm. pour le Ier dimanche de Carême, 1er point.

(2) « Rugitus leonis, et vox leaenae, et dentes catulorum leonum contriti sunt. Tigris periit, eo quod non habet praedam, et catuli leonum dissipati sunt » (Job, IV, 10-11). « Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens... » « Diabolus, ait S. Augustinus, tentat ut leo, tentat ut draco : nam, ut ait S. Gregorius in cap. XL Job : Fideli famulo dominus cunctas hostis callidi machinationes insinuat, scilicet quod opprimendo rapit, insidiando circumvenit, minando terret, suadendo blanditur, desperando frangit, promittendo decipit. »

essaie de prôner ouvertement les vices, tantôt il dérobe ses suggestions sous des apparences de vertu. C'est donc avec raison que ce fauve si habile à se transformer et à se cacher est appelé tigre (1). »

Les âmes fortes surtout éprouvent les effets de la rage de Satan. « Le démon, dit le Catéchisme du Concile de Trente (2), attaque avant tous les autres ceux qui se sont consacrés à Dieu, et qui mènent sur la terre une vie sainte. C'est pour eux qu'il réserve toute sa haine; c'est à eux qu'il dresse, à chaque instant, des embûches. L'histoire sacrée est remplie d'exemples de saints personnages qui, même en se tenant sur leurs gardes, ont été pervertis par ruse ou par violence. Adam, David, Salomon et beaucoup d'autres, qu'il est impossible d'énumérer ici, ont éprouvé les attaques les plus violentes de la part des démons, des attaques si violentes, des ruses si artificieuses, que les forces et la prudence humaines ne pouvaient s'en défendre. » — L'histoire moderne n'est pas moins riche en récits des violences sataniques. Pour nous en tenir à un saint de notre époque, nul n'ignore que le bienheureux Curé d'Ars eut à subir, sa vie durant, les outrages et les coups de celui qu'il appelait familièrement « le Grappin » (3).

Rusé et violent, le démon est encore — et surtout — opiniâtre. C'est la remarque de Bossuet (4), qui dit, en parlant de la tentation du Christ : « Ce qui paraît plus évidemment est son opiniâtreté. Surmonté par trois fois, il ne peut encore perdre courage. « *Recessit ab illo usque ad tempus* », remarque le texte sacré : il le laisse, dit-il, mais pour un temps : non point fatigué, ni désespérant

(1) S. Grégoire le Grand, *Moral.*, liv. V, ch. 22.

(2) Chap. XLV, 6e demande du *Pater*, § 3 : des Démons.

(3) C'est alors l'obsession diabolique, à laquelle peu de saints ont échappé complètement.

(4) Ier Sermon pour le Ier dimanche de Carême.

de vaincre, mais attendant une heure plus propre et une occasion plus pressante : *usque ad tempus*... Lorsque, par la grâce de Dieu, nous l'avons chassé de nos âmes, c'est alors qu'il s'anime le plus. En voulez-vous une preuve évidente de la bouche même de Notre-Seigneur ? « L'esprit immonde sortant de l'homme va chercher du repos, dit le Fils de Dieu, dans son Évangile (Luc, xi, 24), et n'en trouve pas. » C'est que l'esprit humain est la seule retraite où il semble se rafraîchir, parce que, du moins, il y contente sa haine. Voyez les fous amoureux du siècle, combien ils sont patients et persévérants dans leurs convoitises brutales ! Or ce vieil adultère, dit saint Augustin, n'a point d'autres délices que de corrompre les âmes pudiques : ainsi ne vous étonnez pas si ses poursuites sont opiniâtres... Je vous avertis de vous défier toujours de cet ennemi : quand même vous le surmontez, vous ne domptez pas son audace; mais vous enflammerez son indignation. Ce superbe, cet audacieux ne croira jamais que vous soyez capable de lui résister ; et plus vous ferez d'efforts, plus il dressera contre vous ses diverses et furieuses machines (1). »

Saint Thomas a étudié ce caractère de persévérance de l'attaque diabolique, et il s'est demandé « si le démon

(1) Saint Augustin, commentant Ps. lxxvi, 5 : « Mes ennemis ont devancé le moment de la veille », écrit : « Mes ennemis ont veillé sur moi, ils ont veillé plus que moi, et dans cette vigilance ils m'ont surpris. Où ne sont pas leurs pièges ? Mes ennemis n'ont-ils pas devancé l'heure de la veille ? Quels sont, en effet, mes ennemis, sinon ceux dont l'Apôtre a dit aux Ephésiens : Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang... (vi, 12) ? C'est contre le démon que nous avons d'impérissables inimitiés... Avec les hommes on peut en venir à une satisfaction, à un accord ; mais avec le diable et ses anges nul accord n'est possible. Ils nous envient le royaume des cieux. Ils ne peuvent s'adoucir à notre égard. » (Disc. sur le Ps. lxxvi, n° 7.)

dont on a triomphé est, par cela même, mis hors de combat (1) ».

Il répond d'abord en exposant les deux principales opinions émises de son temps (il en distinguait trois au IIe liv. des *Sentences*, dist. 6, a. 5) :

« Les uns disent, observe-t-il, que le démon, une fois vaincu, ne peut plus tenter, ni sur le péché où il a été vaincu, ni sur aucun autre. Une seconde opinion enseigne, au contraire, que, s'il ne peut plus tenter celui qui l'a vaincu, il peut attaquer les autres hommes. » — Le saint Docteur déclare plus probable ce dernier sentiment, mais veut, de plus, que le démon ne soit écarté de celui qui l'a vaincu que pour un temps seulement (2). » Aussi bien, est-il marqué en saint Luc, ch. IV, v. 13, que lorsque la tentation fut achevée, le diable laissa le Christ jusqu'à un temps déterminé. De quoi l'on peut donner une double raison. L'une se tire de la divine clémence. C'est qu'en effet « le diable ne tente pas les hommes tout le temps qu'il voudrait, mais selon que Dieu le lui permet; car, bien que Dieu laisse le démon nous tenter jusqu'à un certain degré, il l'arrête aussi cependant, à cause de la faiblesse humaine

(1) S. Theol., Ia P., q. 114, a. 5.

(2) Saint Thomas écrit, dans le Comment. de l'Évang. de saint Matthieu, XII, 43 : « Haec est enim consuetudo daemonis quod non potest quiescere nisi noceat, quia ab initio peccatum dilexit. Unde cum aliquo expellitur, quaerit ubi vexet. Unde dixit : « Ambulat per loca arida, quaerens requiem et non invenit. » Unde aliquando requiem invenit. In quibus autem inveniat, dicitur Job, XL, 16 : « Sub umbra dormit, in secreto calami, in locis humentibus. » Loca humentia sunt corda voluptatibus dedita ; loca arida sunt qui contempserint voluptates, qui a prosperitatibus declinant.

« Dicit « Ambulat » et explorat quemcumque hominem quem decipiat. « Quaerens requiem et non invenit, nisi in locis humentibus. Tunc dicit : Revertar in domum meam unde exivi. »

« Ex verbo isto potestis colligere quod si diabolus aliquando expellitur ab aliquo, quia agit pœnitentiam, *non tamen totaliter dimittit eum*, sicut de Christo legitur quod dimisit ad tempus... Hoc ergo intelligendum est, ut semper solliciti sint homines ne revertatur. »

(Chrysost., Opus imperf. in Matth.). L'autre raison provient de la malice du diable; ce qu'explique saint Ambroise, en disant (In Luc., IV, 13) « que le démon redoute d'insister parce qu'il redoute d'être trop souvent vaincu ». Chaque nouvelle victoire de l'homme ajoute à ses propres humiliations, et diminue ses avantages (1). — On voit cependant, d'après ce qui est dit en saint Matthieu, XII, 44, que le diable revient de nouveau vers celui qu'il avait laissé : Je reviendrai dans ma maison d'où je suis sorti. »

De tout cela nous pouvons conclure avec certitude que le démon exerce une action très réelle sur l'homme pour le conduire au péché, action qui se résume ainsi.

Il agit sur l'intelligence en lui proposant des images grâce auxquelles elle pourra abstraire ou concevoir des idées nouvelles. Son influence sur la volonté ne sera jamais qu'indirecte : elle tendra à la persuader où à l'en-

(1) Cf. Cassien, 7e Conférence, n° 21 : « Cette guerre n'est pas, pour les démons, sans peine et sans souffrance ; ils ont à supporter, dans ces luttes, bien des tristesses et des angoisses, surtout quand ils rencontrent de vaillants adversaires, c'est-à-dire des hommes saints et parfaits. S'ils ne trouvaient pas de résistance, leurs tentations ne seraient plus une lutte, un combat.

« Quand il y a lutte, guerre et combat, il y a nécessairement effort, travail, inquiétude ; et après, douleur et confusion pour les vaincus, joie pour les vainqueurs. Si l'un combat à la sueur de son front, et que l'autre triomphe sans danger et sans peine, et n'a besoin que de sa volonté pour renverser l'adversaire, il n'y a plus, à vrai dire, de lutte, de combat, mais une injuste et violente oppression. Aussi les démons attaquent les hommes, ils se donnent beaucoup de mal pour remporter cette victoire qu'ils désirent, et quand ils échouent, ils éprouvent la même confusion que nous eût causée notre défaite... Les démons souffrent dans cette guerre ; ils nous terrassent ; mais ils sont quelquefois terrassés ; leur défaite les couvre de confusion.

« ... Il est évident que, toutes les fois que nous triomphons, ils sont doublement confondus ; ils voient d'abord les hommes acquérir cette sainteté qu'ils ont perdue eux-mêmes, et qu'ils leur avaient fait perdre par le péché originel, et ils se reconnaissent ensuite vaincus par des êtres inférieurs à leur nature spirituelle. »

traîner vers le mal, mais la volonté humaine restera toujours maîtresse d'elle-même. Aucune créature ne peut la mouvoir directement pour faire qu'elle veuille; c'est le privilège exclusif de Dieu, qui la meut du dedans et victorieusement sans jamais la violenter, lui donnant, tout au contraire, l'acte même de vouloir. Quant à la puissance imaginative, elle est, en quelque sorte, à la merci du démon. Il peut l'amener, selon qu'il lui plaît, à former telles ou telles représentations sensibles fondées sur ce que les sens de l'homme ont déjà perçu. A plus forte raison a-t-il empire sur ces sens mêmes et peut-il les impressionner à son gré, à moins que son action ne soit entravée par celle des bons anges.

L'action du démon est donc étendue, immense; et il l'exerce sur *tous* les hommes. C'est ce que marque l'Écriture lorsqu'elle l'appelle « le Prince de ce monde (1) ».

Il nous reste à montrer à quel titre et dans quelle mesure il l'est.

« Vous savez, écrit Louis de Grenade, que, par le prince de ce monde, on entend le démon. Or, il est prince, non par droit, mais par usurpation, c'est-à-dire en vertu d'un pouvoir illégitime, et par la volonté dépravée de ceux qui se soumettent à lui. »

C'est l'écho de l'enseignement de saint Thomas.

Il y a, dit-il, deux choses à considérer dans les attaques des démons : ces attaques elles-mêmes, et la place qu'elles occupent dans l'ordre de l'univers.

S'il s'agit de l'attaque, elle provient de la malice d'un démon, que poussent l'envie et l'orgueil ; envie contre l'homme et désir de singer Dieu dans son gouvernement du monde. Mais la place, l'ordre de cette attaque vient de Dieu, qui sait faire servir le mal à la sagesse de ses des-

(1) « Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras » (Joa., XII, 31).

seins en l'ordonnant au bien (1), comme nous le montrerons plus loin. Reste à expliquer le fait même de la tentation, à dire comment il se fait qu'elle existe et dans quel sens il est exact d'affirmer que Dieu le permet. Par là même nous marquerons les limites du principat de Satan sur le monde.

« Les mauvais anges assaillent l'homme de deux façons : d'abord, en le poussant au péché; à ce titre, ils ne sont pas envoyés par Dieu, mais Dieu, selon la justice de ses conseils, les laisse parfois agir. Ils nous assaillent encore par mode de châtiment; et, dans ce cas, ils sont les délégués de Dieu (2). »

On le voit, Dieu intervient dans la tentation diabolique pour permettre, et le démon ne peut nous tenter que parce que Dieu lui en donne la puissance. « Non est protestas nisi a Deo » (Rom., XII, 1), dit saint Paul; et bien que l'Apôtre ne parle ici que des hommes, il est légitime d'entendre ce texte du pouvoir donné aux anges.

L'enseignement des Pères est unanime et explicite : « Le démon, dit saint Augustin, ne peut nuire à personne, s'il n'en a reçu de Dieu le pouvoir (3). » « Le diable est puissant, ajoute-t-il; mais le plus souvent il veut nuire et ne le peut pas, parce que son pouvoir est dépendant d'une puissance supérieure. En effet, si le diable pouvait tenter autant qu'il le veut, aucun juste ne pourrait lui résister. » Saint Bernard exprime la même pensée : « Bien que le démon désire tenter toujours les serviteurs de Dieu, cependant il ne peut exécuter ce qu'il veut, s'il n'en a reçu pouvoir de Dieu (4). » « Ils n'ont aucune force, aucun pouvoir

(1) S. Theol., Ia P., q. 114, a. 1 ; — cf. q. 64, a. 4.
(2) Ia P., q. 114, a. 1, ad 1.
(3) In Ps. c.
(4) Lib. de modo bene vivendi, ad sororem ; c. 67.

sur nous, affirme saint Jean Damascène, si Dieu, dans sa sagesse, ne leur en accorde (1). »

Saint Grégoire montre quelle est, dans la tentation, la part de Dieu et celle du démon : le pouvoir de tenter vient de Dieu ; l'intention perverse est du diable (2).

Mais de quelle nature est cette puissance que le démon tient de Dieu? (3)

Elle peut être physique, ou morale ; de même que dans l'acte de séduire l'homme pour l'entraîner au mal on peut distinguer l'entité physique et la difformité morale.

Le pouvoir physique de tenter est naturel au démon ; il le tient de Dieu auteur de la nature. Mais il n'a que ce que sa nature lui donne, rien de plus ; il serait impie, stupide et sans fondement de prétendre que, précisément pour lui permettre de tenter plus efficacement l'homme, Dieu lui a donné une puissance naturelle supérieure.

Si nous parlons de puissance morale, il faut noter qu'elle

(1) Lib. II, c. 4, De daemonibus.

(2) Moral., lib. II, c. 10 : « Sciendum est quia Satanae voluntas semper iniqua est, sed nunquam potestas injusta : quia a semetipso voluntatem habet, sed a Domino potestatem. Quod enim ipse facere inique appetit, hoc Deus fieri nonnisi juste permittit. Unde bene in libris Regum dicitur : Spiritus Domini malus irruebat in Saul (I Reg. XVIII, 10). Ecce unus idemque spiritus, et Domini appellatur, et malus : Domini videlicet per licentiam potestatis justae, malus autem per desiderium voluntatis injustae. »

Lib. XIV, c. 28 : « Maligni quippe spiritus ad nocendum nos incessabiliter anhelant ; sed cum pravam voluntatem ex semetipsis habeant, potestatem tamen nocendi non habeant, nisi eos voluntas summa permittit. Et cum ipsis quidem injuste nos laedere appetunt, quemlibet tamen laedere, nonnisi juste a Domino permittuntur. »

Lib. XVIII, c. 2 : « Scit namque quia diabolus licet afflictionem justorum semper appetat, tamen si, ab auctore nostro potestatem non accipit, ad tentationis articulum nullatenus convescit. Unde et omnis voluntas diaboli injusta est, et tamen permittente Deo omnis potestas justa. Ex se enim tentare quoslibet injuste appetit, sed eos qui tentandi sunt, prout tentandi sunt, nonnisi tentari Deus juste permittit. »

(3) Cf. Suarez, De Angelis, lib. VIII, c. 18, n. 7-10.

peut être positive ou négative : positive, si Dieu donne au diable le conseil ou l'ordre de se servir de son pouvoir de nuire; négative, s'il ne lie pas sa libre volonté pour l'empêcher de tenter. Mais il est évident que la vraie puissance morale est celle du premier sens. Or, Dieu ne peut pas la donner au démon. Il répugne à sa bonté d'approuver ou de vouloir la tentation; car, la tentation diabolique ayant pour but de mener au péché, ce serait, par là même, approuver ou vouloir le péché. Le pouvoir moral donné par Dieu est donc purement négatif : pour des raisons que lui fournit sa sagesse infinie, il permet la tentation, non qu'il veuille y soumettre les hommes (1), mais il laisse les démons errer sur notre terre, bien qu'ils n'y soient que pour nous exercer, et ne les empêche pas.

Voilà, en quelque sorte, le fonds radical de la puissance satanique : la tolérance divine qui permet à la nature démoniaque de mettre en action ses vertus originelles, dussent-elles travailler à conduire l'homme au mal. Le démon, au reste, trouve dans l'homme un allié, toujours prêt à seconder son œuvre. Le péché lui donne un pied-à-terre dans un cœur et dans une vie; c'est là sa vraie raison d'être dans une âme, surtout quand le péché commis l'a été à son instigation. Il triomphe et y trouve un titre spécial à tenir l'homme sous sa tyrannie. « Celui qui se laisse surmonter par le démon en devient l'esclave, *a quo enim quis superatus est, hujus et servus est* » (II Petr. II, 19) (2). C'est ce qu'exprime Bossuet dans sa

(1) Ceci n'est pas contre cette affirmation de saint Thomas « Bonum hominis dupliciter procuratur per divinam providentiam :... alio modo *indirecte*, dum scil. aliquis exercetur impugnatus per impugnationem contrarii... », car nous parlons ici de la tentation au sens strict d'excitation au péché, et non pas seulement au sens de probation ou d'épreuve (Cf. I^a P., q. 64, a. 4).

(2) Saint Thomas a parlé à différentes reprises de ce pouvoir que le péché donne au démon. — Cf. Comment. in Joan., super illud :

langue puissante : « Et le Seigneur dit : Simon, Simon; je t'appelle deux fois, sois attentif. Satan a demandé à vous cribler tous vous autres, comme on crible le froment (Luc, XXII, 31). Quelle puissance de Satan! cribler les hommes, les apôtres mêmes, les agiter, les jeter en l'air, les précipiter en bas, en faire, en un mot, tout ce qu'il veut. Qui a donné ce droit à Satan, sinon le péché? C'est par le péché qu'il a vaincu l'homme, qui, en suite de la victoire, lui a été livré comme son esclave. C'est pourquoi il en use avec un pouvoir tyrannique; néanmoins il ne fait rien de lui-même, il demande : c'est une puissance maligne, malfaisante, tyrannique, mais soumise à la puissance et à la justice suprême de Dieu (1). »

Ainsi l'action perverse du démon sur nos âmes, permise par Dieu, est facilitée par l'homme lui-même, qui se soumet à lui par le péché. Le péché originel donne à Satan un certain empire sur tous les hommes; chaque péché volontaire augmente sa puissance sur l'âme qui l'a commis.

Il est aisé, par là, de fixer les limites du pouvoir diabolique.

Il est certain que l'homme peut, avec la grâce de Dieu, lui résister et le vaincre (2). La volonté humaine est, nous

« Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras », cap. XII ; — Comment. in Matth., XII, 29.

(1) Bossuet, Méditations sur l'Évangile : la Cène, 69e jour.

(2) « Autre chose est de commander à l'intérieur, dit saint Augustin, autre chose est d'attaquer du dehors. La plus forte place peut être assiégée par l'ennemi, sans être, pour cela, emportée d'assaut; et si quelques-uns des traits qu'il nous lance arrivent jusqu'à nous, l'Apôtre nous apprend à nous en garantir ; il nous montre, dans la foi, une cuirasse et un bouclier (I Thessal., V, 8), et si quelque trait vient à nous blesser, il y a quelqu'un pour nous guérir (I Joa., II, 1-2)... Que demandons-nous lorsque nous disons : Ne nous induisez point en tentation, sinon que celui qui nous tend des pièges et attaque notre cœur au dehors ne puisse y pénétrer par ruse, ni s'en

l'avons dit, un asile imprenable. Le démon n'y peut entrer qu'autant qu'on lui en ouvre la porte. « C'est en vain, dit saint Augustin, que le démon te suggère une idée; il ne peut rien que par ton consentement; il ne saurait forcer ta volonté (1). » Saint François de Sales n'est ni moins rassurant, ni moins explicite : « Ne vous troublez point, ma fille bien-aimée. Se faut-il laisser emporter au courant et à la tourmente? Laissez enrager l'ennemi à la porte; qu'il heurte, qu'il bucque, qu'il crie, qu'il hurle et fasse du pis qu'il pourra : nous sommes assurés qu'il ne saurait entrer dans notre âme que par la porte de notre consentement. Tenons-la bien fermée, et voyons souvent si elle n'est pas bien close; et de tout le reste ne nous en soucions point, car il n'y a rien à craindre (2). »

L'homme peut donc opposer au démon une résistance indomptable; sa volonté peut se dresser comme un mur infranchissable, en face de ses assauts les plus furieux. « Son désir le plus ardent, dit saint Jérôme, est de nous renverser tous; mais, s'il peut persuader, il ne peut pas précipiter dans l'abîme (3). » Sont pris au piège ceux qui s'exposent. Et c'est encore cette même idée qu'exprime saint Augustin, quand il compare les démons à des chiens

emparer à force ouverte ? Mais quelles que soient les machines qu'il dresse contre nous, tant qu'il ne possède pas la place de notre cœur où réside la foi, il est mis dehors. Mais si le Seigneur ne garde lui-même une cité, c'est vainement que veille celui qui la garde. Ne comptez donc pas trop sur vous-mêmes, si vous ne voulez pas voir rentrer dans votre cœur le diable qui en a été chassé. » (Traité XII sur S. Jean, nos 8 et 9.)

(1) S. Augustin, Passages détachés de l'Anc. Testament ; serm. 32, n° 11.

(2) S. François de Sales, Lettre à Mme Rose Bourgeois, abbesse du Puits-d'Orbe ; t. X, lettre IV, dans édit. Vivès. Le saint revient très souvent sur ce sujet dans ses lettres de direction. Cf. par ex. Lettre à Mme de Chantal, t. X, lettre XIV ; à la même, lettre XII du t. X ; etc.

(3) S. Jérôme, ch. IV, Comm. sur S. Matthieu.

à la chaîne; ils ne mordent que ceux qui s'approchent : ils peuvent aboyer, ils peuvent solliciter, ils ne déchirent que ceux qui le veulent (1). Si bien qu'au fond, derrière cette façade de grandeur et de puissance se cache, chez le démon, une vraie faiblesse que Bossuet décrit ainsi (2) :

« Il est fort contre les lâches et les timides, mais très faible et impuissant pour les courageux. En effet, nous voyons dans les saintes Lettres qu'il nous y est représenté tantôt fort, tantôt faible, tantôt fier et tantôt tremblant; et il n'y eut jamais une bête plus monstrueuse. C'est un lion rugissant qui se rue sur nous; c'est un serpent qui rampe par terre, et il n'est rien de plus aisé que d'en éviter les approches. « Il tourne autour de vous pour vous dévorer. » Mais résistez-lui seulement, et il se mettra en fuite : « Resistite diabolo, et fugiet a vobis. » — Écoutez comme il parle à notre Sauveur : Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus, fils de Dieu? (Luc, VIII, 28). Voilà un serviteur qui parle bien insolemment à son maître; mais il ne soutiendra pas longtemps sa fierté. Et je te prie, dit-il, ne me tourmente pas : « Obsecro te, ne me torqueas. Venisti ante tempus torquere nos » (Matth., VIII, 29). Voyez comme il tremble sous les coups de fouet... Enfin, est-il rien de plus méprisable que toute cette grandeur qu'il affecte, puisque, avec cette intelligence qui le rend superbe et toutes ces qualités extraordinaires, nous lui semblons néanmoins dignes d'envie; et tout impuissants que nous sommes, il désespère de nous pouvoir vaincre, s'il n'y emploie les ruses et la surprise. »

(1) S. Augustin, Serm. XXXVII : « Alligatus est enim (diabolus) tanquam annexus canis catenis, et nemini potest mordere, nisi eum qui se illi mortifera securitate conjunxerit : latrare potest, sollicitare potest, mordere omnino non potest, nisi volentem. Non enim cogendo, sed suadendo nocet; nec extorquet a nobis consensum, sed petit. »

(2) Sermons I et II pour le I^er^ dimanche de Carême.

De plus, Dieu, Maître du démon, comme de toute créature, met un frein à ses appétits et appose des limites à son action. « Laissez-le se morfondre, et tenez toutes les avenues bien fermées, écrit saint François de Sales à Mme de Chantal; il se lassera enfin, ou, s'il ne se lasse, Dieu lui fera lever le siège (1). » — « Il est vrai que le démon a ses forces entières, dit aussi Bossuet. Mais Celui qui les lui a laissées pour son supplice, lui a mis un frein dans les mâchoires, et ne lui lâche la bride qu'autant qu'il lui plaît (2). »

Au reste, voici la doctrine de l'Église sur ce point : « Quelles que soient la puissance, l'obstination et la haine du démon contre nous, il ne peut cependant nous tenter et nous tourmenter ni autant ni aussi longtemps qu'il le voudrait. Tout son pouvoir dépend de la volonté de Dieu, et il ne s'en sert que par sa permission. On connaît l'exemple de Job, que Satan n'eût jamais touché si le Seigneur ne lui eût point dit : « Voilà, je te livre tout ce qu'il possède. » Mais si Dieu n'avait pas ajouté : « Seulement n'étends point la main sur lui », Satan l'eût fait périr d'un seul coup avec ses enfants et tous ses biens. Et même la puissance des démons est tellement liée, qu'ils n'auraient pas pu se jeter, sans la permission de Dieu, sur ces pourceaux dont il est question dans l'Évangile (3). »

« Le pouvoir d'éprouver les justes, conclurons-nous avec saint Augustin, n'appartient donc à Satan que dans une certaine mesure. »

Cette mesure, nous la connaissons. « Dieu est fidèle, dit l'Apôtre, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-

(1) Lettre à Mme de Chantal, lettre XIV, t. X, édit. Vivès.
(2) Bossuet, II[e] Sermon pour le I[er] Dimanche de Carême.
(3) Catéchisme du Concile de Trente, chap. XLV, 6[e] demande du *Pater*, § III.

delà de vos forces (1). » Par là saint Paul montre que le secours est toujours placé auprès de la tentation. Mais qui peut déterminer dans quelle mesure il est accordé, si ce n'est Dieu lui-même? Lui seul connaît et pénètre le cœur de l'homme. Le démon essaie d'explorer, de scruter cet intérieur qui lui échappe : « Il rôde sans cesse autour de nous; il examine de toutes parts chacune de nos vertus théologales, cardinales et morales, et, lorsqu'il a découvert en nous l'endroit le plus faible et le moins pourvu des armes du salut, c'est par là qu'il nous attaque et qu'il tâche de nous prendre (2). »

Dieu, « qui pèse les esprits », accourt alors à notre aide. « Pour que la lutte ne soit pas inégale, dit saint Thomas, il y a, comme compensation, du côté des hommes, d'abord et principalement le secours de la grâce divine; et, en second lieu, la garde des bons anges. « Ne crains pas, disait Élisée à son serviteur : ceux qui sont avec nous sont plus nombreux que ceux qui sont avec eux (3). »

Enfin, — et surtout, — nous trouvons, dans la Passion de Jésus-Christ, un remède infaillible contre toutes les tentations diaboliques. « Le démon dit un jour à saint

(1) I Cor., x, 13 : « ... Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere. » — « Ubi commendat, commente S. Thomas, Deum adjutorem, quia dat nobis *resistendi potentiam*, quod notatur ibi : sed faciet cum tentatione provocatum,... *perseverantiam*, quod notatur ibi : ut possitis sustinere. Vere fidelis Deus, qui dat potentiam, ne vincamur, gratiam ut mereamur, constantiam ut vincamus. Dicit ergo : Fidelis..., etc. ; quasi diceret : Vos ad hoc hortor et moneo. Quod potestis : fidelis Dominus in omnibus verbis suis, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis : quod utique posset diabolus, si permitteretur, quia non est potestas super terram, quae ei comparetur (Job, XLI). » (Comment. in I ad Corinth., c. x, lectio III.)

(2) Saint Ignace de Loyola : 14e Règle pour le discernement des esprits, 1re Semaine.

(3) Ia P., q. 49, a. 2, ad 2.

Antoine, abbé : « Pourquoi tes moines m'en veulent-ils? pourquoi me persécutent-ils? — Ils ont bien raison, répondit le saint, puisque tu les obsèdes de tes tentations. — Nullement, ce sont eux-mêmes qui se font la guerre par leurs passions. Car, pour moi, je suis réduit à l'impuissance; Jésus-Christ règne aujourd'hui partout (1). »

Cette dernière assertion était exagérée. Mais il est certain que, par sa mort, le Sauveur a détruit l'empire du diable et donné aux hommes le moyen d'échapper à sa tyrannie : plus son règne s'étend, plus celui de Satan s'affaiblit et voit se rétrécir ses frontières.

« Le diable, il est vrai, dit saint Thomas, peut, encore maintenant, avec la permission de Dieu, tenter les âmes et affliger les corps de ses vexations; mais un remède est préparé à l'homme dans la Passion du Christ, qui lui servira de bouclier contre les attaques de l'ennemi, de peur qu'il ne le séduise pour l'entraîner à la mort éternelle (2). »

Aussi, pour forts et astucieux que soient les démons, unissant en eux la vigueur du lion rugissant et la ruse du serpent tortueux, il suffira, le plus souvent, pour les mettre en fuite, d'un simple signe de croix, ou de la pieuse invocation du saint Nom de Jésus.

« *Ecce crucem Domini : fugite partes adversae : vicit Leo de tribu Juda, Radix David... Per signum Crucis, de inimicis nostris, libera nos, Deus noster* (3). »

E. Masson, O. P.

(1) Louis de Grenade, Sermons.

(2) III[a] P., q. 49, a. 2, ad 2 : « Diabolus etiam nunc potest quidem Deo permittente homines tentare quantum ad animam, et vexare quantum ad corpus ; sed tamen, praeparatum est homini remedium ex passione Christi, quo se potest tueri contra hostis impugnationes, ne seducatur in interitum mortis aeternae. »

(3) Office de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

La Virginité consacrée à Dieu

selon saint Thomas

Au début de son étude sur la virginité, saint Thomas (1) rapporte ces paroles de saint Augustin, *de Virginitate*, c. 8 : « La virginité est la continence parfaite, par laquelle l'intégrité de la chair est gardée, vouée, consacrée à Dieu, créateur de l'âme et du corps. » — « C'est dans une chair corruptible la pensée continuelle (ou le ferme propos) de garder une incorruptible pureté » (ibid., c. 13).

Saint Thomas (2) explique que *l'acte* de la vertu de virginité consiste formellement dans *la ferme résolution* de s'abstenir toujours, jusqu'à la mort, du plaisir des sens ou charnel. Il s'ensuit qu'une vierge garde la virginité, sous la violence extérieure qui lui est faite, si elle ne donne pas son *consentement*, tandis qu'elle perdrait cette vertu par le seul consentement intérieur à ce plaisir des sens. Il est vrai que dans ce cas, tant qu'il n'y a pas eu d'acte extérieur coupable, on peut recouvrer la virginité par la contrition et la pénitence.

Voyons, à la suite du Docteur angélique : 1° le sens et la portée du conseil évangélique, qui invite à la pratique de cette vertu, 2° ce qu'elle est elle-même comme vertu spéciale et dans son rapport avec les autres vertus, 3° ce qu'est la consécration des vierges, 4° enfin comment la virginité dispose à la contemplation et à l'union divine.

(1) II^{a} II^{æ}, q. 152. — (2) Ibid., a. 1.

*
* *

Le Conseil évangélique

La virginité est l'objet d'un conseil évangélique, comme l'enseigne saint Paul (I Cor., VII, 25) : « Pour ce qui est des vierges, je n'ai pas de précepte du Seigneur, mais je donne un conseil, comme ayant reçu du Seigneur la grâce d'être fidèle... Si tu t'es marié, tu n'a pas péché, et si la vierge s'est mariée, elle n'a pas péché; mais ces personnes auront des afflictions dans la chair, et moi je voudrais vous les épargner... Le temps est court...; il faut donc que ceux... qui usent du monde soient comme n'en usant pas; car elle passe, la figure de ce monde. Or je voudrais que vous fussiez sans préoccupation. Celui qui n'est pas marié a le souci des choses du Seigneur; il cherche à plaire au Seigneur; celui qui est marié a le souci des choses du monde, il cherche à plaire à sa femme et il est partagé. De même la femme, celle qui n'a pas de mari, et la vierge, ont le souci des choses du Seigneur, afin d'être saintes de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée a souci des choses du monde, elle cherche à plaire à son mari... Ainsi celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait *mieux*. »

Chaque conseil évangélique nous invite à un acte meilleur que l'acte contraire, *est de meliori bono*. La virginité perpétuelle, conservée par amour de Dieu, est plus parfaite que le mariage.

Le Seigneur a dit en effet (Matth., XIX, 12) que certains ont renoncé à fonder une famille pour vivre davantage des choses du royaume de Dieu, « *propter regnum caelorum. Qui potest capere capiat!* » Que celui qui peut comprendre, comprenne! Et l'Apocalypse (XIV, 4) ajoute : « Ce sont eux qui accompagnent l'Agneau partout où il va. Ils ont

été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'Agneau ; et il ne s'est point trouvé de mensonges dans leur bouche, car ils sont irréprochables. »

Aussi l'Église a-t-elle condamné comme hérésie au Concile de Trente, session 24, canon 10, la doctrine luthérienne, selon laquelle l'état de virginité n'est pas plus parfait et plus élevé que celui du mariage. Luther allait même jusqu'à dire que le vœu de virginité est illicite, comme contraire à la nature.

Saint Thomas (*loc. cit.*, a. 2) a réfuté d'avance cette hérésie en montrant que *le corps étant fait pour l'âme* et *l'âme pour Dieu*, il est légitime de s'abstenir de toute délectation charnelle pour *vaquer plus librement à la contemplation de la Vérité divine*. Telle est la subordination parfaite des moyens à la fin ultime : le corps est pour l'âme, l'âme est pour la contemplation et l'amour de Dieu, pour chanter sa gloire ou le rayonnement de sa bonté. Comment l'homme peut-il s'égarer au point de soutenir que la virginité conservée par amour de Dieu est illicite? Loin d'être au-dessous de la moralité commune, elle la dépasse, et cela pour disposer l'âme à la vie contemplative, qui est la vie en Dieu. La virginité délivre de la servitude du corps et des passions, qui généralement vont au-delà de la mesure, lorsqu'on ne les retient pas en deçà.

C'est pourquoi Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et après eux tant de saints ont pratiqué excellemment cette vertu.

L'insensé objecte avec Luther : Mais *le bien commun* de l'humanité, la perpétuité de l'espèce humaine assurée par le mariage, est supérieur au *bien privé* que poursuit la personne qui veut rester vierge.

La sagesse répond par saint Thomas (*loc. cit.*, a. 4) : *Dieu, qui est le souverain bien, est supérieur au bien commun de l'espèce humaine*; le bien divin dépasse le bien humain, le bien de l'âme est supérieur à celui du corps,

le bien de la vie contemplative à celui de la vie active. Or la sainte virginité est immédiatement ordonnée au bien de l'âme, à la vie contemplative ou à l'union à Dieu, tandis que le mariage est ordonné à la conservation de l'espèce humaine et à la vie active.

La contemplation des choses divines est évidemment plus parfaite que la multiplication de l'espèce humaine, qui est la fin du mariage (ibid., a. 4, ad 3). L'état de virginité est donc incontestablement un état de vie supérieur. Ce serait même une hérésie de le nier, comme l'affirme le Concile de Trente (sess. 24, can. 10) contre les luthériens et comme l'a rappelé S. S. Pie IX contre le naturalisme moderne (Encycl. *Qui pluribus*, Denzinger n° 1774).

Par la virginité la personne humaine vit, dans un corps de chair, une vie toute spirituelle, qui se rapproche de celle des anges; cette vie très pure rend le corps de plus en plus semblable à l'âme et rend l'âme de plus en plus semblable à Dieu. La pureté du cœur apparaît dans le regard, l'attitude, le geste, et quelquefois le corps des saints reste incorruptible dans leur tombeau, signe glorieux de leur chasteté parfaite. L'âme par cette vertu se dispose aussi à participer à la lumière de Dieu, à son amour et à sa force.

La virginité est, comme la magnanimité, une vertu qui dépasse la *mesure commune*, mais elle a sa *mesure* à elle, *éminente*, car elle tend vers de grandes choses *parfaitement proportionnées* au souverain Bien, qui est Dieu.

Contre cette haute doctrine traditionnelle, Luther a encore objecté : Mais personne ne peut savoir avec certitude s'il aura la grâce pour être fidèle au vœu de chasteté, et donc personne ne peut le faire, ce serait imprudent et par suite illicite.

Il n'est pas nécessaire, répond la théologie, d'avoir la certitude absolue qu'on recevra cette grâce; il suffit

d'entendre le conseil du Seigneur, de se sentir attiré par lui, et, après avoir pris l'avis d'un bon guide, de mettre sa confiance en la grâce de Dieu. La certitude de l'espérance n'est pas spéculative comme celle de la foi, c'est une certitude d'ordre pratique, à laquelle participe la volonté, qui, sous la direction de la foi, tend sûrement vers la fin divine (IIª IIᵃᵉ, q. 18, a. 4, et q. 88, a. 4 : « An expediat aliquid vovere »). De même pour se convertir au christianisme et faire les promesses du baptême, il suffit de connaître qu'avec le secours de la grâce on pourra persévérer. Le vœu de virginité, loin d'être illicite, convient donc parfaitement à ceux qui se sentent attirés par le conseil du Seigneur, et qui mettent en lui leur confiance.

*
* *

La vertu spéciale de virginité et son rapport avec les autres vertus

Saint Thomas (*loc. cit.*, a. 3) se demande si la virginité est une *vertu spéciale*, distincte de la simple chasteté. Il n'hésite pas à répondre affirmativement. La virginité, dit-il, est une vertu spéciale, distincte de la chasteté commune, à raison de son *excellence* spéciale, du renoncement total jusqu'à la mort aux plaisirs des sens. Ainsi *la magnanimité* est une vertu spéciale, parce qu'elle tend vers de grandes choses dans la pratique de toutes les autres vertus qu'elle inspire. Ainsi encore la munificence dépasse par sa générosité la libéralité commune.

Par opposition, la chasteté conjugale et celle du veuvage, n'ayant pas l'excellence de la virginité, ne sont pas des vertus spéciales, distinctes de la chasteté commune.

Il y a plus encore : la virginité consacrée à Dieu a dans l'ordre spirituel une fécondité merveilleuse. Elle a renoncé

pour le Seigneur à la fécondité matérielle du mariage de la terre, mais elle reçoit dès ici-bas *le centuple*, car elle est le principe, ou tout au moins la condition, d'une paternité spirituelle ou d'une maternité spirituelle, qui transmettent une vie qui doit durer, non pas seulement soixante ou quatre-vingts ans, mais toujours.

Notre-Seigneur n'a pas voulu fonder une famille déterminée, parce qu'il venait fonder l'immense famille de l'Église, qui doit durer non seulement jusqu'à la fin des temps, mais toute l'éternité. Le sacerdoce, qui est la participation de celui du Christ, confère au prêtre une paternité spirituelle, qui transmet aux âmes la vie de la grâce, comme nous le voyons chez les Apôtres. Au-dessus d'eux la Vierge Marie, sans avoir le caractère sacerdotal, reçut la plénitude de l'esprit du sacerdoce ; elle est à la fois Mère de Dieu et Mère de tous les hommes, Médiatrice universelle de toutes les grâces en général et en particulier. Au pied de la croix elle entendit Notre-Seigneur lui dire en lui montrant saint Jean, qui représentait toute l'humanité rachetée : *Femme, voici ton Fils*. Après elle, toutes les épouses du Christ, qui participent à la virginité de Marie, sont appelées à participer aussi à sa maternité spirituelle à l'égard des âmes, pour lesquelles elles doivent spécialement prier et se sacrifier.

Telle est l'excellence de la virginité. Il ne s'ensuit pourtant pas que *toute* vierge consacrée à Dieu soit plus parfaite qu'une mère chrétienne très fidèle à tous ses devoirs. Elle est sans doute plus parfaite à un point de vue, c'est-à-dire à raison de sa virginité, mais elle peut être purement et simplement moins parfaite, si elle a un moindre degré de charité. La charité, qui nous unit à Dieu et au prochain, est en effet la vertu suprême, qui inspire et anime toutes les autres. Aussi la vierge chrétienne doit-elle être très humble dans sa virginité et ne pas croire que, par

cette vertu, elle est absolument plus parfaite que telle ou telle bonne mère, qui ne cesse de se sacrifier pour ses enfants dans l'esprit du Christ.

La virginité n'est donc pas la plus haute des vertus (cf. S. Thomas, ibid., a. 5), mais elle est la forme la plus parfaite de la vertu de chasteté. Elle vient au-dessous des vertus théologales, qui nous unissent immédiatement à Dieu, au-dessous de la vertu de religion, qui rend à Dieu le culte qui lui est dû, et qui lui offre les actes de la chasteté religieuse ; elle est même au-dessous de la vertu de force, qui sacrifie non seulement certains plaisirs, mais toute la vie pour Dieu en supportant, s'il le faut, le martyre. Toujours la fin dépasse les moyens, et ceux-ci sont d'autant plus parfaits qu'ils se rapprochent davantage du but auquel ils sont ordonnés.

Mais, si elle n'est pas la plus haute des vertus, la virginité donne pour ainsi dire un corps visible à la vertu suprême de l'amour de Dieu, car elle la manifeste splendidement, en renonçant jusqu'à la mort à tout autre amour.

*
* *

La consécration des vierges

Saint Thomas a parlé plusieurs fois dans ses œuvres, de *la consécration des vierges* (1). En particulier au IV^e^ livre des *Sentences*, dist. 38, q. 1, a. 5, il se demande si, parmi les personnes qui se donnent à Dieu et font vœu de continence perpétuelle, on doit donner un voile spécial aux vierges. Voici sa réponse :

« Dans la liturgie de l'Église il ne saurait y avoir aucune

(1) Cf. *Tabulam auream operum S. Thomae*, aux mots *Consecratio*, 13, 14, 15, 16, 17, et *Virginitas*, 25, 26.

fausseté. Or, dans toute la liturgie de la prise du voile des vierges, il est parlé de l'intégrité de la chair, comme il est aisé de s'en rendre compte. Donc ce voile virginal ne peut être donné qu'aux vierges. »

Quelle en est la raison profonde? Saint Thomas l'explique ainsi :

« Dans l'Église tout rite sensible a une signification spirituelle; et, comme un signe corporel ne peut suffisamment représenter une chose spirituelle, il faut quelquefois que la même chose spirituelle soit représentée par plusieurs signes sensibles. *Le mariage spirituel du Christ et de l'Église est à la fois fécond et absolument pur*, sans corruption aucune. Il est fécond, puisque par lui nous sommes régénérés, devenons enfants de Dieu; il est absolument pur de toute corruption, puisque, dit saint Paul, « le Christ a purifié l'Église dans l'eau baptismale... pour la faire paraître devant lui glorieuse, sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée » (Ephes., v, 27). C'est pourquoi le même saint Paul dit aux fidèles de Corinthe : « J'ai conçu pour vous une jalousie de Dieu; car je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au Christ comme une vierge pure » (II Cor., xi, 2).

« Or la fécondité corporelle n'est pas compatible avec l'intégrité de la chair ou la virginité. *C'est pourquoi il a fallu représenter par deux signes différents le mariage spirituel du Christ et de l'Église*, un de ces signes symbolisant sa *fécondité*, et l'autre sa *pureté parfaite* ou intégrité.

« C'est ainsi que le mariage de la terre représente le mariage spirituel, quant à sa fécondité, et qu'il devait y avoir un *autre symbole pour représenter ce même mariage spirituel dans sa pureté absolue*; cet autre symbole se trouve dans la réception du voile des vierges et dans les paroles et cérémonies qui l'accompagnent. C'est pourquoi seul l'Évêque, à qui est confiée la garde de l'Église, peut, en

leur donnant le voile, fiancer les vierges au Christ; il le fait comme le paranymphe et l'ami de l'Époux. De plus, l'intégrité ou parfaite pureté de l'union du Christ et de l'Église est symbolisée *pleinement* par la continence virginale; elle l'est d'une façon moindre (*semiplena*) par la continence des veuves. C'est pourquoi on donne aussi un voile aux veuves (qui entrent dans la vie religieuse), mais pas avec la même solennité qu'aux vierges. »

La solennité dont parle ici saint Thomas est bien celle de *la consécration des vierges*, qui est longuement exposée dans le *Pontifical* et que seul l'Évêque ou son délégué, comme il vient d'être dit, peut accorder.

Le saint Docteur se fait même, à ce sujet, cette objection : « Mais cette consécration des vierges ne confère pas la grâce, car elle serait alors un sacrement, et ce sacrement devrait être donné aussi aux veuves, qui ont aussi besoin d'un secours spécial de la grâce, pour être fidèles à leur vœu. »

Il répond (ibid., ad 2) : « *Dans la consécration des vierges*, comme dans le sacre des rois et dans les autres bénédictions du même genre, *une grâce est donnée* (*gratia datur*), s'il n'y a pas d'obstacle du côté de la personne qui la reçoit. Cependant ces consécrations et bénédictions ne sont pas appelées des sacrements, car elles ne sont pas instituées pour guérir du mal du péché comme les sacrements (1). »

« Tout état de vie éminent, dit encore saint Thomas, requiert un secours spécial de la grâce, qui est accordé par une consécration, celle par exemple des rois, des moines,

(1) IV *Sent.*, d. 38, q. 1, a. 5, ad 2 : « In consecratione virginum, sicut et in unctione regum, et in aliis hujusmodi benedictionibus, gratia datur, nisi sit impedimentum ex parte suscipientis; sed tamen sacramenta non dicuntur, quia non sunt instituta ad curationem morbi peccati, sicut alia sacramenta. »

des moniales. Ces consécrations sont des actions hiérarchiques dont parle Denys au ch. II de la Hiérarchie ecclésiastique (1). » — « Ce ne sont pas des sacrements, elles ne donnent pas à ceux qui les reçoivent le pouvoir de dispenser les choses divines, comme le fait le sacrement de l'Ordre (2). »

« Comme la solennité du mariage de la terre consiste dans l'apparat avec lequel il s'accomplit, la solennité du vœu ou de la promesse faite à Dieu consiste en une bénédiction spirituelle ou consécration, qui fut instituée par les Apôtres et qui accompagne la profession selon certaine règle, comme le dit Denys dans la *Hiérarchie ecclésiastique*, ch. II, après avoir parlé du sacrement de l'Ordre... Cette solennité convient lorsqu'on renonce définitivement au monde en embrassant pour toujours l'état de perfection (3). » Cette consécration, selon saint Thomas, est indélébile, comme un calice est consacré pour toujours (4).

(1) IV *Sent.*, d. 2, q. 1, a. 2, ad 9 : « Ad quamlibet eminentiam status datur aliqua sanctificatio, cum sit ibi necessarium speciale auxilium gratiae, sicut in consecratione regum et monachorum et monialium, et ideo sunt actiones hierarchicae, et propter hoc Dionysius de eis determinat, *De eccl. hierarch.*, c. II ; non tamen habent rationem sacramenti... »

(2) IV *Sent.*, d. 24, q. 1, a. 1, q. 3, 3 : « Monachi et Abbates benedicuntur, et tamen illae benedictiones non sunt sacramenta. Et similiter nec regalis inunctio, quia post hujusmodi benedictiones non ordinantur aliqui ad dispensationem divinorum sacramentorum, sicut per benedictionem ordinis, et ideo non est simile. »

(3) II^a II^{ae}, q. 88, a. 7 : « Solemnitas voti attenditur secundum aliquid spirituale, quod ad Deum pertineat, idest secundum aliquam spiritualem benedictionem vel consecrationem, quae ex institutione Apostolorum adhibetur in professione certae regulae, secundo gradu post sacri ordinis susceptionem, ut dicit Dionysius cap. 2 *Ecclesiast. Hier.* Et hujus ratio est, quia solemnitates non consueverunt adhiberi, nisi quando aliquis *totaliter mancipatur* alicui rei... »

(4) II^a II^{ae}, q. 88, a. 11 : « Non autem potest facere aliquis Ecclesiae Praelatus, ut id quod est sanctificatum, sanctificationem amittat, etiam in rebus inanimatis ; puta quod calix consecratus desinat esse consecratus, si maneat integer. Unde multo minus potest hoc facere

C'est à raison de l'excellence de la virginité que cette consécration est réservée aux Évêques. Tandis que le prêtre peut bénir un mariage et donner le voile aux veuves, « seul l'Évêque, à qui est confiée la garde de l'Église, peut fiancer au Christ les vierges, qui sont la figure de l'Église, épouse du Sauveur (1). »

Saint Thomas se fait encore deux objections au sujet de cette antique coutume de l'Église. N'est-ce pas, dit-il, une peine injuste de priver de cette consécration celles qui, après avoir, par suite de violence, perdu la virginité, veulent se donner à Dieu?

Il répond : « Celles qui ont ainsi subi violence, sans y consentir en rien, n'ont point perdu la gloire de la virginité aux yeux de Dieu; mais parce qu'il est bien difficile en pareil cas de ne pas éprouver quelque complaisance illicite, l'Église, qui ne peut juger de l'intérieur des consciences, ne donne pas le voile (et la consécration) des vierges à celles qui ont subi cette violence extérieure. Aussi le pape saint Léon (Epist. 87) dit-il : « Les servantes de Dieu, qui par l'oppression des barbares ont perdu leur intégrité, feront mieux, par humilité et réserve, de ne pas oser entrer dans la communauté des vierges (2). »

Mais, s'objecte encore saint Thomas, il y aura parfois scandale, si, par le fait de refuser à une personne le voile et la consécration des vierges, on révèle qu'elle a perdu la virginité.

aliquis praelatus, ut homo Deo consecratus, quamdiu vivit, consecratus esse desistat. Solemnitas autem voti consistit in quadam consecratione seu benedictione voventis, ut dictum est. »

(1) IV *Sent.*, d. 24, q. 2, a. 3, c : « Novem sunt quae supra sacerdotem possunt episcopi, scil. clericos ordinare, virgines benedicere, basilicas dedicare, clericos deponere, synodos celebrare, charisma conficere, vestes et vasa consecrare. » — Ibid., d. 25, q. 1, a. 1, c : « Solus episcopus virgines benedicit, quae figuram gerunt Ecclesiae Christo desponsatae; cujus cura ipsi principaliter committitur. »

(2) IV *Sent.*, d. 38, q. 1, a. 5, ad 4.

Le saint Docteur répond : « Pour éviter un scandale on ne doit pas changer les sacrements ou les sacramentaux dans l'Église (car en soi et en beaucoup de cas la consécration des vierges a sa raison d'être). Mais, comme le disent certains théologiens, dans un cas particulier, pour éviter le scandale on peut prendre une précaution, en se contentant de faire alors les cérémonies qui ne sont pas de la substance même de la bénédiction ou consécration des vierges, et en remplaçant dans les paroles le mot de virginité par celui de chasteté (1). »

De fait, dans le Cérémonial de plusieurs Ordres religieux, notamment de l'Ordre de Saint-Dominique, pour la prise de voile, des modifications sont notées, que l'on fait lorsque c'est aux veuves que le voile est donné (2).

Cet enseignement de saint Thomas est bien conforme à la tradition, notamment à ce qu'a écrit sur ce sujet saint Ambroise, spécialement aux paroles par lesquelles, à l'autel, il consacrait des vierges, qui venaient parfois de Bologne et autres villes voisines pour recevoir à Milan cette consécration. La même coutume existait dans les Églises d'Afrique, et, comme le montrent plusieurs documents, remontait jusqu'au premier siècle; on enseignait communément que seul l'Évêque peut donner cette consécration (3).

Cette antique consécration des vierges est reçue aujourd'hui par de nombreuses religieuses d'Ordres antérieurs

(1) IV *Sent.*, d. 38, q. 1, a. 5, ad 5.

(2) *Processionarium juxta ritum S. Ordinis Praedicatorum*, 1913, p. 152-162, « Officium ad ponendum velum monialibus ». Suivant les cas, on dit soit le psaume 44e et l'antienne *Ista est virgo*, soit le psaume 84e et trois autres antiennes.

(3) Cf. IIIe Index général de la Patrologie latine de Migne, tome 220, p. 710. *Index de Virginibus*, chapitre *de Consecratione Virginum*. Item P. L., t. XVI, 204, 275, 372; LII, 1098, 1099, 1100; LXXVIII, 173; CLXX, 558.

au XIII[e] siècle et par quelques-unes de fondation récente. Dans d'autres Ordres, le vœu solennel de virginité est considéré comme son équivalent.

*
* *

Virginité, contemplation et union divine.

Cette vertu suppose une grande vigilance pour être conservée dans toute sa perfection et sa délicatesse, comme une fleur spirituelle qui ne se flétrit jamais. Elle exige la mortification extérieure du corps et des sens, particulièrement de la vue et du toucher, aussi la mortification intérieure de l'imagination qui porte à la rêverie, et celle du cœur qui court risque de s'égarer loin de Dieu, de se créer des chaînes et de perdre la sainte liberté qu'il lui faut pour s'élever toujours, comme une flamme très pure, vers l'infinie beauté et bonté de Celui qui veut être l'Époux des âmes.

Pour garder cette vertu, qui est un don de Dieu, il faut recourir constamment aux deux grands Médiateurs qui nous ont été donnés à cause de notre faiblesse ; il faut se consacrer à Marie, Vierge des vierges, pour qu'elle nous conduise à l'intimité du Christ, comme lui-même nous conduira à l'intimité du Père. Alors se réalisera la parole : *Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu !* Bienheureux ceux qui élèvent constamment leur cœur vers le Très-Haut, ils le verront face à face au ciel, et même dès ci-bas ils le verront en quelque sorte en eux-mêmes et dans l'âme de leurs frères, en ce sanctuaire intérieur où Il daigne venir habiter.

Saint Thomas remarque à ce sujet, dans son Commentaire sur saint Matthieu, v, 8 : « Un cœur pur, libre de pensées et d'affections étrangères (à Dieu), est comme un

temple consacré au Seigneur, où dès ici-bas nous pouvons le contempler... Rien plus que l'impureté n'empêche la contemplation divine; aussi est-il dit dans l'Épître aux Hébreux, XII, 14 : « Recherchez la paix avec tous et la sainteté sans laquelle personne ne verra le Seigneur »..... Dès ici-bas les saints, parce que leur cœur est rempli de la grâce et de la justice divines, contemplent Dieu d'une façon bien supérieure à ceux qui ne le connaissent guère que par les créatures corporelles. Plus les effets de la Cause première sont élevés, mieux ils nous la font connaître. Ceux qui ont le cœur pur et vivifié par la charité, deviennent de plus en plus semblables à Dieu et le connaissent d'autant mieux, selon la parole du psaume XXXIII, 9 : Goûtez et voyez combien le Seigneur est bon. »

Lorsque l'âme, par la chasteté parfaite, est purifiée de toute affection désordonnée, son esprit, dégagé de l'erreur, s'élève, par le don d'intelligence, du sensible vers le spirituel, et, sans arriver dès ici-bas à voir Dieu tel qu'il est, il voit de mieux en mieux ce que Dieu n'est pas, et qu'il dépasse infiniment non seulement tous les corps, le firmament et ses étoiles, mais tous les esprits créés et créables. L'âme voit que la vie intime de Dieu dépasse aussi toutes idées que nous pouvons nous faire de Lui et celles même dont Il s'est servi pour se révéler à nous. Le cœur pur dès ici-bas pressent expérimentalement que Dieu est supérieur en un sens à la Vérité, à la Bonté, à la Sagesse, à l'Amour, à la Justice, à la Miséricorde, à la Toute-Puissance, car sa Vie intime contient formellement et éminemment ces perfections infinies, fondues et identifiées en une harmonie ineffable, qui ne se révélera que par la vision béatifique, et qui n'est pleinement comprise que par l'intelligence incréée. Cf. IIª IIᵃᵉ, q. 8, a. 7.

Bienheureuses les âmes qui ont entendu le conseil évangélique de la virginité et qui l'ont toujours parfaitement

suivi! A la suite de saint Bernard, de saint Thomas d'Aquin, de saint Jean de la Croix, il leur est donné de saisir le sens de ce livre fermé à tant d'autres, qui s'appelle *le Cantique des cantiques*, et, sous l'illumination du Saint-Esprit, qui aime à se pencher vers les cœurs purs, elles y découvrent des beautés spirituelles, qui passent de beaucoup les vues de la critique humaine la plus pénétrante.

En voici un exemple parmi tant de richesses anciennes et nouvelles que contient et contiendra toujours la vie de l'Église.

Cantique, v, 13 : « *Labia ejus, lilia distillantia myrrham primam* : Les lèvres de mon bien-aimé sont comme des lis, d'où découle la myrrhe la plus pure. » — Cette parole dit admirablement ce qu'est le baiser du Christ, purifiant et sanctifiant. Il donne à l'âme aimante une éclatante blancheur, comme celle des lis, et l'embaume d'un parfum si suave et si fort en même temps qu'elle en est toute pénétrée. Cette blancheur et ce parfum rejaillissent en quelque sorte au dehors, comme si, au contact des lèvres de Jésus, l'âme recevait un reflet de la beauté du Père et de la splendeur de sa gloire... Ce qu'exprime la bouche du Christ est aussitôt réalisé, car il est la Vérité infaillible et créatrice. Il est la Parole même de Dieu, qui crée les mondes matériels et spirituels, qui écrase le pécheur rebelle et relève le pécheur repentant, qui éprouve le fort et ménage le faible. Elle atteint ceux qui veulent la recevoir et ceux qui la rejettent... Rien, personne n'échappe à ses sentences, bien que les uns et les autres les accueillent très différemment.

Quand Jésus se penche, par un amour de prédilection, vers une âme, et quand Il va, dans cet amour vraiment inouï et inconcevable, jusqu'à lui donner un baiser de sa bouche, l'âme n'est plus elle-même; elle est comme perdue dans le Christ; elle ne pourrait dire ce que ce contact opère en elle; les anges eux-mêmes ne le pourraient pas. Sous cette étreinte si purifiante, si élevante, si transformante, l'âme se sent pénétrée, toute imprégné de l'amour de son Dieu, comme si quelque chose de la vie intime de la Trinité sainte s'infiltrait en elle. Elle est saisie, enveloppée par un amour débordant et fort.

qui, comme l'aigle se jetant sur sa petite proie, l'emporte à des hauteurs inaccessibles à tout autre... La force de cet amour n'enlève rien à sa suavité... L'âme goûte toute la tendresse et les exquises délicatesses du Cœur de Jésus ; elle s'enhardit parfois jusqu'à lui parler presque d'égale à égal... et cependant elle ne voit jamais mieux sa bassesse, sa misère, son néant ; elle voit avec évidence qu'elle n'est rien, et que Lui est tout.

Labia ejus, lilia distillantia myrrham primam. La bouche du Christ est comme des lis, car elle est toute pureté, toute virginité, toute sainteté. Son seul contact virginise et transforme l'âme, lui donnant une beauté nouvelle... Il doit y avoir alors une très grande augmentation de la grâce sanctifiante dans l'essence même de l'âme, de la foi dans l'intelligence, de la charité dans la volonté, car l'âme sort de cette étreinte divine comme grandie, ainsi qu'il arrive dans une très fervente communion.

Elle comprend toute la grandeur de la grâce que le Seigneur Jésus lui a faite dans son miséricordieux et inexplicable amour pour elle, qui n'est que pauvreté et misère. Elle se tient aux pieds de Jésus avec reconnaissance et amour, car elle sait que là est plutôt sa place et même qu'elle est indigne d'être là...

Cependant, dans le secret de son cœur, elle ose aspirer au baiser du Christ, car elle sait par expérience que ce contact opère en elle de grandes choses. Elle en sort si pure, si virginale, si transformée... Dans le silence de son intimité avec Jésus-Christ, qui l'introduit dans la vie ineffable de la Sainte Trinité, tout son pauvre être s'abîme dans le sentiment de son néant et chante pourtant avec une joie toujours nouvelle les infinies miséricordes du Très-Haut : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

Parce qu'elle est comme des lis, la bouche de mon Bien-Aimé distille la myrrhe, « *myrrham primam* ». — L'amour du Christ donne la pureté, et la pureté, à la vue des offenses faites à Dieu, fait naître la souffrance. La myrrhe monte du Cœur broyé de Jésus à ses lèvres, et, dans le baiser de sa bouche, Il la communique à l'âme. Celle-ci, sous l'étreinte divine, s'enivre de souffrance, de pureté et d'amour.

Pour d'autres, cette myrrhe peut sembler amère... Elle a une saveur exquise pour l'âme attachée, fixée aux lèvres de Jésus. — Cette souffrance la pénètre cependant au plus intime

d'elle-même, elle en saisit toutes les nuances..., mais, pour intense et profonde qu'elle soit, cette souffrance est plus précieuse à l'âme que tous les trésors de la terre; elle ne voudrait pas en perdre la moindre parcelle, sachant que ce serait diminuer son amour...

Les lèvres de mon Bien-Aimé, dit le Cantique, ont le parfum des lis et de la myrrhe... A son contact, l'âme est comme imprégnée de l'un et de l'autre... Elle devient lis et myrrhe dans la mesure de son amour... Comme Il a connu toutes les amertumes, Il en donne le goût dans le baiser de sa bouche, et l'âme ici-bas ne peut vivre sans la myrrhe que lui prodigue son Bien-Aimé.

Si le parfum des lis est suave, celui de la myrrhe est fort et généreux... Ils sont inséparables sur les lèvres du Christ. Plus l'âme y goûte les lis, plus elle est altérée de myrrhe; et plus elle y reçoit la myrrhe, plus elle a faim des lis... Elle se nourrit de souffrance et se désaltère de pureté.

Le seul contact de la bouche du Christ inonde, submerge l'âme dans un tel amour, qu'elle ne peut voir que Lui, et vouloir que Lui. Toute livrée à Lui, par le même amour qui Le donne à elle, l'âme se perd, se fond, disparaît en son Bien-Aimé pour ne faire qu'un avec Lui. *Qui adhaeret Deo, unus spiritus est cum eo.*

C'est, entre beaucoup d'autres, une des formes du Cantique spirituel, par lequel la virginité parfaite se consacre toujours plus intimement à Dieu. C'est l'écho du chant de sainte Agnès : *Amo Christum, in cujus thalamum introibo, cujus Mater Virgo est, cujus Pater feminam nescit, cujus mihi organa modulatis vocibus cantant : Quem cum amavero, casta sum; cum tetigero, munda sum ; cum accepero, virgo sum.*

Enfin c'est à tous les fidèles que saint Paul s'adresse lorsqu'il écrit : « *Æmulor enim vos Dei aemulatione ; despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* J'ai conçu pour vous une jalousie de Dieu ; car je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au Christ comme une vierge pure » (II Cor., XI, 2). Tous les fidèles

forment en effet un corps, l'Église, épouse du Christ, qui doit persévérer dans la foi, l'espérance et l'amour. Nous entrevoyons mieux maintenant l'harmonie de tous ces mystères surnaturels : l'union spirituelle du Christ et de l'Église est à la fois féconde et très pure. Elle devait être symbolisée dans sa fécondité par le sacrement du mariage, et dans sa pureté absolue par la consécration des vierges, qui, comme l'Église portent le nom d'épouses de Jésus-Christ.

Au ciel seulement nous pourrons comprendre tout le prix de cette union spirituelle et toute sa fécondité, lorsque nous verrons toutes les âmes sauvées par les prières et les sacrifices de celles que Jésus a choisies pour les associer à sa vie la plus intime et au grand mystère de la Rédemption.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Rome.

La Communion des Saints

L'annonce de l'*Année Sainte* que vient de faire le Souverain Pontife rappelle aux chrétiens un des dogmes les plus consolants de notre religion et qui intéresse à un haut degré la vie spirituelle. Ce sera une efficace manière de se préparer aux bienfaits du jubilé que de méditer sur ce dogme fondamental de la Communion des Saints.

Par cet article du Symbole nous croyons que les membres de l'Église, à cause de leur intimité avec le Christ, ne font qu'un entre eux et participent aux mêmes biens spirituels. Plusieurs éléments essentiels entrent donc dans cette notion : l'union étroite des chrétiens entre eux et avec le Sauveur; la communauté des richesses surnaturelles entre les membres de l'Église; les relations vivantes et incessantes entre la terre et l'au-delà, etc.

I

Le premier élément est contenu dans les divers textes scripturaires qui nous représentent Notre-Seigneur comme la *vigne*, communiquant la vie aux sarments, comme la *tête*, régissant toute l'économie des membres (1).

En vertu de l'Incarnation, le Christ et les hommes forment une personne mystique, au point que les mérites et les satisfactions du Sauveur peuvent se déverser sur les

(1) Cf. Joan., xv; Ephes., iv.

fidèles et leur appartenir comme aux membres de son corps.

Tel est le grand principe qui domine tout cet enseignement. N'oublions jamais que Jésus-Christ est le nouvel Adam, qu'il a été, comme l'ancien et d'une manière plus parfaite, établi par Dieu chef de l'humanité, que nous sommes contenus en lui, ainsi que nous étions portés dans le premier homme. De même donc que le péché d'un seul nous fait tous mourir, la justice d'un seul peut se répandre sur tous et rendre à tous la vie et la félicité (2).

Le Rédempteur a reçu une double grâce : une grâce *personnelle*, qui le sanctifie lui-même, comble des dons surnaturels son âme et ses puissances avec toutes leurs capacités ; une grâce *capitale*, qui le sacre roi et chef de tous les appelés et lui donne de mériter et de satisfaire pour eux, de même que les influences de la tête se communiquent aux diverses parties de l'organisme. C'est, en fait, une seule grâce qui exerce ces deux rôles, comme c'est par la même réalité que le soleil est chaleur et qu'il réchauffe notre globe (3).

Constitué, par sa grâce capitale, notre Chef authentique, officiel, ou notre Tête, tous ses trésors peuvent profiter aux membres de son Église, parce que ce sont ses membres à lui, incorporés mystiquement en lui.

Dès lors, tous ceux dont le Christ est vraiment le chef doivent être *un* avec lui. Mais c'est ici qu'il faut ajouter avec saint Augustin : Le Christ est un avec mes frères ; je veux être un avec le Christ, pour avoir la vie : donc je

(1) « Caput et membra sunt quasi una persona mystica ; et ideo satisfactio Christi ad omnes fideles pertinet sicut ad sua membra. » S. Thom., III^a P., q. 48, a. 2, ad 1.

(2) I Cor., xv, 47-49 ; Rom., v, 15 ; Ephes., i, 22.

(3) S. Thomas, III^a P., q. 7 et 8. — Nous exposons ces doctrines dans nos volumes français : *Rédemption, Incarnation* (Paris, Téqui) et dans notre livre latin : *De Verbo Incarnato* (Paris, Lethielleux).

serai un avec tous mes frères pour jouir de cette vie abondante qui est déjà pleine d'éternité (1).

Or, cette relation intime des membres entre eux implique une triple unité : celle de la *foi*, qui leur fait chanter le même *Credo*; celle du *culte*, qui les fait communier aux mêmes sacrements; celle de la *hiérarchie*, qui les attache aux mêmes pasteurs. C'est la divine charité qui achève l'union et qui établit comme un flux et un reflux dans cet océan du surnaturel.

II

Pour comprendre cette communauté des biens, qui constitue le second élément, il faut rappeler l'économie des trésors du salut. Les uns sont purement intérieurs, comme la foi, l'espérance, la charité et tout ce qui accompagne l'état de grâce ; les autres sont à la fois intérieurs et extérieurs, comme les sacrements, le sacrifice de la messe, les suffrages et les prières de l'Église, parce que, bien que visibles et tangibles, ils ont des effets intérieurs pour l'âme et devant Dieu.

Les biens de la première catégorie n'appartiennent qu'aux justes, et ils restent dans la personne qui les possède; mais ils peuvent profiter à l'Église tout entière, au point de vue du *mérite*, de la *satisfaction* et de l'*impétration*.

La valeur méritoire est la propriété que possède l'œuvre du juste, en tant que divine, d'être agréée de Dieu comme digne de la récompense, qui est l'augmentation de la grâce en ce monde et de la gloire dans l'autre; la valeur satisfactoire est la propriété que possède l' « œuvre du juste, en tant que divine, d'être acceptée de Dieu comme répara-

(1) Cf. S. Augustin, *Tract.* 26 *in Joan.* et serm. 272 ; P. L., XXXV, 1163, et XXXVIII, 1247 ss.

tion de l'offense faite à la Majesté infinie; la valeur impétratoire est la propriété que possède l'œuvre du juste, en tant que divine, d'obtenir de Dieu les biens nécessaires ou utiles au salut.

Si les justes ne peuvent pas mériter pour les autres hommes du titre de justice, ou *de condigno*, ils peuvent cependant mériter du titre de convenance, *de congruo*, ou de ce droit d'amitié qui a tant d'efficacité sur le cœur de Dieu. Ils peuvent par la prière obtenir à d'autres les secours qui font arriver à la conversion ou permettent de persévérer dans le bien, et ils peuvent céder au prochain toute la valeur satisfactoire de leurs pénitences et de leurs sacrifices. Ces satisfactions des justes ne se perdent pas, s'ajoutent indéfiniment à celles des autres saints, à celles de la Vierge Marie, à celles de Notre-Seigneur, qui sont inépuisables, et de cette somme immense est constitué l'insondable *trésor* de l'Église, qui, sans jamais s'appauvrir ou s'amoindrir, est distribué chaque jour par les *indulgences*.

Le pape Clément VI déclare expressément qu'il y a dans l'Église un *trésor*, constitué tout d'abord par la valeur du précieux Sang du Sauveur et auquel s'ajoutent les bonnes œuvres de la Mère de Dieu et de tous les élus, depuis le premier des justes jusqu'au dernier des saints (1). Léon X condamne cette proposition de Luther : « Les trésors de l'Église, dont le Pape prend les indulgences, ne sont pas les mérites du Christ et des saints (2). »

Pie VI proscrit comme fausse la proposition du conciliabule de Pistoie, que « le trésor de l'Église ne serait pas constitué des mérites du Christ et des saints (3) ». Le Code

(1) « Ad cujus quidem *thesauri* cumulum beatae Dei Genitricis omniumque electorum a primo justo usque ad ultimum merita adminiculum praestare noscuntur. » Denzinger, 552.

(2) Idem, 757.

(3) Idem, 1060.

de droit canonique confirme cette doctrine sur le *trésor* de l'Église (1).

Voilà donc cet abîme des richesses divines, où l'on puise sans cesse et qui demeure toujours plein.

L'autre catégorie de biens spirituels est commune à tous ceux qui sont membres de l'Église; mais, pour en jouir sans réserve, il faut appartenir au corps par la triple unité déjà expliquée : l'unité de foi, et de ce chef sont exclus les infidèles et les hérétiques; l'unité de communion, et de ce chef sont exclus les excommuniés; l'unité de gouvernement et d'obéissance, et de ce chef sont exclus les schismatiques.

On peut dire cependant que la Communion des Saints profite de quelque manière à tous les hommes, parce que les prières et les bonnes œuvres qui se font perpétuellement dans l'Église inclinent le Dieu de miséricorde à verser plus abondamment sur tous les déshérités des grâces puissantes pour les amener au royaume de la vie et au salut qui se trouve dans l'unique bercail de l'unique Pasteur.

III

On l'appelle, à juste titre, la Communion des *Saints*; parce que tous les membres de l'Église possèdent en eux-mêmes quelque chose de saint, au moins le baptême, la *relique* ineffaçable qu'ils porteront partout, ici-bas et dans l'au-delà; parce que tous sont appelés à la sainteté par des moyens capables de la produire efficacement, la doctrine de vérité, les sacrements et les autres secours contenus dans l'économie du corps mystique; parce qu'ils participent à ces saintes richesses dont nous venons de parler; parce que l'Église même sur la terre réalise une triple

(1) Can. 911.

sainteté : la sainteté *commune*, par la pratique des commandements dans les justes ordinaires ; la sainteté *parfaite*, par la pratique des commandements et des conseils dans la vie religieuse appelée précisément l'*état* de perfection ; la sainteté *héroïque* dans ces géants du surnaturel que Dieu fait surgir à toutes les époques et auxquels il prête parfois le pouvoir des miracles.

Cette communion n'est pas restreinte par l'espace, car elle est vaste et immense comme le domaine du Christ lui-même ; elle n'est point arrêtée par le temps, parce qu'elle a pour mesure l'éternité.

Les rapports, en effet, sont incessants entre les vivants d'ici-bas et les bienheureux de la patrie, que nous honorons, qui connaissent nos prières et qui intercèdent pour nous, et les captifs du purgatoire, que nous pouvons aider de nos suffrages et qui nous témoignent leur gratitude en nous recommandant à Dieu (1). « Les affections légitimes et saintes, écrivions-nous ailleurs, que le trépas, bien loin de les briser, a consacrées et rendues plus pures, demandent que l'âme ne soit pas tout à fait sans nouvelles de ceux qui ont tant pleuré son départ et qu'elle chérit elle-même plus tendrement encore que durant la vie. Et puis, la Communion des Saints réclame des rapports vivants, comme un flux et un reflux, entre les trois Églises : les militants de la terre, les débiteurs du purgatoire, les triomphateurs du ciel, ne sont pas entièrement séparés et isolés les uns des autres (2). » Il faut confesser que les trois Églises sont unies entre elles sous le même Chef, le Christ, dans la même vie de la grâce, par le même lien de la charité.

(1) Le Catéchisme de Pie X enseigne que les bienheureux reçoivent nos prières, les âmes du purgatoire nos suffrages, et que tous nous donnent en échange leur intercession auprès de Dieu : « *E tutti ci ricambiano con la loro intercessione presso Dio.* » N° 123.

(2) *Réponses théologiques*, p. 250-251.

IV

Le dogme de la Communion des Saints est contenu assez nettement dans l'Écriture et dans la Tradition des premiers siècles. Le Sauveur lui-même veut que nous lui soyons unis, comme, dans la vigne, les sarments sont attachés au tronc nourricier qui les soutient et les fait vivre ; il compare notre union avec lui et entre nous-mêmes avec l'intimité admirable des personnes divines entre elles : *Sint unum, sicut et nos unum sumus* (1).

Saint Paul a exposé avec tant d'éloquence cette économie de la tête et du corps ! Le Christ, qui est le chef, dispense la vie à tout l'organisme, et le corps, par la vertu intérieure que lui communique la tête, croît et se développe dans la mesure proportionnée à chaque membre. Les divers ministères de l'Église sont comme les jointures visibles par lesquelles les membres s'ajustent les uns aux autres et comme les ligaments qui les resserrent et les tiennent inséparables (2). C'est toujours cette notion de l'union des membres entre eux et de leur communauté de vie et d'opération, à cause de leur intimité avec le même Chef, le Christ Rédempteur.

Les premiers représentants de la Tradition nous parlent déjà de cette valeur des bonnes œuvres des justes pour le bien de tout le corps mystique.

Ainsi, saint Ignace d'Antioche s'offre en hostie pour son troupeau, et Tertullien rappelle que tous les membres concourent au *remède* de tout l'organisme, *ad remedium collaborare* (3).

Même avant le IV^e^ siècle, la communion entre les trois

(1) Joan., XV, XVII, 21, 22.
(2) Ephes., IV et V.
(3) S. Ignat., I Cor., XXVIII, 1 ; Tertull., *De Poenit.*, c. X ; P. L., I, 1245.

Églises est affirmée et enseignée. L'Église de la terre communique avec celle du ciel, en célébrant le jour anniversaire des martyrs, *natalem diem*, comme l'atteste le *Martyre de saint Polycarpe* (1), et en se recommandant à leurs prières, comme nous le disent les inscriptions des Catacombes (2). Elle communique avec celle du purgatoire, en priant pour les défunts et en demandant pour eux le rafraîchissement : « *Pro anima ejus orat et refrigerium interim adpostulat ei* (3). »

La doctrine se parfait de plus en plus à partir du IV^e^ siècle, et saint Augustin, qui expose merveilleusement l'économie de l'Église contre les Donatistes (4), met aussi en relief les principaux éléments que nous avons analysés dans la Communion des Saints. Il admire l'union des membres entre eux sous un Chef divin, le Christ, et sous un Moteur divin, le Saint-Esprit : « Le Christ tout entier est tête et corps... La société de l'unité de l'Église de Dieu est l'œuvre propre du Saint-Esprit, avec la coopération du Père et du Fils (5). » — La participation aux mêmes biens et affirmée dans cet énergique axiome : « Les offices sont divers, la vie est commune : *Officia diversa sunt, vita communis* (6). » Les Scolastiques ont achevé la magnifique synthèse.

D'ailleurs, toutes les parties de la théologie catholique convergent vers cette conclusion : Le traité de Dieu oriente vers le principe et le terme de cette communion universelle ; le traité de l'Incarnation nous en fait voir dans le

(1) *Martyrium Polycarpi*, P. G., V, 1041.
(2) De Rossi, *Roma Sotterranea*, II, 17 ss.
(3) Tertull., *De Monogam.*, c. x ; P. L., II, 492.
(4) Cf. *De Unitate Ecclesiae*, *De Baptismo contra Donatistas* ; P. L., XLIII.
(5) *Serm.* 127, n. 1 ; P. L., XXXVIII, 754 ; et *Serm.* 71, n. 20, P. L., XXXVIII, 463.
(6) *Serm.* 180, I, 6 ; P. L., XXXVIII, 1283.

Christ l'idéal et la cause méritoire; le traité des anges nous découvre des auxiliaires, des aides, des concitoyens, destinés à la même félicité; le traité de la grâce et des vertus nous dit que la charité est le lien de cette fraternité du surnaturel; le traité des sacrements nous montre les instruments efficaces qui aident à la réaliser; le traité des fins dernières s'achève dans cette unité merveilleuse des trois Églises.

Il est, dès lors, manifeste que toute véritable vie spirituelle doit tendre à ce terme suprême : s'il y a communauté de vie avec le Christ et avec nos frères, il y aura aussi, finalement, communauté de bonheur... (1)

Rome.

fr. Edouard Hugon, O. P.

(1) Pour une étude plus complète, on pourra consulter : P. Bernard et R. Bour, *Communion des Saints* dans le *Diction. Théol. Cathol.*, et P. Gounin, *La Communion des Saints*, Paris, 1922.

Notes de direction

La charité envers le prochain

II. — *Inconvénients généraux des péchés contre la charité fraternelle*

Si la pratique de la charité envers le prochain a une très grande importance dans la vie spirituelle, c'est, avons-nous vu, parce qu'elle est le signe excellent, en même temps que l'effet, d'un sincère amour pour Dieu ; mais c'est aussi parce que les fautes contre cette vertu sont extraordinairement faciles et par suite fréquentes, parce que leur répétition finit par créer un trouble habituel incompatible avec une pratique sérieuse des vertus, parce qu'enfin elles paralysent les rapports de l'âme avec Dieu et le progrès de la vie intérieure.

Il est à peine besoin de développer ces remarques. La vie de famille, la vie de société sous ses formes nombreuses : société scolaire, religieuse, mondaine, société d'œuvres, de travail, etc..., sont l'occasion de rencontres d'idées, de caractères, d'intérêts, d'ambition, dont le choc exerce la vertu à chaque instant de la journée. Passer vingt-quatre heures sans une impatience, sans un murmure, sans un jugement trop hâtif, sans une parole aigre, moqueuse, ou médisante, sans une dispute, dans la paix totale avec tous, est une entreprise en laquelle ne réussissent guère que ceux qui vivent seuls, sans voir personne, et encore leur pensée reste exposée à se répandre peu charitablement sur le prochain.

Or, la fréquence de ces fautes si faciles à commettre, si

difficiles à éviter, remplit très vite l'esprit de trouble et d'agitation. Est-il vrai que l'on a dit cela de moi? Que pense un tel de ce que j'ai fait? On a eu tort d'agir ou de parler ainsi ; je ne suis pas près de l'oublier... Et une foule de pensées de ce genre sèment et entretiennent en l'âme satisfaction de soi-même, mécontentement au sujet des autres. résolutions violentes, qui ne laissent pas le loisir de songer à la bonté, à l'humilité, au pardon des injures, à la patience, ni surtout de pratiquer ces précieuses vertus.

Et alors l'âme, constamment ramenée et repliée sur soi par la répétition du même acte qui consiste à se comparer aux autres pour les critiquer et se juger meilleure, ne pense plus à se tourner vers Dieu dans une prière pacifique, à se mettre en face de Jésus son idéal; elle se laisse absorber par des riens, par des contingences misérables, par des racontars, par des colères, des rancunes, par des souffrances qu'elle grossit, par des jugements malveillants ou moqueurs ; elle devient la proie de l'amour-propre, de l'égoïsme, de la vanité. Tant qu'elle demeurera dans cet état, elle sera incapable de goûter Dieu, l'oraison lui sera impossible ou même insupportable, et dès lors elle ne fera aucun progrès appréciable dans les voies spirituelles.

Tel est l'écueil que rencontrent dans le chemin de la perfection chrétienne beaucoup de personnes bien disposées par ailleurs, pieuses, souvent bienfaisantes ; elle y engagent leur barque peu à peu, et il arrive qu'elles ne puissent plus l'en dégager.

Que doit faire un confesseur pour signaler cet écueil, puis pour aider à s'en écarter ?

D'abord auprès des enfants. Il faut leur apprendre avec soin, par des interrogations et des avis opportuns, l'ordre de la charité envers le prochain, et les habituer à s'examiner et à s'accuser assez explicitement des torts qu'ils

ont eus envers leurs parents, leurs maîtres, leurs prêtres, leurs frères, sœurs, camarades, les serviteurs de la maison, les pauvres; chacune de ces catégories de fautes fera l'objet de remarques différentes du genre de celles-ci : une colère contre les parents, prêtres, maîtres, est un manque de respect; contre les domestiques, une dureté, souvent une ingratitude; une moquerie à l'égard d'un vieillard ou d'un pauvre ou d'un faible, est soit une irrévérence très répréhensible, soit une méchanceté. — De plus, il est excellent d'engager un enfant à pratiquer la mortification, à « faire des sacrifices », surtout dans le domaine de la complaisance envers ceux qui l'entourent; parfois même, si on le voit de bonne volonté, pas trop étourdi, on pourra lui donner comme pénitence sacramentelle un service déterminé à rendre à l'un des siens : mais ceci demande beaucoup de discrétion. Il est très nécessaire qu'un confesseur se rende compte de temps en temps de la tournure que prend le caractère de son jeune pénitent. Pour cela les mois qui précèdent la communion solennelle offrent une occasion excellente; c'est le moment de faire pénétrer dans le cœur de l'enfant le sens du dévouement, de la bonne humeur, de la bonté vraie et active; il faut savoir tirer de ses accusations, en les lui faisant préciser, la situation exacte de ses relations avec les siens, et, le défaut une fois découvert, le combattre avec persévérance et sans relâche. L'exemple de Jésus-Christ doit être souvent cité; les belles paraboles du bon pasteur, de l'enfant prodigue, les paroles du Sauveur sur la croix, émeuvent toujours l'âme neuve de l'enfant, et parfois son attachement pour le Christ, son désir de l'imiter, et par suite tout le début de sa conversion et de sa sainteté, proviendront de leçons données à propos sur ce sujet de la charité. — Il faut faire à l'enfant une piété altruiste, et veiller à ce que sa ferveur ne l'isole pas des siens, mais au contraire on

jugera de ses progrès d'après ceux de son caractère, de son humeur, de sa complaisance, et c'est surtout aux améliorations en ce sens que l'on fera tendre les reproches, les compliments, les encouragements.

Les grandes personnes. — En règle générale, le directeur prudent se basera sur la situation de famille de son pénitent pour l'impulsion spirituelle à lui donner ; il évitera de faire de la direction dans l'absolu, et tiendra compte des devoirs naturels primordiaux de son dirigé, afin de ne lui demander ni pénitences, ni activité dans les œuvres, ni genre de vie trop retiré, ni temps considérable consacré à la prière, qui seraient difficilement conciliables avec les exigences, légitimes bien entendu, de l'entourage du pénitent. Nous disons : légitimes, car il y a lieu d'éviter également l'excès opposé, qui consiste à accepter trop facilement, au risque d'énerver la direction et de la rendre molle, des prétendues impossibilités qui ne sont souvent autre chose ou que des sacrifices non nécessaires faits à l'égoïsme d'autrui, ou que des habitudes abusives auxquelles on s'est attaché, ou une routine dont on n'a pas le désir de sortir, faute d'énergie. — Mais en principe la question, avec les personnes de bonne volonté, doit être examinée de près, afin qu'une pratique plus fervente de la religion ne soit pas dans un foyer une cause de trouble, et même, dans certains cas très rares, de scandale dû à un empressement intempestif.

Ce point très délicat doit être réglé avec infiniment de prudence, et avec tendance générale à incliner plutôt dans le sens du prochain, en respectant avec soin l'ordre de la charité tel qu'il est établi par Dieu et par la nature, pour empêcher toute déviation marquée dans les affections : par exemple une jeune fille, parfaite dans les œuvres dont elle s'occupe, mais insupportable chez elle et se refusant aux sacrifices que comporte la vie de famille, doit être ramenée avec fermeté à l'ordre et à la vérité.

En ce qui concerne les fautes directes contre la charité, nous indiquerons pour chaque catégorie les remèdes qui semblent les meilleurs. D'une façon générale, il est bon de ne pas se borner à une lutte toute intérieure, mais lorsqu'elles sont fréquentes, lorsqu'elles troublent l'âme et empêchent le progrès spirituel, d'en chercher le contrepied pour opposer à ces actes peccamineux un acte contraire et qui ramène la paix dans l'esprit : vous avez offensé votre frère, rendez-lui un service discret; vous avez médit, dites du bien; vous avez été injurié, la colère et la rancune vous obsèdent, priez pour votre insulteur; vous avez été méconnu, humiliez-vous devant Dieu, qui connaît toutes vos insuffisances; vous avez mal jugé, redressez votre jugement et estimez-vous digne de la sévérité divine. — Et surtout que le directeur habitue son pénitent à contempler l'insignifiance de ce qui l'agite, le peu ou le rien qui en restera dans dix ans, dans un an, dans un mois peut-être, ou moins, et à se tourner vers ce qui ne passe pas, vers ce qui unit les hommes, l'amour de Dieu pour tous, le sang du Christ versé sur la croix, la vie éternelle où nous nous aimerons pour toujours. Qu'il lui fasse peser ses colères dans la balance de l'éternité; qu'il lui apprenne qu'en tout homme il y a la paille que consumera le feu du purgatoire, et c'est à Dieu qu'appartient ce rôle de justicier, non à nous qui ne sommes pas justes; mais aussi il y a l'or et les pierres précieuses que nous ne voyons peut-être pas, qui n'en sont pas moins là, et chez beaucoup en plus grande abondance qu'en nous-mêmes. L'œil de Dieu pénètre seul le fond des âmes; c'est ce qu'il y voit qui fonde la vérité du jugement dont elles seront jugées, tandis que notre estimation manque nécessairement de vérité totale.

fr. A. de Boissieu, O. P.

SAINT JOSEPH

La tradition nous représente saint Joseph comme le modèle le plus accompli des vertus communes, familiales. On considère en lui un père de famille honnête, laborieux, pieux, un époux fidèle, empressé, un artisan peu fortuné, besogneux, mais résigné, satisfait de son sort, mettant toute sa confiance en la Providence. Et cette conception est évidemment exacte. Il est incontestable que saint Joseph n'a pas, comme Josué dans sa lutte contre Adonisedech, arrêté le soleil, qu'il n'a pas, comme Moïse, frappé le granit du rocher pour en faire sourdre une eau rafraîchissante, cristalline. Il n'a pas non plus, comme son contemporain Jean-Baptiste, quitté le foyer paternel pour mener dans le désert une existence ascétique. Il n'a pas été un thaumaturge, il n'a pas, que nous sachions, opéré de multiples et étonnants miracles.

Cependant, si l'on ne se contente point de contempler la vie de saint Joseph pour ainsi dire par le dehors, en se plaçant au point de vue des œuvres extérieures; si l'on pénètre par la réflexion, la méditation, dans l'intime de sa personnalité, de sa mission, l'on ne tardera pas à reconnaître que son existence recèle des mystères insondables, d'autant plus étonnants qu'on les approfondit davantage. Tout d'abord, par quatre fois, l'ange lui apparaît en songe et lui annonce des vérités surnaturelles d'une importance universelle, éternelle. Il devient père, vraiment père, sans

l'être au sens humain du mot, et il est père du Verbe fait chair. D'autre part il est époux sans être mari, époux virginal, ce qui semble être une contradiction; de plus, il est l'époux d'une vierge immaculée qui est très réellement mère de Dieu. De telles vérités ne nous étonnent plus guère, parce que nous y sommes accoutumés. Elles n'en sont pas moins extraordinaires, prodigieuses, incompréhensibles. La personnalité intime de saint Joseph est constituée par des relations mystérieuses que la raison humaine ne pourra jamais entièrement pénétrer.

Pour montrer autant que possible comment des qualités, des dons incompatibles, se sont conciliés dans la personne et la mission de saint Joseph, nous examinerons successivement la virginité de l'époux, la soumission du chef de famille, la paix contemplative dans son labeur quotidien. Il semble que ces trois aspects différents, et d'ailleurs traditionnels, résument toute la physionomie physique et morale du grand saint, patron de l'Église universelle (1).

*
* *

Joseph, l'artisan de Nazareth, n'ayant rien accompli de sensationnel, rien qui frappe les yeux, les sens du vulgaire, il s'ensuit qu'il n'a presque pas eu d'histoire. Tout ce que nous savons sur sa personne, son rôle, se réduit à cinq ou six versets des Évangiles selon Matthieu et Luc. La Providence l'a voulu ainsi afin de nous induire à compren-

(1) Voir Dom B. Maréchaux, O. S. B., *Saint Joseph*; — saint Jean Chrysostome, *Homélie IV sur l'Évangile selon saint Matthieu*; — saint Jérôme, *Commentaire sur l'Évangile de Matthieu*; — M. J. Lagrange, *Évangile selon saint Matthieu, Évangile selon saint Luc*. — Il serait superflu d'avertir le lecteur qu'on ne peut plus étudier aujourd'hui un sujet tiré des Évangiles sans consulter les livres du P. Lagrange. Mais on ne sait pas assez combien ces commentaires si érudits sont utiles à la prédication, à la méditation intelligente de l'Évangile.

dre que l'infinie valeur de Joseph était tout intérieure, toute spirituelle. N'est-ce point le cas de nous rappeler les conseils de l'Imitation : « Modérez votre trop grand désir de savoir, parce qu'il est le principe de divagations et d'erreurs »? Une curiosité intempérante a porté des auteurs chrétiens à compléter l'Évangile, par des récits légendaires empruntés aux apocryphes : le *Protévangile de Jacques le Mineur*, l'*Évangile de la Nativité*, et autres du même genre. Ces légendes peuvent être édifiantes, touchantes, instructives, mais c'est un défaut de méthode que de les mélanger et de les confondre avec l'histoire. Dans cette étude nous nous en tiendrons à la lettre des versets évangéliques.

Nous ignorons tout ce qui concerne l'enfance, l'adolescence de saint Joseph. Nous savons seulement qu'il appartenait à la race de David. Quand les évangélistes nous le présentent, ils nous avertissent qu'il est le fiancé de Marie. Il est vrai que cette qualité seule suffit à nous faire entendre à quel point Joseph était irréprochable en sa conduite. Jamais la tribu, la famille à laquelle appartenait Marie, la plus pure des vierges, n'aurait agréé un jeune homme qui ne présentât point en perfection toutes les qualités morales de l'Israélite, la piété, la fidélité, la soumission à la loi mosaïque, la probité, la pureté de mœurs. Et surtout Marie elle-même ne l'eût point accepté comme fiancé, si elle n'avait connu sa sainteté exceptionnelle (1). Dans les milieux pauvres, humbles, les mariages ont toujours été plus libres que dans l'aristocratie. Or, la très sainte Vierge Marie avait dit oui, et elle avait abandonné sa main à Joseph pour qu'il lui passât au doigt l'anneau des fiançailles. Dès ce jour, suivant les lois et les rites judaïques, Marie appartenait réellement à Joseph. Elle était virtuellement son

(1) Au premier siècle avant Jésus-Christ, le consentement de la fiancée était habituellement demandé.

épouse et le serait effectivement le jour où il l'introduirait dans son atelier. Cependant elle devait demeurer durant quelques mois encore auprès de son père et de sa mère. Il serait indispensable, pour saisir parfaitement les sentiments qui vont agiter Joseph, de nous représenter à quel point ses fiançailles et — qu'on nous pardonne l'expression, mais elle est historiquement exacte — l'acquisition de Marie, l'avaient rendu heureux. Le modeste mais très pieux artisan, mieux que personne ne le fera jamais en ce monde, avait discerné l'incomparable et transcendante valeur de sa fiancée. Elle était plus pure, plus sainte que tous les anges ensemble. C'est pourquoi Joseph avait voué à Marie un amour infini, tout surnaturel, divin. Marie était devenue la lumière de son esprit, la chaleur de son cœur, le ciel de son âme; elle faisait, immédiatement après Dieu, partie intégrante de sa béatitude.

Mais pouvait-il entrer dans les desseins de la Providence que le père du Messie, du divin Crucifié, ne passât point, lui aussi, par les épreuves de l'agonie et de la croix? et le glaive dont parlait le vieillard Siméon ne devait-il pas traverser son cœur aussi bien que celui de Marie? Quelques mois après les fiançailles, des angoisses terribles, dont nous ne pouvons mesurer l'immensité, devaient submerger le cœur de Joseph. Les causes humaines ou du moins les conditions extérieures de cette épreuve proviennent du conflit entre la Loi nouvelle et la Loi ancienne. Lorsque des embarcations sont prises au confluent de deux fleuves immenses, elles courent le risque d'être englouties dans les remous et les tourbillons qui se produisent. Or Joseph et Marie se trouvèrent, après leurs fiançailles et avant la naissance de Jésus, placés pour ainsi dire au confluent de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Saint Jean Chrysostome, pour nous expliquer l'état d'esprit des parents de Jésus à cette époque précise, se sert

d'une métaphore de toute beauté et d'une parfaite justesse. Le soleil, remarque-t-il, éclaire la terre bien avant qu'il ne se lève à l'horizon, et cette partie du jour qui précède son lever s'appelle l'aurore; ainsi le Verbe fait chair, avant même de naître, a éclairé de sa lumière les âmes les plus vigilantes. Elisabeth, Zacharie, Siméon, Anne, Jean-Baptiste, Marie et Joseph ont appartenu à l'aurore de la Loi nouvelle. Il y a eu comme une période de transition entre l'Ancien et le Nouveau Testament, laquelle n'était plus la nuit et n'était pas encore le grand jour. Or à la pointe du jour il semble que les ténèbres luttent contre la lumière. Les étoiles disparaissent les unes après les autres, s'éclipsent comme à regret. Et souvent il arrive, surtout en Orient, que la pleine nuit avec son clair de lune et son ciel étoilé, est plus lumineuse que la pointe de l'aurore avec sa buée. Durant les siècles appartenant à l'Ancien Testament, dans cette longue nuit des temps qui a précédé le christianisme, les préceptes du décalogue, les prescriptions multiples et minutieuses de la loi mosaïque, éclairaient les Juifs, leur indiquaient la route à la manière des étoiles, des constellations nocturnes. Mais à l'époque où le Messie attendu fut sur le point de se lever, les indications, les commandements de la Loi Ancienne ne suffisaient plus à diriger ou même contrariaient les aspirations idéales des âmes les plus saintes. Dans ce conflit de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle, bien des consciences furent cruellement éprouvées par une sorte de déchirement intime. Personne plus que saint Joseph ne souffrit de cette épreuve.

Éclairés par l'avènement prochain du Messie, Marie et Joseph n'avaient pas de plus ferme désir que de demeurer parfaitement chastes, vierges. Car l'une des premières lueurs, l'un des premiers rayons de la Loi nouvelle révéla la valeur transcendante de la virginité. L'aurore du christianisme fut l'amour virginal de Dieu et des âmes. Jésus,

Marie, Joseph, Jean-Baptiste, demeurent vierges pour l'amour de Dieu et le salut du monde. La perfection de la Loi nouvelle impliquait la virginité, le célibat. Il n'en était pas ainsi auparavant. Moïse, le promulgateur de la Loi ancienne, était marié. Tout le monde sait que même la veuve sans enfants devait s'unir à son beau-frère afin d'engendrer des fils dans Israël. L'ancienne Loi se présente comme une loi du mariage, elle autorise dans une certaine mesure la polygamie et en certains cas le divorce. C'est pourquoi on a pu l'appeler la loi de la chair, la loi charnelle. Le conflit entre l'Ancien et le Nouveau Testament au point de vue du mariage, et plus encore de la virginité, était donc flagrant.

Marie, en prétendant demeurer la Vierge immaculée, ne pouvait comprendre comment elle pourrait devenir Mère du Messie; de là sa réponse à l'ange du Seigneur : « Comment cela arrivera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme? » Elle était déjà fiancée depuis quelques mois, lorsqu'elle posait à l'archange cette timide objection, mais le messager divin lui révélait aussitôt la solution divine, humainement imprévisible : « L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre, et ce qui naîtra de toi en toute sainteté sera appelé le Fils de Dieu (1). » Immédiatement après cette conception virginale, Marie partit visiter Elisabeth, et, selon toute vraisemblance, demeura auprès d'elle jusqu'à la naissance de Jean-Baptiste, c'est-à-dire durant au moins trois mois.

Quand la très sainte Vierge, au quatrième ou cinquième

(1) Saint Jean Chrysostome, se demandant pourquoi la très sainte Vierge est immédiatement éclairée tandis que Joseph est plus longuement laissé dans l'angoisse des ténèbres intérieures, émet cette réflexion aussi délicate que profonde : « Il convenait extrêmement que le sein si pur où le Créateur du monde devait s'incarner ne fût altéré par aucun trouble. »

mois, revint à Nazareth, des signes apparents trahirent aux yeux de ses plus proches l'inconcevable mystère : la plus pure des vierges d'Israël était devenue mère. Sainte Anne, Joachim, furent d'abord informés de l'événement, et, ainsi qu'il convenait en toute justice, ils avertirent confidentiellement le fiancé Joseph. C'est alors que ce dernier fut pris dans le conflit entre l'Ancienne et la Nouvelle Loi, c'est alors qu'il éprouva dans son âme et dans son cœur des tiraillements en sens contraires, des déchirements plus intimes et plus cruels que ceux de l'agonie. Placé tout à coup en présence de cette conception mystérieuse de Marie, dont il ignorait le secret, Joseph, très faiblement éclairé par les premières lueurs de la Loi nouvelle, et commençant vaguement à croire au mystère, au mystère de l'Incarnation, ne pouvait cependant se guider, se conduire, que par les commandements très impérieux, très précis du code mosaïque encore en pleine vigueur. Son devoir était à tout le moins de répudier une fiancée devenue mère dans des circonstances inouïes. La loi de crainte n'avait pas même fait la moindre concession aux circonstances atténuantes. Inspiré par la loi d'amour, Jésus étant déjà incarné, Joseph avait l'intuition que la lettre, les préceptes de la Loi mosaïque ne s'appliquaient point rigoureusement au cas exceptionnel qui se présentait en des temps nouveaux, dans cette année qui devait être la dernière de l'Ancien Testament. Cependant il était laissé aux conseils qu'un fidèle Israélite pouvait tirer de la Loi. C'est pourquoi il résolut, puisqu'il était juste, *cum esset justus*, d'appliquer le précepte de la manière la plus bienveillante qu'il se pourrait. Il se proposa de rompre secrètement les fiançailles.

Nous avouons ne point parvenir à concevoir comment des Pères de l'Église ont pu admettre que Joseph avait douté de Marie. Saint Augustin, si délicat souvent, a écrit

d'une manière impitoyable : « *Joseph, cum eam nihil aliud quam adulteram credidisset.* » C'est peut-être le sentiment qui nous empêche d'employer, comme les premiers Pères, une critique exclusivement rationnelle. Par respect pour l'autorité de saint Ambroise, de saint Chrysostome, de saint Augustin, nous admettrons, à la rigueur, que Joseph a pu un instant, durant la durée d'un éclair, être tenté de croire ce qu'on lui impute. Comme Dieu le Père a permis à Satan de tenter Jésus, de l'enlever, de le porter sur le pinacle du temple, ainsi aurait-il laissé le démon présenter à l'imagination de Joseph une supposition horriblement calomnieuse. Dans cette hypothèse Joseph aurait eu, lui aussi, à vaincre une sorte de tentation avant de devenir définitivement et pour toujours l'époux de Marie. De même qu'on détourne les regards avec dégoût d'une peinture licencieuse, de même le très chaste fiancé repoussa immédiatement avec horreur et d'un geste de mépris l'imputation satanique. Parce qu'il était absolument pur, vierge, il a cru toujours à la virginité de Marie.

Cependant il avait beau interroger le ciel et sa conscience, l'humble charpentier juif de Nazareth, le juste par excellence ne pouvait apercevoir d'autre issue à sa situation que de judaïser, nous voulons dire d'appliquer à son cas le décret de la loi mosaïque, de répudier sa fiancée. Judaïsme et christianisme entraient pour la première fois en conflit dans la conscience de Joseph. Mais comment nous représenter l'angoisse, l'agonie de cet homme jeune — il n'avait sans doute pas trente ans —, contraint par sa conscience de trancher le lien qui l'unissait à Marie? Marie était sa vie, sa béatitude, son ciel, son âme même. Se séparer d'elle lui semblait, à juste titre, une agonie, une mort. La perte du paradis terrestre, le sacrifice d'Abraham, devaient être peu de chose en comparaison de la répudiation par Joseph de cette très pure Vierge qu'il

aimait presque autant que Dieu même. On peut dire que le tourment de Joseph lui semblait être une sorte de damnation, perdre Marie étant la plus grande privation immédiatement après celle de Dieu. Tenons-nous pour certain que, durant ces jours, saint Joseph a pleuré, qu'il a sangloté, qu'il a versé, lui aussi, des larmes de sang, qu'il a, dans sa douleur, jeté des appels désespérés vers le ciel, demandant à Dieu pourquoi il était ainsi abandonné à lui-même, dans une épreuve qu'il ne semblait avoir aucunement méritée. Mais ne devait-il pas apprendre, le premier, combien il fallait souffrir pour le nom de Jésus?

Il était sur le point de consommer son sacrifice, de rendre sa liberté à Marie, lorsque Dieu, ayant assez éprouvé la foi, la pureté, la justice de son fidèle serviteur, lui envoya l'ange durant son sommeil. « Fils de David, lui dit le messager divin, ne craignez pas de recevoir Marie pour votre épouse, car ce qui est né en elle est de l'Esprit-Saint. Elle engendrera un fils, et vous l'appellerez Jésus; car il sauvera le peuple de ses péchés. » Se réveillant de son sommeil, Joseph, selon le récit évangélique, ne tarda plus un instant à aller chercher sa fiancée et à l'introduire comme son épouse dans son atelier.

Que saint Joseph ait été préservé, par une grâce très spéciale, des moindres effets de la concupiscence, cela ne fait point pour nous l'ombre d'un doute. Il ne s'ensuit nullement que Marie et Joseph n'aient pas été vraiment époux, qu'ils ne se soient pas aimés avec tendresse, non pas précisément à la manière des frères et des sœurs, mais réellement comme deux époux. La concupiscence, loin de favoriser les grandes affections, les entrave plutôt et les déflore. Lorsque deux flammes font effort pour s'unir, ce qui les sépare les rend moins lumineuses, moins ardentes, c'est la fumée. La concupiscence est la fumée des amours terrestres. Aimer, c'est tendre à ne faire qu'un, à n'avoir

qu'un même but, les mêmes pensées claires, les mêmes sentiments ardents. Joseph et Marie, parce qu'ils étaient absolument chastes, n'avaient aucun secret l'un pour l'autre; leurs âmes s'unissaient comme deux flammes immatérielles.

Et de même qu'il était vraiment l'époux de Marie, Joseph fut vraiment le père de Jésus. Sans doute, il demeure, aux yeux des hommes, le père légitime, putatif, adoptif, le tuteur de Jésus, le gardien, le protecteur de la Vierge Marie. Mais il y a plus. Joseph est vraiment, par une certaine procession réelle quoique spirituelle, père du Messie, du Sauveur. L'ange, en effet, intime à Joseph cet ordre : « Fils de David, tu appelleras l'enfant Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés. » Il est évident que c'est par l'intermédiaire de Joseph que Jésus est rattaché à David et reçoit son titre messianique de roi des Juifs et de Sauveur. Nous devons noter soigneusement qu'en maintes circonstances graves, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, l'imposition d'un nom implique l'investiture d'une mission surnaturelle. Saint Joseph, en tant que fils de David, par une commission spéciale de Dieu, en appelant le fils de Marie « Jésus », l'investit donc de la royauté et de sa mission messianique. En ce sens, il est vraiment père du Messie, du Sauveur. Car, selon saint Thomas d'Aquin, la paternité n'exige pas la relation de causalité, mais celle de principe. La procession de cause à effet implique une certaine infériorité de l'effet, tandis que la procession de principe n'entraîne aucune subordination de ce genre; le point qui commence une ligne, qui en est le principe, n'est nullement supérieur en nature au point qui la termine. Jésus est fils de David dans les généalogies, par l'intermédiaire de Joseph; son nom, son titre, son droit, son rôle messianique, procèdent immédiatement de Joseph; en ce sens Joseph est vraiment père du Sauveur, prince et chef de la sainte Famille.

Retenons, pour notre édification personnelle, que c'est surtout grâce à sa chasteté absolue, à sa foi dans la virginité sans tache de Marie, que saint Joseph mérita d'être vraiment l'époux virginal de la très sainte Vierge, le père spirituel du Sauveur.

*
* *

Dès l'aurore du christianisme, avant même la naissance du Messie, nous admirons tout d'abord le culte de la chasteté parfaite, de l'amour virginal. Mais immédiatement après, ou plutôt en même temps, nous distinguons chez les parents du Christ une insondable humilité. Saint Joseph, parce qu'il a été établi, en vertu d'un mandat divin, prince et chef de la sainte Famille, devra être, selon l'esprit de la loi nouvelle, d'autant plus docile, humble, soumis. Jésus ne devait point cesser de répéter à ses disciples cette leçon capitale : « Vous savez que dans les nations les chefs dominent sur leurs sujets, et ceux qui sont les plus grands sont autoritaires. Il n'en sera pas ainsi entre vous ; celui qui veut devenir le premier, qu'il soit le serviteur de tous. Ainsi le Fils de l'homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir. » L'esprit autoritaire qui ne sait pas obéir, se soumettre, est un esprit d'orgueil, il n'est pas vraiment chrétien. Saint Joseph, parce qu'il fut constitué en une dignité suprême, celle de père du Messie, de chef de la famille divine, fut le plus humble, le plus obéissant des hommes.

Les circonstances mémorables dans lesquelles il fit preuve d'une absolue docilité sont assez connues pour que nous n'ayons besoin que de les rappeler. Nous remarquons d'abord son obéissance à la loi civile. « Rendez à César ce qui est à César. » Auguste avait décidé d'effectuer le recensement de l'Empire. Nous ne voyons pas la nécessité

d'interpréter en mauvaise part, d'une manière péjorative, un tel décret, et nous préférons y voir une mesure administrative très justiciable. Saint Joseph ne songea pas un instant à se dérober à son devoir, quelque onéreux qu'il pût paraître, étant donné surtout l'état délicat de Marie. On dira peut-être qu'il ne pouvait pas, en fait, échapper au recensement. Il le semble bien, mais nous n'en savons trop rien. Nombre de Juifs, par crainte d'un impôt, d'une capitation ou de mesures vexatoires, parvenaient à tromper la surveillance des agents civils. Jamais recensement du peuple juif ne fut exact. Quoi qu'il en soit, Joseph avec Marie vint à Bethléem. On sait comment il fut contraint de chercher un abri dans la grotte. Naturellement, il devint le serviteur dévoué et empressé de Jésus, de sa mère. Soyons bien persuadés qu'il ne se fit servir ni par les pasteurs ni par les mages, mais qu'il leur rendit, au contraire, tous les services dont il fut capable. Chef de la sainte Famille, il semblait ne savoir que se subordonner aux besoins de tous.

Son obéissance, cependant, est particulièrement éclatante lorsque l'ange, durant son sommeil, vient l'avertir de fuir en Égypte : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte, et demeure là jusqu'à ce que je te le dise : car Hérode va chercher l'enfant pour le perdre. » L'expérience nous a assez appris que lorsqu'on reçoit des messages d'une capitale importance, où il y va de la vie, on n'hésite pas un instant, on ne tergiverse pas. Mais surtout Joseph, responsable, par sa charge, du Messie et du salut de son peuple, ne pouvait différer d'un jour le départ. C'est pourquoi l'Évangile nous rapporte que, sortant de son sommeil, dans la nuit même, il enleva l'enfant et sa mère et s'enfuit en Égypte. Probablement il s'enfonça dans le désert, dans les vallées profondes qui séparent Bethléem du Jourdain ; il prit ensuite la direction d'Hebron, de Gaza, et

franchit la frontière d'Égypte. Des légendes postérieures, apocryphes, engendrées par des imaginations trop ardentes, ne se sont pas privées de faire cheminer Joseph, Marie et Jésus le long des Pyramides et du Nil. Deux années semblaient nécessaires pour ce pèlerinage. Mais, comme nous connaissons la date de la mort d'Hérode, nous devons en conclure que l'exode de la sainte Famille n'a guère duré que deux mois environ. L'ange, en effet, ne tarda pas, Hérode étant défunt, à apparaître de nouveau en songe à Joseph et à lui dire : « Va dans la terre d'Israël, car ceux qui cherchaient la vie de l'enfant sont décédés. » Joseph prit tout d'abord la direction de la Judée. Les pasteurs de Bethléem lui avaient sans doute procuré un toit convenable. Habile artisan, comme la plupart des ouvriers juifs, il n'avait pas tardé à se rendre utile aux bergers, aux laboureurs. Il était assuré de recevoir à Bethléem un accueil favorable. Mais, apprenant qu'Archelaüs, roi tyrannique et cruel, avait succédé à Hérode, averti d'ailleurs pour la quatrième fois en songe, il se réfugia à Nazareth.

Rien dès lors ne devait plus troubler la vie cachée de Joseph, sauf l'épisode de Jésus demeurant au temple parmi les docteurs. Tout a été dit sur cette première manifestation du Messie. Tous les ans, Joseph et Marie, par obéissance aux prescriptions de la loi judaïque, venaient pour la fête de Pâque en pèlerinage à Jérusalem. Lorsque Jésus atteignit l'âge de douze ans, ils l'amenèrent avec eux. Les pèlerins étaient infiniment nombreux, l'historien Josèphe parle de millions ; ils venaient certainement par centaines de mille. Les collines qui dominent Jérusalem étaient couvertes de tentes ; les Juifs se logeaient jusque dans les villages voisins. Après avoir passé quelques jours, peut-être huit, dans la ville sainte, Joseph et Marie songèrent au retour. On voyageait par groupes et l'on se donnait rendez-vous pour tel jour dans la soirée à la première

étape, dans quelque village situé à cinq ou six lieues de Jérusalem. Jésus avait certainement été prévenu, et cependant il ne se trouva pas au lieu indiqué. Joseph et Marie, estimant qu'il arriverait avec quelque famille amie, l'attendirent fort avant dans la nuit. Leur inquiétude s'accrut rapidement et devint bientôt une poignante anxiété. Le lendemain, à la pointe du jour, ils reprenaient le chemin de Jérusalem, à la recherche de Jésus.

Les commentateurs de l'Évangile ont surtout, comme il est juste, envisagé l'épreuve de Marie. Nous avons à analyser particulièrement celle de Joseph. Quoiqu'il n'y eût pas eu la moindre faute dans sa conduite, il est bien certain, comme il arrive toujours en des circonstances fatales, qu'il regretta amèrement, qu'il se reprocha de n'avoir point pris dans cette circonstance un surcroît de précautions. Si seulement il avait averti Jésus de l'accompagner, s'il l'avait emmené la veille avec lui, l'enfant ne se fût pas égaré. Il est impossible qu'un père aimant et angoissé ne s'adresse pas des réprimandes de ce genre, fussent-elles imméritées. Ne voyons-nous pas chaque jour des parents qui ont perdu leur fils se reprocher de ne lui avoir point procuré tous les soins nécessaires, alors qu'ils n'ont rien épargné pour le guérir? Joseph était, par sa mission même, le père nourricier, le protecteur de Jésus. Il pouvait, dans l'excès de sa douleur et de son humilité, s'accuser de n'avoir point rempli tout le devoir d'un père véritable. La situation était infiniment délicate et douloureuse. Si, lorsqu'il songea à se séparer de Marie sa fiancée, il connut des heures d'agonie, en revenant de Jérusalem, en parcourant vainement les rues de la ville à la recherche de Jésus, il gravit vraiment le chemin du calvaire. Ne fallait-il pas, encore une fois, que le père du Messie sentît lourdement sur ses épaules le poids de la croix? L'Évangile nous rapporte que durant trois jours Joseph, accom-

pagnant Marie, lui frayant un chemin à travers la foule des pèlerins, rechercha Jésus dans toutes les rues, les ruelles, les carrefours, les faubourgs de la Ville Sainte. Songeant à leur ancêtre, le patriarche Joseph enlevé dès son adolescence par des marchands d'esclaves, les parents de Jésus pouvaient craindre que l'enfant ne fût emporté de même en Égypte ou à Rome. Peut-être était-ce la volonté de Dieu que Jésus fût d'abord emmené en esclavage, comme le fils de Jacob, auprès de quelque roi puissant, afin de sauver ensuite son peuple. L'épreuve n'en était pas moins terrible. Nous imaginons aisément Joseph et Marie interrogeant des Juifs, des étrangers, leur posant pour la centième fois la même question et obtenant toujours la même réponse négative : N'avez-vous point vu Jésus ?... un jeune Juif de Nazareth, âgé de douze ans? » Et Joseph s'efforçait de donner le signalement de l'enfant ; d'ailleurs il ressemblait beaucoup à sa mère. Les étrangers dévisageaient Marie, étaient frappés de la pureté de ses traits, de sa surnaturelle beauté. Ils soupçonnaient quelque mystère. Ils n'avaient point vu l'enfant.

Pour Joseph, qui souffrait de son horrible souffrance et davantage encore de celle de Marie, ces trois journées, ces trois nuits surtout, durent être indiciblement douloureuses. Durant le jour, l'agitation, la fièvre même de la recherche, pouvaient assoupir la douleur morale, mais pendant les heures noires de la nuit, saint Joseph se retrouvait face à face avec le spectre implacable de son épreuve crucifiante. Il consacra sans doute ces nuits à prier à genoux en levant vers le ciel des mains et des bras tremblants de douleur.

Lorsque, le troisième jour, Joseph et Marie entrent dans le temple, c'est vraisemblablement qu'ils sont à bout de forces et qu'ayant perdu tout espoir de retrouver Jésus par leurs recherches réitérées et toujours infructueuses, ils ne

peuvent plus avoir de recours qu'en la toute-puissance et la miséricorde de Dieu. C'est alors, comme on sait, qu'ils aperçoivent Jésus au milieu des rabbins. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux hommes les plus courageux lorsqu'ils ont échappé à un péril imminent, Joseph, immobile, dut avoir le visage inondé par une sueur froide. Rasséréné, mais ayant trop souffert pour être immédiatement heureux, il gardait le silence. Et c'est Marie qui, à la vue de ce père nourricier si terriblement éprouvé et si humblement résigné, prend pour ainsi dire sa défense en se plaignant maternellement à Jésus : « O mon fils, pourquoi nous avez-vous fait cela? voici que votre père et moi, dans la désolation, nous vous cherchions. » Et l'on sait la réponse de Jésus : « Pourquoi me cherchiez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père? » Et l'Évangile ajoute : « Ils ne comprirent point la parole que Jésus leur adressa. » Nous ne croyons pas qu'on doive s'efforcer d'atténuer, d'édulcorer le témoignage de saint Luc. Saint Joseph ne saisit pas ce que signifiait la réponse mystérieuse de Jésus. Mais, s'il ne comprit pas, il crut et se soumit entièrement, absolument.

L'attitude de saint Joseph, le chef de la sainte Famille, est la plus soumise, la plus passive qui ait jamais été. Nous ne rencontrons pas dans l'Évangile un seul mot de lui; jamais il ne donne la réplique. Les ordres lui sont intimés durant son sommeil, et il les exécute incessamment. Il laisse Marie, mère de Jésus selon l'esprit et le corps, prendre la parole, et il se retranche derrière elle dans le silence. La Providence a voulu que l'homme qui occupa la plus haute situation, celui qui devait devenir le patron de l'Église universelle, fût le modèle de la résignation, de l'obéissance passive. Saint Joseph est le plus insigne exemple, l'illustration la plus parfaite de l'enseignement capital donné plus tard par Jésus : « Que celui qui veut commander apprenne à se soumettre. »

*
* *

Les vertus passives, que nous avons admirées en saint Joseph et qui caractérisent tout particulièrement sa personnalité, se retrouvent nécessairement dans son activité laborieuse. Elles contribuent immédiatement à la sanctification de son travail, à son habituelle contemplation. La vie cachée de saint Joseph à Nazareth, par définition même, ne peut pas avoir d'histoire. Mais nous savons par la tradition que le labeur du saint patriarche était un labeur paisible. C'est qu'il travaillait exclusivement par devoir, pour plaire à Dieu. L'on peut affirmer sans crainte d'erreur, sauf des circonstances exceptionnelles et transitoires, que ce qui transforme notre travail en une épreuve de mercenaire, c'est quelque passion trop humaine. Les tyrans les plus despotiques ne sont pas les monarques ou les maîtres extérieurs, mais les passions intérieures qui nous dominent : la vanité, l'ambition, l'amour de la richesse, la recherche de dignités. Le détachement des biens et des grandeurs de la terre est la première condition d'un labeur paisible, modéré. Il va sans dire que saint Joseph, à la différence de la plupart des Juifs, ne nourrissait aucune intention de lucre, aucune visée ambitieuse. Il se confiait d'ailleurs entièrement en la Providence pour tout ce qui concernait la subsistance de la sainte Famille.

Le labeur de saint Joseph, absolument désintéressé, était donc avant tout surnaturellement paisible. Il était régulier, tempéré, laissant une grande place à la prière. On ne peut nullement douter que Joseph, Marie, Jésus, n'aient très fréquemment prié, au moins sept fois le jour et même constamment. Les psaumes, que les Juifs possédaient par cœur, furent sans doute quotidiennement récités dans la sainte Famille. Nous voyons la très sainte

Vierge Marie, Siméon, Zacharie, improviser le *Magnificat*, le *Nunc dimittis*, le *Benedictus*. Les psaumes, ceux surtout qui exaltent la miséricorde divine, la valeur morale de l'humilité, de la pauvreté spirituelle, étaient l'aliment religieux de ce milieu israélite besogneux, modeste et pieux, dans lequel vivaient Joseph et Marie. Avec Jésus, soit à la synagogue, soit dans l'atelier de Nazareth, ils ont maintes fois récité, psalmodié, chanté en hébreu ces psaumes, l'un des trésors de l'humanité. Quant à l'amour de Dieu, qui régnait dans cet humble foyer, il dépasse tout ce que l'âme la plus sainte pourrait imaginer. Qui que nous soyons, nous devons nous déclarer absolument incapables de concevoir la pureté, la ferveur, l'élévation de l'amour que saint Joseph avait voué à Marie, à Jésus, à Dieu.

La tradition rapporte que Joseph vécut à Nazareth jusqu'à la veille de la vie publique inaugurée par Jésus. Selon les uns, Joseph était charron ; selon les autres, charpentier ou encore menuisier. Mais les métiers, à cette époque, dans une petite bourgade, n'étaient pas différenciés comme aujourd'hui, et saint Joseph était également capable de confectionner des meubles, des socs de charrue, etc... Son atelier était sans doute constitué par une seule pièce, qui durant le jour s'ouvrait sur une rue, ou plutôt une ruelle, par une double porte. C'était une échoppe, une assez grande boutique. Le passant qui y jetait un coup d'œil voyait un établi, des planches, des copeaux par terre, divers outils, marteaux, scies, etc... Joseph travaillait là tout le jour avec Jésus. Marie, dans une autre pièce, se chargeait de la besogne ménagère. Celui qui n'apercevait, ne considérait que les dehors, l'étalage de toute cette vie, n'y eût rien perçu que de familier ; tout l'extraordinaire, tout le mystère, comme nous l'avons d'abord remarqué, était dans les relations intimes, dans le cénacle de cette humble famille. Que disaient-ils quand ils se trouvaient

réunis seuls à la table de famille, comment se nourrissaient-ils, comment, où reposaient-ils ? Autant de mystères sur lesquels l'histoire a jeté un voile qu'il est inutile et vain de prétendre lever.

On admet couramment que saint Joseph vécut jusqu'à l'âge d'environ soixante ans. Nos images pieuses le représentent plutôt âgé, le front dégarni, presque chauve, une barbe de moyenne longueur et grisonnante. Des yeux bienveillants, purs, accueillants, un visage régulier, sérieux, quoique adouci par un imperceptible sourire. On lui place dans la main ou dans les bras un lis ainsi que l'enfant Jésus. Le type traditionnel du saint Joseph n'est pas faux ; il fait ressortir avant tout la douceur sereine et la bonté du père. En fait cependant, lorsque Jésus était enfant, Joseph, selon l'avis aujourd'hui unanime des historiens, ne devait pas être âgé de plus de trente ans. Il est notable que l'imagerie chrétienne ne représente presque jamais Jésus jeune homme ou homme jeune travaillant avec son père nourricier dans l'échoppe de Nazareth, ce fut cependant la réalité durant quinze années environ.

Saint Joseph avait-il été prématurément épuisé par ses épreuves, par le labeur quotidien dans une salle insuffisamment aérée ? Il semble n'avoir pas atteint une tardive vieillesse. La mort naturelle, les douleurs physiques qu'elle suppose, ne lui furent sans doute pas épargnées. Amaigri, étendu sur quelque pauvre grabat, le saint agonisa dans la chambre voisine de l'atelier. Marie, son épouse, étancha la sueur moite que secrétait son front ; et Jésus, ayant alors atteint la maturité de l'âge et de son divin génie, lui parla, comme le Verbe seul pouvait le faire, des consolations éternelles, de la béatitude céleste. Si saint Joseph traversa alors des souffrances accablantes, du moins ne connut-il pas les angoisses des âmes cruellement éprouvées par l'incertitude du salut. Ce qui nous éprouvera le

plus durant les terribles heures de l'agonie, ce sera sans doute moins la douleur physique que la hantise des fautes que nous avons commises. Il sera souverainement utile de nous recommander au patron de la bonne mort. Ajoutons qu'il importerait davantage encore de nous préparer à cette heure suprême et décisive, en imitant, autant qu'il est en nous et avec le secours de la grâce, la chasteté parfaite, la soumission d'esprit, le labeur contemplatif, qui caractérisent la personnalité et l'existence de saint Joseph.

H. Petitot, O. P.

SAINT GILDAS

Quelle vie plus remplie que celle de Gildas, fils de Caun, roi d'Aeltcluith? de Gildas, élevé au monastère du grand Illtud sur la côte sud de l'île de Bretagne, et qui devint si savant et si sage qu'à quinze ans il dépassait ses maîtres, si pénitent qu'il effrayait les saints eux-mêmes, si beau qu'il se cachait pour qu'on ne le vît pas? Parti de Lan-Illtud après avoir appris les sept arts libéraux, il traverse la mer et aborde en Gaule, avide d'aller aux écoles des sages; il va jusqu'à Rome, amateur de beaux manuscrits qu'il rapporte avec lui, passant dans tous les monastères où il s'arrête de longues heures à copier, dans le scriptorium, les œuvres de Cassien ou de Virgile. Sur quelles routes ne passa-t-il pas? on le vit à Ravenne, dans les grandes villes de Gaule, en Domnonée insulaire et sur les bords de la Severn. Lorsqu'il rencontrait des étangs ou des rivières, il attendait la nuit pour se plonger dans l'eau glaciale et il y récitait trois *Pater*.

Ce fut un merveilleux découvreur de sites. Toujours il aima prier dans les lieux qu'une religieuse beauté environne; en Armorique, pays splendide, il choisit les plus admirables solitudes. Ami des forêts, des eaux et des belles landes de bruyères, il épousa l'Armorique comme une fiancée longtemps cherchée. Il s'était fait le barde des

guerres épouvantables, il pleurait les crimes des Scots et des Pictes; rien ne l'effrayait, non pas même le grand Artus, le roi des belles légendes qui si longtemps guerroya pour Guenmvad son épouse, et qui, ayant tué le vaillant chef Hueil, frère de Gildas, vint se courber aux pieds du saint, humblement soumis à sa pénitence.

Comme Gildas évangélisait l'île de Bretagne, semant les miracles sous ses pas, l'illustre abbesse de Kildare, Brigide, qui si suavement chantait sur la harpe, lui envoya un message, et Gildas, honoré, lui manda une petite cloche que lui-même avait fondue. La légende conte que la cloche vint seule, portée par les flots, tandis que Brigide l'attendait, droite sur le rivage et les yeux fixés sur la mer.

Plus tard, lorsqu'il fut fixé en Armorique, ayant quitté l'île de Houat pour sa magnifique solitude du Blavet et fondé, non loin de là, le grand monastère de Ruis, Gildas eut affaire au terrible Conomor, qui avait égorgé plus de sept femmes et dont on redit parfois à la veillée la lugubre histoire; on peut voir maintenant encore le roc qui surplombe la vallée où s'élevait le sinistre château du comte de Poher; légende et histoire se confondent, tant est restée maudite la mémoire du tyran. Après tant de nobles victimes, la fille du comte de Vannes, Tryphine, avait vu son tour arriver, et Waroch, son père, la refusait à Conomor. Pourquoi Gildas insista-t-il afin qu'on agréât sa demande? Craignait-il de nouvelles luttes, espérait-il convertir le sire de Poher? Toujours est-il que, sur ses instances, Waroch consentit, et la douce Tryphine épousa Conomor, qui avait fait au saint mille promesses rassurantes. Hélas! Tryphine, pauvre créature! pendant quelque mois il vous advint comme à votre sœur lointaine Galswinthe : l'époux se fit tendre et plein d'égards; l'heure fatale sonna cependant pour la petite épouse, le jour où, comme pour celles qui

l'avaient précédée, Conomor découvrit sa prochaine maternité. Sentant le danger approcher, Tryphine prit sa haquenée et s'enfuit aussi vite qu'elle put; mais à peine avait-elle franchi la vallée, que son mari la rejoignit et abattit sur elle sa terrible épée. La légende raconte encore que Gildas recolla la pauvre tête coupée; quant à l'histoire, elle affirme seulement que Tryphine ne mourut pas; le fils qu'elle mit au monde peu après fut plus tard la victime innocente de son père. Tryphine, guérie, voulait suivre saint Gildas; mais il était homme, il ne le permit pas; avec son aide elle fonda un monastère près de Vannes. Conomor devint plus que jamais l'objet de l'exécration publique; le peuple, excité par Gildas lui-même, se réunit sous la présidence des évêques; ce fut l'assemblée du Messez-Bré. On y vit Samson et le grand aveugle saint Hervé. Dieu fit lui-même justice : Conomor fut tué dans une bataille contre Judual, au pied des monts d'Arrez.

Il était temps que Gildas se reposât. Vieux et cassé, il retourna à l'île d'Houat, si pleine de souvenirs pour lui. Elle avait été sa première halte en Armorique. Là, un jour, de faux moines montés dans une barque avaient voulu le noyer; il s'était fait, en effet, de nombreux ennemis par ses œuvres violentes et vengeresses. N'avait-il pas flagellé les cinq rois de Grande-Bretagne, Constantin, Aurelius Conan, Vortipar, Cuneglass semblable à un ours, et surtout Maglocum qu'il apostrophe ainsi : « A toi maintenant, à toi, dragon de l'île de Bretagne,... le dernier roi nommé dans mes écrits, le premier dans le mal..., fort dans les combats et plus encore dans les forfaits ! » Et il le montre roulant comme un idiot dans la noirceur de ses crimes. Maintenant l'œuvre était achevée, Gildas avait dit sa parole; il pouvait mourir. Lorsqu'il sentit son heure proche, il fit venir ses disciples, et pendant sept jours il les exhorta à la sainteté; puis il se fit porter dans le petit ora-

toire de son ermitage; là, entouré d'un grand nombre de moines qui étaient accourus à l'annonce de sa maladie, il les adjura de ne pas se disputer son cadavre — ce qui arriva pourtant comme il l'avait prévu —, et il s'endormit dans le Seigneur le 29 de janvier 540, au bruit des sanglots de l'océan qu'il avait aimé.

Gabrielle Basset d'Auriac.

Considérations sur les douleurs du Christ

par le Bienheureux Henri Suso

Considérations pour le Dimanche
(ou à Matines) (1)

I. Voici que mon cœur te rappelle, ô Sagesse Éternelle, comment après la dernière Cène tu ruisselas de sang sur le mont des Oliviers à cause des angoisses de ton cœur si tendre.

II. Et avec quelle haine tu fus arrêté, durement lié, traîné comme un misérable.

III. Maître, des coups cruels s'abattirent sur toi, dans la nuit, tes yeux si beaux furent cachés sous un bandeau tandis qu'on crachait sur toi et qu'éclataient les railleries.

IV. Dès l'aube suivante on te fit subir devant Caïphe un interrogatoire de malfaiteur; comme tel tu fus voué à la mort.

V. Quel abîme de douleur pour ta mère qui t'aperçut!

VI. D'ignominieuses accusations t'amenèrent devant Hérode, là tu fus victime de faux témoignages et condamné à mort.

(1) Pendant longtemps le bienheureux Suso fit chaque jour la totalité des considérations, il les accompagnait chacune d'une prostration et ne les achevait pas sans avoir affligé son corps d'une macération sanglante.

VII. Toi, l'Éternelle Sagesse, on te revêtit du vêtement des fous, et tu fus la risée de la cour d'Hérode.

VIII. Ta chair de beauté éclata, fut mise en lambeaux sous une pluie de coups, inhumains.

IX. Des épines aiguës percèrent de part en part ton chef délicat, ton visage d'amour disparut sous un voile de sang.

X. Ensuite l'arrêt ignominieux fut exécuté, on te conduisit à la mort avec ta croix sur l'épaule.

Souviens-t'en, souviens-t'en, ô toi mon seul espoir, afin d'accourir paternellement à mon secours dans toutes mes angoisses. Délivre-moi des lourdes chaînes du péché. Préserve-moi des fautes secrètes et des vices publics. Mets-moi à l'abri des embûches de l'ennemi, garde-moi des occasions de pécher. Grave profondément dans mon cœur le sentiment de tes souffrances et de celles de ta tendre mère.

Juge-moi miséricordieusement au jour du départ suprême, ô Maître, apprends-moi à mépriser les honneurs de ce monde et à te servir avec sagesse. Guéris mes infirmités morales par tes blessures, que mon intelligence trouve dans les douleurs de ta tête couronnée d'épines le remède à ses inquiétudes et que toutes tes souffrances, je les ressente vraiment selon la mesure de mes forces.

I. Maître plein d'amour, puisque sur l'arbre de la croix la lumière de tes yeux a vacillé et s'est éteinte.

II. Que tes oreilles divines ont été remplies du bruit des railleries et des sarcasmes.

III. Ton odorat délicat d'odeurs infectes.

IV. Ta bouche si douce d'un fiel amer.

V. Et puisque ton toucher fut martyrisé par des coups cruels.

Exauce mes désirs en gardant mes yeux de tout regard impur et mes oreilles de toute audition vaine. Oui, Maître,

ôte-moi le goût des choses semblables; rends pour moi sans charme tout ce qui passe, et délivre-moi du souci de mon propre corps.

Considérations pour le Lundi
(ou à Prime)

I. Tendre Maître, voici sur la Croix la fleur de ton corps qui dépérit et se dessèche.

II. Pour ton dos délicat brisé de fatigue, quel douloureux appui que le bois rugueux du gibet!

III. Le poids de ton corps l'entraîne et le fait pendre douloureusement par tes plaies.

IV. Ce n'est plus qu'une blessure et qu'une douleur.

V. Maître, et tout cela tu l'as supporté le cœur plein d'amour.

Oh! fais que ta beauté flétrie me soit un éternel rajeunissement, le rude appui de tes épaules un repos spirituel. Que ton affaissement me relève, que l'immensité de tes douleurs adoucisse les miennes, et que ton cœur embrase le mien de flammes intérieures.

I. Maître d'amour, tu agonises, et dans tes angoisses on te raille avec des paroles de mépris.

II. Avec des gestes moqueurs.

III. C'est du fond de leur cœur qu'ils te méprisent, tes bourreaux.

IV. Mais toi tu demeures inébranlable.

V. Et tu pries pour eux ton Père bien-aimé.

VI. Agneau sans tache, la culpabilité des pécheurs est sur toi.

VII. Le larron de gauche t'insulte.

VIII. Celui de droite t'implore.

IX. Tous ses péchés tu les lui pardonnes.

X. Et tu lui ouvres le Paradis.

Maître que j'aime, apprends donc à ton serviteur à supporter toute parole de mépris, tout geste moqueur. Fais qu'il accepte vaillamment pour toi d'être compté pour rien. Qu'avec amour il excuse devant toi ses contradictions.

Abîme de douceur, voici qu'aujourd'hui je mets ta mort innocente sous les yeux de ton Père céleste, je l'offre pour ma vie coupable. Maître, c'est avec le larron que je te crie : Souviens-toi, oh! souviens-toi de moi dans ton royaume! Ne me condamne pas à cause de mes méfaits, mais donne-moi ton pardon et l'entrée du Paradis.

Considérations pour le Mardi (ou à Tierce)

I. Tendre Maître, puisque ton chef divin s'est incliné sous la douleur et l'épuisement.

II. Que ta gorge gracieuse s'est douloureusement contractée.

III. Qu'un voile de crachats et de sang s'est étendu sur ton pur visage.

IV. Qu'elles se sont fanées les fraîches couleurs de ta jeunesse.

V. Et que toute ta beauté fut anéantie.

Accorde-moi donc, ô Maître, d'aimer la fatigue et de ne chercher mon repos qu'en toi ; donne-moi de souffrir volontiers les peines que m'imposent les autres, de rechercher le mépris, de mortifier mes passions et de mourir à tous mes désirs.

I. De même que ta main droite fut transpercée, ô mon Maître aimé.

II. De même que ta main gauche fut clouée.

III. Ton bras droit tout écartelé.

IV. Et ton gauche affreusement disloqué.

V. Ton pied droit troué.

VI. Et ton gauche cruellement ouvert.

VII. De même que tu pends là, impuissant.

VIII. Les jambes brisées d'une indicible fatigue.

IX. Les membres tout pressés paralysés contre le bois de la croix.

X. Et le corps tout arrosé d'un sang brûlant.

Je désire moi aussi, Maître plein d'amour, je désire ardemment être cloué à toi sans pouvoir bouger dans la joie et dans la douleur. Que toutes les puissances de mon corps et de mon âme soient suspendues à la croix. Que mon entendement et mes affections soient fixés en toi. Rends-moi donc impuissant à me réjouir selon la chair; mais qu'au contraire je m'élance à la poursuite de ta louange et de ta gloire à toi. Oui, je voudrais qu'il n'y eût plus un membre de mon corps sur lequel l'amour n'ait imprimé quelques signes particuliers de ta mort, quelques traces de tes douleurs.

Considérations pour le Mercredi
(ou à Sexte)

I. Doux Maître, voici l'heure où pour mon amour tu te trouves délaissé de tous les hommes.

II. Tes amis se sont retirés.

III. Tu pends nu, dépouillé d'honneur comme de vêtements.

IV. Ta puissance paraît anéantie.

V. Ils te traitent sans pitié et toi tu supportes tout sans un mot, dans la douceur.

VI. Ah! et ton cœur si tendre que ressent-il quand il pénètre jusqu'au fond de la douleur de ta mère que seul tu peux sonder parfaitement?

VII. Quand tu vois son expression de détresse?

VIII. Que ses plaintes montent jusqu'à toi?

IX. Et qu'à l'heure de la séparation suprême tu confies ton disciple à sa tendresse maternelle?

X. Et ta mère à la tendresse filiale du disciple?

Modèle très doux de toute perfection, enlève-moi ce qu'il peut y avoir de pernicieux dans mes affections humaines, enlève-moi toute fidélité désordonnée à mes amis, délivre-moi de toute impatience, donne-moi l'implacable fermeté contre le mauvais esprit et la douceur envers les hommes violents. Tendre Maître, imprime ta mort cruelle dans le fond de mon cœur, que je la porte dans mes prières et l'exprime dans mes actes. Et maintenant, Maître aimé, je me réfugie sous la garde fidèle de ta mère tendre et si pure et près de ton disciple aimé.

(*Ici le fidèle récite le* Salve Regina *ou l'*Ave Maria *en présence de la Mère de douleurs.*)

I. Tendre Mère, Mère de pureté, qu'il te souvienne aujourd'hui de ton insondable douleur. Au premier regard que tu jetas sur ton cher enfant qui pendait au gibet dans les angoisses de la mort.

II. Tu ne pouvais rien pour lui.

III. Tu te trouvais réduite à regarder mourir ton enfant.

IV. Avec quelle douleur tu te lamentais sur lui.

V. Tandis qu'avec bonté il essayait de te consoler.

VI. Ses paroles d'affection transperçaient ton cœur.

VII. Les cœurs les plus durs étaient émus en te voyant si douloureuse.

VIII. Tes mains maternelles se tendaient vers ton Fils pour l'embrasser.

IX. Mais ton pauvre corps épuisé s'affaissait.

X. Tes lèvres si douces baisaient amoureusement son sang ruisselant.

Et maintenant, Mère de toute grâce, protège-moi maternellement pendant ma vie et sois mon salut à l'heure de

ma mort. Oui, tendre femme, à cause de cette heure, je désire être ton serviteur tous les jours de ma vie. N'est-ce pas l'heure terrible en face de laquelle le cœur et l'âme s'effrayent, et quand elle viendra vers qui me tournerai-je, moi pauvre homme, à qui adresserai-je mes appels, sinon à toi?

C'est pourquoi je tombe aujourd'hui à tes pieds, abîme sans fond des miséricordes divines, je pousse vers toi les soupirs les plus intimes de mon cœur ; je voudrais tant me rendre digne de ta douce présence! Comment pourrait-il désespérer celui que tu protèges, ô Mère de pureté, et quelle chose du monde pourrait lui nuire?

O mon unique consolation, préserve-moi donc du spectacle des démons, arrache-moi de leurs mains hostiles! console mes derniers soupirs. Que la miséricordieuse compassion de tes regards se pose sur moi dans la détresse de mon agonie, tends-moi tes mains, tes douces mains, prends ma pauvre âme, et allons ensemble trouver le souverain Juge, présente-moi avec un radieux visage et place-moi dans l'éternelle béatitude.

Considérations pour le Jeudi (ou à None)

I. O toi les délices du Père Céleste, en cette heure où tu pends sur la Croix, les douleurs physiques de ta mort amère ne sont pas les seules à t'accabler, il faut encore qu'au fond de ton âme toute douceur et toute consolation te soient enlevées!

II. Dans ta détresse tu jettes un appel vers ton Père.

III. Et tu mets ta volonté dans la sienne.

IV. Maître, une soif ardente dessèche (la fleur de) ton corps.

V. Et ton âme aussi se dessèche d'amour.

VI. On t'abreuve d'amertume.

VII. Et cela fait, tu dis : *Consummatum est!*

VIII. Jusqu'à la mort tu demeures obéissant à ton Père.

IX. Tu remets ton esprit entre ses mains paternelles.

X. Et ton âme sublime quitte ton corps divin.

O Maître plein d'amour, au nom de ce même amour, je t'en supplie, reste tendrement près de moi chaque fois que je souffre. Que tes oreilles soient toujours attentives au moindre de mes appels, et fais qu'en toute occasion ma volonté se trouve ne faisant qu'une avec la tienne. Éteins en moi, ô Maître, la soif des choses charnelles et rends-moi tout altéré des spirituelles.

Accorde-moi que ton breuvage amer transforme pour moi les adversités en douceurs. Donne-moi de persévérer jusqu'à la mort dans les pensées droites et les œuvres bonnes, et que jamais mes pas ne s'écartent de ton obéissance.

Éternelle Sagesse, je remets dès aujourd'hui mon âme entre tes mains afin qu'à son dernier départ tu la reçoives avec joie.

Donne-moi, Maître, une vie qui te plaise, une mort bien préparée, une fin assurée en toi. Que mes pauvres œuvres soient fécondées par ta mort cruelle, afin qu'en elle je trouve à ma dernière heure rémission de mes fautes et de la peine qui leur est due.

Considérations pour le Vendredi (ou à Vêpres)

I. Qu'il t'en souvienne, ô Maître, une lance aiguë transperça ton côté divin.

II. Que ton sang précieux jaillit vermeil de ta blessure.

III. Et qu'une eau vivante en découla.

IV. Hélas! Seigneur, comme il t'en coûta cher de me sauver!

V. Avec quelle magnanimité m'as-tu rachetée!

Maître aimé, mets-moi donc à l'abri de mes ennemis dans ta plaie profonde.

Purifie-moi de tous mes péchés dans l'eau vivifiante de ton sein.

Que ton sang couleur de rose me pare de grâces et de vertus. Tendre Seigneur, puisque le rachat de mon âme te fut si douloureux qu'il me lie à ton cœur, que mon salut, opéré avec tant d'amour, m'unisse à toi pour l'éternité.

I. Et toi, ma douce Reine, toi la suprême consolatrice des pécheurs, te rappelles-tu de quels yeux d'angoisse tu fixais ton enfant qui pendait, mort, à la croix? Te rappelles-tu les regards désolés que tu levais vers lui pendant que tu étais sous la croix?

II. Te rappelles-tu comme tu contenais ses bras à mesure qu'on le déclouait?

III. Et quelle tendresse quand tu pressas contre le tien son visage sanglant!

IV. Tu couvris de baisers ses blessures encore fraîches et son visage mort.

V. Ton cœur fut transpercé de coups mortels.

VI. Des soupirs s'en échappèrent comme d'un gouffre d'insondable douleur.

VII. Tes larmes coulèrent à flot, larmes amères si douloureuses!

VIII. Quelle désolation dans tes plaintes!

IX. Quelle angoisse sur ton visage de sérénité!

X. Mais qui donc aurait pu consoler ton cœur?

Souviens-toi donc, Vierge pure, et sois-moi tout le long de mes jours une gardienne attentive et une sûre conductrice. Tourne en tout temps vers moi tes yeux de miséricorde, tes yeux si doux! Montre en chaque occasion que

tu es vraiment ma Mère, enlace-moi tendrement de tes bras pour me protéger de mes ennemis. Que les baisers dont tu couvris les plaies de ton Fils me soient comme un pacte de réconciliation avec lui; que les blessures de son cœur m'assurent un vrai repentir; excite mes désirs par tes gémissements et fonds les glaces de mon cœur sous le flot de tes larmes amères. Étouffe sous tes plaintes mes paroles de vanité, arrête de tes gestes douloureux mes mouvements trop libres, et qu'en ton cœur inconsolable je méprise tout amour qui passe.

Considérations pour le Samedi
(ou à Complies)

I. O radieux éclat de l'Éternelle Lumière, en cet instant, mon âme t'embrasse avec gémissements et action de grâces au pied de la croix, et, maintenant que tu m'apparais sans vie sur le sein de ta mère, je le vois, ta splendeur s'est éteinte!

Éteins en moi le feu des passions coupables!

II. O clair miroir de la Majesté divine, comme te voilà souillé par amour pour moi! Lave en mon âme les taches du péché.

III. O belle et lumineuse image de la bonté du Père céleste, comme te voilà défigurée! Rends de nouveau mon âme semblable à son modèle divin.

IV. Innocent Agneau, de quels mauvais traitements tu fus victime! Fais pénitence et répare pour ma vie coupable.

V. O Roi des rois et Seigneur des seigneurs, puisque mon âme t'embrasse dans ton abandon avec des gémissements et des plaintes, embrasse-moi de même un jour dans les joies de ton éternelle clarté.

I. Et toi Mère tout amour et toute pureté, rappelle-toi

ton déchirement lorsque ton enfant mort fut arraché de ton sein.

II. Cette séparation, ce départ tu t'en souviens?

III. Tes pieds chancelaient en descendant du Calvaire.

IV. Et ton cœur languissant s'élançait sans cesse vers ton amour mort.

V. Seule dans chacune de tes angoisses, et jusqu'au tombeau, tu l'accompagnas avec une constance toujours fidèle.

Obtiens-moi de ton doux enfant la grâce de surmonter toutes mes souffrances par ses douleurs, et par les tiennes, de m'ensevelir avec lui dans son tombeau et d'y trouver un refuge contre toutes les peines passagères que m'apporte le monde. Fais enfin que les soupirs passionnés s'élevant du fond de mon âme n'aillent qu'à lui seul, et que je persévère jusqu'à la tombe dans sa louange et son service. Amen.

(*Traduction de* R. Zeller.)

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Théologie et apostolat

Euntes... docete.

Sommaire :

La nécessité de la science sacrée pour l'apostolat s'établit par une raison générale et plusieurs raisons spéciales.

I. — *Raison générale* : La fécondité de l'apostolat dépend de la vie intérieure : nécessaire pour celle-ci, la théologie l'est donc pour celui-là.

II. — *Raisons particulières* : 1° Théologie et enseignement catéchistique.
2° Théologie et prédication.
3° Théologie, confession et direction spirituelle.
4° Théologie et œuvres sociales.

I. — Raison générale

La fécondité de l'apostolat d'un prêtre est en raison directe de sa vie intérieure. Nul ne saurait le nier sans contredire à la nature des choses, à l'enseignement des saints, à l'expérience constante des siècles. On ne donne que ce qu'on possède. Le prêtre ne communique la foi au Christ et l'amour de Dieu que dans la mesure où la foi et la charité sont vivantes en lui (1). Assurément l'efficacité des sacrements dont il est le

(1) C'est pourquoi, entre autres raisons, il est si désirable que le prêtre soit contemplatif, car, dit le P. Lallemant, « sans la contemplation jamais on n'avancera beaucoup dans la vertu, et on ne sera « jamais propre à y faire avancer les autres. On ne sortira jamais de « ses faiblesses et de ses imperfections. On sera toujours attaché à la « terre, et on ne s'élèvera jamais à un service parfait. Mais avec elle « on fera plus pour soi et pour les autres en un mois qu'on ne fera « sans elle en dix ans. »

ministre ne dépend pas de sa vertu ni de sa valeur personnelle. Ce fut l'erreur des rebaptisants et de nombreux hérétiques de le penser, mais sa personne et son action personnelle sont comme un sacrement vivant dont il n'est pas dans les habitudes de Dieu de se passer pour amener les âmes à la foi, les préparer aux sacrements de l'Église qui, agissant par eux-mêmes, donnent, rendent et accroissent la grâce. Nous avons déjà cité dans ce sens plusieurs paroles de saints. Inutile de les répéter. C'est une pensée que l'Église exprime avec autant de netteté que d'insistance dans les avertissements aux ordinands et dans les prières qu'elle fait pour eux. Il est constant, par le témoignage de l'histoire et par l'expérience quotidienne de l'Église universelle, que les prêtres font du bien et sanctifient les âmes dans la mesure où ils sont saints.

Tous les prêtres ont à leur disposition, pour vivifier les âmes, les sacrements et le Corps du Seigneur : or, à côté de certains d'entre eux, les âmes meurent en masse, bien qu'ils disent validement la messe et ne refusent pas les sacrements quand on les leur demande, parce que ces prêtres n'ont pas de vie spirituelle et que parfois, hélas! non seulement ils n'édifient pas, mais scandalisent et éloignent de Dieu ceux qu'ils ont mission d'attirer à lui. Certains prêtres ne font que peu de bien. Qu'on cherche la raison : on trouvera souvent qu'ils n'ont qu'une vie spirituelle médiocre et un chétif amour. D'autres entraînent avec eux une multitude de fidèles sur les chemins du ciel : les saints; eux seuls. Même les prêtres de vie intérieure profonde peuvent ne pas voir éclore et mûrir des fruits abondants d'apostolat. Les âmes peuvent être rebelles à l'action des saints. Combien ne le furent pas à l'apostolat de Notre-Seigneur lui-même, le Saint des saints! Mais on peut affirmer que nul ne produit de vrais fruits de sainteté chez les autres que si et pour autant qu'il est saint lui-même.

Or, nous avons vu que la science théologique, loin d'être de soi un obstacle à la vie intérieure, est, par nature, un moyen excellent de la développer et de se disposer à l'action divine, qui vient en aide à la faiblesse de l'homme pour le faire progresser et le consommer dans la charité. Nous avons vu qu'elle était pour le prêtre un moyen normalement indispensable de sauver l'intégrité de sa foi et d'animer son cœur à l'amour. Nous avons donc déjà, et par là même, établi l'utilité et la nécessité de la science pour l'apostolat sacerdotal qui a préci-

sément pour but, par l'enseignement et l'exemple — les deux causes étant requises pour chacun des deux effets, — de communiquer une foi pure et une ardente charité (1). La conséquence est rigoureuse.

Cette raison-là pourrait suffire à la rigueur. Cependant, à nous en tenir là, nous n'échapperions peut-être pas à tout reproche de cercle vicieux dans l'argumentation. Si la science et donc l'étude, utiles mais non nécessaires aux simples chrétiens, sont non seulement utiles mais nécessaires au prêtre pour sa vie intérieure personnelle, c'est surtout parce que la science est rigoureusement indispensable au prêtre dans son ministère apostolique et que, l'étude étant pour lui un devoir d'état, il ne saurait avoir une vie intérieure profonde sans fidélité à ce devoir. C'est aussi, il est vrai, parce que, la science théologique étant requise chez les prêtres pour la conduite des âmes dans les voies de la perfection, les prêtres, à qui leur sacerdoce fait un devoir plus rigoureux de sainteté, ne peuvent compter pour les guider vers la sainteté que sur les prêtres. Ils doivent se conduire les uns les autres.

Aussi bien, nous faut-il, suivant le prêtre dans les principales fonctions de son ministère, montrer combien la science sacrée est nécessaire au prêtre catéchiste, prédicateur, confesseur et directeur, homme d'œuvres. Cet article éclairera le précédent en le complétant. On verra qu'il n'y a pas de cercle vicieux, mais confirmation réciproque des preuves (2).

(1) La prédication est un des grands actes de l'apostolat sacerdotal : « *Omnis praedicatio*, dit saint Thomas, in Ps. 47, debet ad duo ordinari : scilicet ad ostendendum magnificentiam Dei, sicut quando praedicat *fidem*, vel ad annuntiandum beneficia ejus, ut accendatur *charitas*. »

(2) Ces pages se trouveront être le développement de ces paroles de Pie XI, dans la lettre apostolique *Unigenitus Dei Filius*, sur la formation des religieux. Il vient de parler des religieux contemplatifs. Il écrit : « Ad ceteros autem quod attinet sive ii docent sive contionantur, sive animis expiandis pro tribunali poenitentiae sedent, sive in sacras missiones dimittuntur, sive cum populo in cotidiana vitae consuetudine sermocinantur, nonne multiplex ista ministerii sacri exercitatio eo plus habitura est roboris atque efficacitatis, quo majore eruditionis summa niteant ac polleant ? » Ceci ne s'applique évidemment pas moins aux séculiers qu'aux réguliers.

II. — Raisons spéciales

1. *Théologie et l'instruction catéchistique des enfants.*

Des séminaristes et des prêtres se dispensent d'étudier ou n'étudient que fort peu parce qu'ils ne prévoient pas ou n'ont pas à remplir d'autre ministère doctrinal que le catéchisme et le prône des dimanches et des fêtes. C'est une bien mauvaise excuse. S'ils se la donnent de bonne foi, ils n'en sont pas moins dans une erreur profonde. Des intérêts trop graves sont engagés — il s'agit du salut des âmes — pour qu'on les laisse dans cette bonne foi. « Il faut, disait Mabillon, plus d'habileté que plusieurs ne croient pour faire un bon catéchisme. » La science théologique certes ne suffit pas. Il est, en un sens, plus difficile d'expliquer le catéchisme aux petits que de prêcher aux grandes personnes ou même de faire un cours de théologie à des étudiants. Un bon professeur n'est pas nécessairement bon catéchiste. Il faut, outre la science, l'art difficile de parler aux enfants et de dire, dans leur langue à eux, avec les mots très simples dont ils se servent, en utilisant les ressources de leur imagination vive mais peu riche encore, de leur intelligence à peine ouverte, les hautes vérités de la foi que la science théologique étudie. Mais, s'il arrive qu'un prêtre connaissant bien la doctrine n'ait pas l'art de l'adapter aux petits enfants qui demandent du lait plutôt que du vin, un prêtre qui ne sait pas très bien la doctrine sera toujours un mauvais catéchiste, eût-il d'ailleurs de grandes qualités pédagogiques. Un théologien peut devenir bon catéchiste et l'est généralement. Nul ne le sera jamais s'il sait mal la science sacrée. Ces choses sont aussi certaines *a priori* que fréquemment constatées. Il serait on ne peut plus désirable que tous les catéchistes fussent profonds théologiens, même s'ils ne devaient jamais parler qu'aux enfants.

*
* *

2. *Théologie et Prédication*

Mais il faut faire le catéchisme aux grandes personnes, qui ne sont bien souvent que de très petits enfants dans la foi. C'est l'objet de la prédication. *Oportet sacerdotem praedicare.* Pour

faire un prône, une instruction, même toute familière, un sermon, une conférence, pour rédiger un bulletin paroissial, diriger les travaux d'un cercle d'études, jamais on ne possède trop de science théologique. C'est ce que dit admirablement Pie X, dans le Motu proprio *Sacrorum antistitum*. Après avoir recommandé aux prédicateurs la sainteté de vie, il écrit : « A la piété et aux autres vertus chrétiennes ne doit pas manquer de se joindre leur compagne : la science. Il est de soi évident et une longue expérience démontre qu'on ne saurait attendre une prédication sage, ordonnée et fructueuse de prêtres qui ne sont pas riches de doctrine, surtout de doctrine sacrée, et qui, parce qu'ils se sentent doués d'une certaine volubilité de parole, montent en chaire témérairement et presque sans préparation. Ceux-là assurément frappent l'air. *Leur ignorance expose la parole divine au mépris et à la dérision.* Ils méritent qu'on leur applique cette divine sentence : *Tu as rejeté la science : Je te rejetterai pour que tu n'exerces plus le sacerdoce* (Os. IV, 6) (1). » Une science quelconque ne suffit pas. Il faut, autant que possible, une science éminente; Léon XIII le disait dans l'encyclique : *Depuis le jour*, au clergé français : « C'est à lui (au clergé) qu'il appartient de s'opposer, comme une barrière, à l'erreur envahissante et à l'hérésie qui se dissimule, à lui de surveiller les agissements des fauteurs d'impiété..., à lui de démasquer les ruses et de signaler les embûches, à lui de prémunir les simples, de fortifier les timides, d'ouvrir les yeux aux aveugles. *Une érudition superficielle, une science vulgaire ne suffisent point pour cela, il faut des études solides, approfondies, continuelles, en un mot un ensemble de connaissances doctrinales capables de lutter avec la subtilité et la singulière astuce de nos modernes contradicteurs* (2). »

(1) « At vero pietati ceterisque christianis virtutibus comes ne desit scientia : quum et per se pateat et diuturna experientia comprobetur, nec sapiens, nec compositum, nec frugiferum, dicendi genus posse ab iis afferri qui doctrina praesertim sacra non affluant, quique ingenita quadam freti celeritate verborum suggestum temere ascendunt ac ferme imparati. Hi profecto aerem verberant et inscii divina eloquia contemptui objiciunt ac derisioni ; plane digni quibus aptetur divina illa sententia : *Quia tu scientiam repulisti repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi* (Os. IV, 6). » Acta Apostolicae Sedis, t. II, p. 673.

(2) « Depuis le jour. » — Saint François de Sales disait de même : « Je vous le dis en vérité, l'ignorance dans les prêtres est plus à

Ne peut-on craindre, dira-t-on qu'un théologien ne passe « au-dessus de la tête de son auditoire », et ne parle sans profit, quelque belles choses qu'il puisse dire, parce que la majorité de ceux qui l'entendront ne le comprendront pas, tout en étant d'ailleurs disposés à l'admirer d'autant plus peut-être qu'ils le comprendront moins? Le danger n'est pas absolument chimérique, mais si le prédicateur y tombe, ce n'est pas sa science qui en est cause. Ce peut être la vanité de faire montre de son érudition, le pédantisme substitué au désir d'instruire et d'édifier. Ce peut être aussi, comme pour le catéchiste dont nous parlions à l'instant, insuffisante possession de l'art nécessaire d'adapter son enseignement. Cet art doit s'apprendre. Mais il s'apprendra d'autant plus facilement qu'on dominera mieux, qu'on aura plus parfaitement assimilé la doctrine à enseigner. Quand on ne sait pas l'expliquer clairement et la mettre à la portée des auditeurs sans culture, c'est qu'on la possède encore imparfaitement et qu'on ne l'a pas assez « ruminée » (1).

craindre que le péché, parce que par elle on ne se perd pas seulement soi-même, mais on déshonore, on avilit le sacerdoce. Je vous conjure donc, mes très chers frères, de vaquer sérieusement à l'étude : la science dans un prêtre c'est le huitième sacrement de la hiérarchie ecclésiastique, et les plus grands malheurs de l'Église sont venus de ce que l'arche de la science s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. *Si Genève a fait des ravages si terribles parmi nous, c'est que nous étions oisifs, nous bornant à dire notre bréviaire sans penser à nous rendre plus savants, et elle a profité de notre négligence pour nous faire croire que jusqu'alors on n'avait pas compris le sens de la Sainte Écriture...* Ainsi, tandis que nous dormions, l'homme ennemi a mis le feu à la maison, et nous aurions tous été perdus si la bonté divine n'eût suscité les Pères de la Compagnie de Jésus, ces puissants esprits, ces grands hommes qui ont un courage infatigable, un zèle intrépide, une doctrine profonde, qui non seulement mènent une vie exemplaire, mais qui dévorent les livres par leurs continuelles études... Mes chers Frères, puisque la divine Providence, sans égard à mon indignité, m'a établi votre évêque, je vous conjure d'étudier tout de bon, afin qu'étant doctes et de bonne vie, vous soyez irréprochables et prêts à répondre à tous ceux qui vous interrogeront sur les choses de la foi. »

(Hamon-Letourneau, *Vie de saint François de Sales*, t. I, p. 499-500.)

(1) On se préoccupe beaucoup dans les séminaires, et à juste titre, d'apprendre aux élèves à prêcher. On leur fait même parfois commencer cet apprentissage un peu tôt. On demande à de tout jeunes

Un péril beaucoup plus réel et plus grave, et qu'il est impossible d'éviter sans science théologique, est de rester au-dessous de son auditoire. Que ne le redoute-t-on autant et davantage? Or on reste au-dessous de ceux à qui on n'apprend rien, à qui on ne donne pas tout ce qu'on a le devoir de leur donner et qu'ils sont en droit d'attendre.

Qui pourrait dire le nombre de prônes et d'instructions demeurant absolument sans profit pour les auditeurs, non parce que ceux-ci ont mauvaise volonté — ils ne demanderaient qu'à s'instruire des vérités que le prêtre a charge de leur enseigner —, mais parce que ces prônes et ces instructions sont sans substance, voire absolument vides? Le prédicateur s'est persuadé qu'il n'était pas nécessaire d'étudier beaucoup. Il parle de tout, au gré de sa fantaisie, et n'importe comment, au lieu d'enseigner solidement la foi et la vie chrétienne. N'ayant rien appris ou peu de chose, il est tout à fait incapable d'exhorter, *in doctrina sana*.

De certains dogmes fondamentaux, l'enfer par exemple, de certains devoirs tout à fait essentiels, comme ceux du mariage, il ne parle jamais, ou, s'il y touche, mieux vaudrait qu'il n'en parlât pas que d'en parler comme il fait. Sa conviction est faible. Il ne se sent pas en mesure d'exposer ces vérités clairement, de les établir solidement, de détruire, jusque dans leurs racines, les objections que les chrétiens dont la foi est mal assise se font à eux-mêmes ou lisent et entendent un peu partout. Les fidèles, se dit le prêtre, n'aiment guère à entendre parler

« philosophes » qui n'ont jamais ouvert un traité théologique de faire des sermons. N'est-ce pas prématuré ? Nous croyons qu'après une bonne formation littéraire au petit séminaire, où l'on doit apprendre à écrire, de fortes études théologiques, avec des travaux écrits, constituent l'essentiel de la préparation à la fonction de prédicateur. Le plus important est de savoir parfaitement et toujours de mieux en mieux la doctrine de l'Église. Qu'on cherche d'abord à posséder la vérité, et la façon de la livrer aux autres viendra comme par surcroît. La technique du prédicateur est une perfection requise. Il faut l'ajouter à la science, mais ne pas s'en préoccuper trop tôt, ni trop, au point de compromettre ou de gêner les études proprement dites.

Il va sans dire que la préparation spéculative et technique *se habet sicut materia*. La *forme* qui lui donne vie est la préparation intérieure. « La principale préparation pour la chaire est l'oraison et la pureté du cœur. »

de choses si terribles. Ce devoir est bien délicat à expliquer. On risque de faire plus de mal que de bien en abordant ces sujets. Il se tait : les âmes — et la race — se meurent de son silence. Ou bien il parle de façon vague, sans aucune précision dogmatique, à la manière protestante. C'est ainsi qu'on l'entend présenter l'Eucharistie comme un symbole qui nous unit au Christ en nous rappelant sa passion, sans oser dire que l'hostie contient « le vrai corps (du Christ) qui est né de la Vierge Marie, qui a souffert et fut immolé ». Pour n'avoir pas approfondi la théologie, et parce qu'ils ont oublié le peu qu'ils en apprirent jamais, certains prêtres ne donnent ainsi qu'un enseignement misérablement incomplet. Ce qui est plus grave, ils tombent parfois dans des erreurs positives et soutiennent, sans s'en douter, de véritables hérésies, travaillant ainsi, par leur ignorance, à détruire la foi (1).

Naturellement cette prédication sans doctrine ne produit aucun fruit de grâce, le prêtre qui s'en aperçoit se lasse de parler. Il prêche rarement et parfois ne prêche plus du tout. Ce n'est pas pire que de parler pour ne rien dire ou pour dire le faux. Mais dans les deux cas il trahit son devoir. De l'ignorance religieuse dont on a tant parlé, ces dernières années, et souvent de la perte de la foi, on n'a peut-être pas assez pensé à proposer comme explication l'insuffisance souvent trop réelle, parfois lamentable, des catéchismes et des prédications, due elle-même aux insuffisances de la première formation théologique ou des études ultérieures de certains prêtres. N'y a-t-il pas là un examen de conscience à faire ? N'avons-nous pas à battre notre coulpe?

Beaucoup de chrétiens, même des meilleurs, ne vont pas aux sermons de leurs prêtres parce qu'ils savent qu'ils n'y apprendraient rien. Qu'on sache au contraire, dans une paroisse — cela se sait toujours très vite —, qu'un prêtre instruit et pieux enseigne sérieusement l'Évangile, donne sans prétention une doctrine substantielle et forte, les fidèles viennent nombreux l'écouter et s'instruire. S'ils ne venaient pas, ils seraient sans excuse, et le prêtre n'aurait de ce chef au moins aucun reproche à se faire. L'éloquence n'est pas absolument nécessaire (2).

(1) « Quicumque in praedicatione falsum dicit, fidem quantum in se est evacuat, et ideo peccat mortaliter » (S. Thomas, *IV Sent.*, dist. 20, a. 3, q. 2).

(2) L'éloquence naturelle est un talent précieux que doivent faire

Les fidèles savent bien ordinairement qu'ils ne peuvent exiger que tous leurs prêtres soient des orateurs, mais ils ont conscience d'avoir le droit de demander à tous une doctrine exacte, complète, nourrissante. Ils ne nous pardonnent pas quand ils sont déçus. Le prêtre théologiquement bien formé ne les déçoit pas.

Certains fidèles ont des difficultés intellectuelles très grandes. Ils doivent pouvoir trouver auprès de nous la lumière. S'ils nous sentent incapables de les éclairer et de résoudre leurs difficultés, ils ne nous demanderont rien, mais si leur foi succombe, alors nous en porterons en grande partie la responsabilité. Ils seraient venus à nous s'ils avaient pu espérer recevoir de nous ce qu'ils cherchaient parfois avec angoisse.

J'esquissais, à l'article précédent, le portrait du prêtre théologien « rempli de conviction, enthousiasmé par les grands horizons entrevus, ravi d'être l'enfant d'une Église où la foi est si belle et à qui Dieu a révélé de si grandes pensées ».

Quelle puissance n'a pas ce prêtre pour communiquer sa foi! Il connaît les raisons des vérités divines. Il est prêt à les expliquer. Plus humblement incliné, dans l'obéissance de l'esprit, devant le Dieu révélateur et les mystères révélés de la vie divine, parce qu'il en saisit mieux la surnaturelle transcendance et la nécessaire incompréhensibilité pour nous ici-bas, il en a une plus profonde intelligence, parce qu'il sait mieux en quoi consistent les vérités mystérieuses, qu'il en a médité les rapports harmonieux, les convenances et les beautés, et que son esprit est tout plein des lumineux exposés des grands théologiens scolastiques et mystiques. Il parle : sa conviction est agissante. La vertu de foi qui sommeille, mais qui n'est pas morte, dans l'âme de ses auditeurs, s'éveille à l'accent de sa parole qui est une vraie grâce de lumière. Il fait partager à ses fidèles sa propre fierté d'être enfant de l'Église

fructifier ceux à qui Dieu l'a départi. Elle est fort utile et sert puissamment au salut des âmes. Citons à ce sujet le grand docteur du dépouillement universel nécessaire à qui veut gravir les pentes du Carmel, saint Jean de la Croix. Son témoignage n'est pas suspect de céder à l'esprit naturaliste : « Il faut reconnaître, écrit-il, que quand la piété y met la vie, un style relevé, de beaux gestes, une haute doctrine et un noble langage peuvent produire grand effet. L'éloquence est précieuse pour le prédicateur et les hommes d'action, car il est constant que l'art de la parole peut sauver ce qui était perdu... » (*Montée du Carmel*, l. III, c. 44.)

et de croire à son dogme. Toutes les clartés qu'il a reçues dans l'étude pieuse, il les répand, et chacun en reçoit à sa mesure. Des périls menacent la foi. Les voyant nettement, il les dénonce, car il n'a rien de commun avec ces chiens muets incapables d'aboyer dont parle Isaïe. Il immunise son troupeau contre les séductions des doctrines fausses et des hérésies dont le monde est plein, parce qu'il n'a pas de peine à en montrer la misère et l'incohérence, et parmi les siens, ceux-là seuls s'égarent qui s'obstinent à pécher contre la lumière. Personne ne « fait naufrage dans la foi » par sa faute à lui. Il sait que la prudence s'impose et qu'il ne faut pas tout dire n'importe comment, n'importe quand, devant n'importe qui (1), mais il sait aussi que toutes les vérités enseignées par Dieu doivent être annoncées, tous les devoirs imposés rappelés, tous les péchés commis dénoncés — *clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum et domui Jacob peccata eorum.* Il sait qu'il ne lui appartient pas de faire un choix entre les vérités, ni de les prêcher en les diminuant, ni de réduire les exigences divines de la morale révélée à sa propre mesure ou aux préjugés et aux lâchetés de ses auditeurs les plus tièdes. Il est prêt à tout enseigner quand il faut et comme il faut. Les recommandations de saint Paul à Timothée font ses délices et il n'a rien de plus à cœur que d'y être strictement fidèle : « Prêche la parole, insiste à temps et à contre-temps, reprends, menace, exhorte, avec une entière patience et toujours en instruisant. Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine; mais ils se donneront une foule de docteurs, suivant leurs convoitises et avides de ce qui peut chatouiller leurs oreilles. Ils les fermeront à la vérité pour les ouvrir à des fables. Mais toi, sois circonspect en toutes choses, endure la souffrance. Fais l'œuvre d'un prédicateur de l'Évangile, sois tout entier à ton ministère » (II Timot., IV, 2-6). A ceux qui disent qu'il convient de se taire sur certains dogmes et certains devoirs, il répond comme saint Augustin à qui le suppliait de ne pas prêcher le mystère de la grâce et de la prédestination : *Praedicandum est prorsus*, et il prêche tout. Des confrères s'étonnent de ses hardiesses. Il sait qu'elles sont nécessaires. Les fidèles les acceptent, du moins tous ceux

(1) « Praedicans debet dicere ea quae pertinent ad eos quibus praedicat, non quae ad alios » (S. Thomas, *In Rom.* III, lect. 2).

qui sont sincères et de bonne volonté. Et peu à peu cet enseignement porte ses fruits, ce sont des fruits de vie, de vertu et de joie.

Tout languit et s'étiole dans une paroisse où le prêtre enseigne mal ou bien n'enseigne pas du tout, comme dans une famille où les enfants demandent du pain et où personne ne leur en donne. Tout se réveille et vit quand le prêtre qui sait le faire, veut enseigner.

La science théologique est un des plus précieux instruments de la transformation des paroisses. Dom Maréchaux devrait bien raconter aux lecteurs de la *Vie Spirituelle* comment le P. Emmanuel a su utiliser la théologie pour faire de sa paroisse de Mesnil-Saint-Loup, au diocèse de Troyes, une véritable oasis de vie chrétienne (1).

(1) On parle beaucoup des industries du zèle. Chaque jour des inventeurs dont l'imagination est fertile en proposent de nouvelles. N'ai-je pas entendu récemment, et à plusieurs reprises, de ces réformateurs pleins de bonne volonté proposer très sérieusement qu'on instituât dans les séminaires des cours d'agriculture pour que les prêtres dont le ministère devait s'exercer dans les milieux ruraux pussent donner d'utiles conseils à leurs paroissiens sur la manière de cultiver leurs champs et leurs jardins et faire ainsi apprécier leur propre utilité sociale ? Les mêmes se plaignaient qu'on fît trop de théologie, qui n'est pas une science assez pratique ; mais, à les entendre, les curés agronomes devaient être bientôt les maîtres de la situation. Qu'un prêtre soit bon agriculteur, cultive particulièrement son jardin et soit apte même à conseiller ses fidèles sur les engrais, les maladies de la vigne et du bétail, rien de mieux, mais que cela lui vienne par surcroît, et non par soustraction à sa formation théologique. L'agriculture n'est pas une science sacrée. La science sacrée seule est indispensable au clergé. Si l'on se place sur le terrain des industries du zèle et des moyens éloignés d'acquérir une influence préparant les fidèles à l'action sacerdotale proprement dite, nous dirons que la science théologique profonde est toujours un objet d'admiration pour les fidèles, — même s'ils sont peu aptes à l'apprécier. Savoir que leurs prêtres sont instruits est, pour les simples, un véritable motif de crédibilité. Les fidèles savent que le prêtre a autre chose à faire que de l'agriculture et que leurs âmes sont le champ que le prêtre doit labourer, selon le mot de saint Paul : « Vos Dei agricultura estis. » S'ils ne le savent pas, que le prêtre le leur répète et le leur fasse comprendre. Pour cela, l'étude de saint Paul lui servira davantage que celle des livres d'agriculture.

Tout le monde a connu des prêtres agriculteurs, des prêtres

***

3. *Théologie, confession et direction spirituelle*

En chaire, le prêtre donne de la doctrine chrétienne un enseignement public qu'il doit s'efforcer d'adapter aux divers auditoires. Pour le faire, avons-nous dit, il est nécessaire qu'un art très délicat prolonge sa science. La prolonge, car il la suppose et n'y supplée pas. Le prêtre doit en outre, au confessionnal dans l'administration du sacrement de pénitence et dans la direction spirituelle, adapter cet enseignement à chaque âme en particulier. Dans cette tâche encore plus difficile que la précédente il ne saurait jamais avoir trop de prudence. La prudence même consommée est souvent insuffisante, le confesseur ou le directeur a besoin d'être guidé par les inspirations des dons de conseil et de sagesse, car il s'agit d'orienter les âmes vers leur fin dernière et de juger de l'action divine en elles. Ces grâces précieuses et nécessaires il les obtiendra selon ses besoins et ceux des âmes, s'il les demande humblement et s'il fait, de son côté, tout ce qui est en son pouvoir pour s'y disposer, donc, et avant tout, s'il étudie la théologie morale et s'instruit auprès des maîtres de la vie spirituelle dont l'Église lui recommande l'étude.

ouvriers. Il y a même, çà et là, des prêtres médecins et commerçants, ce que le code canonique interdit formellement d'ailleurs. On n'entend pas dire qu'ils aient spécialement transformé leurs paroisses. Ce qu'on constate souvent, c'est qu'ils se laissent absorber par ces diverses occupations étrangères et qu'ils négligent le ministère des âmes. Ils obtiennent parfois de leurs paroissiens, surtout dans les pays peu chrétiens, une certaine réputation d'habileté commerciale ou industrielle, et quelque reconnaissance pour les services temporels rendus ; parfois aussi des malédictions pour les pertes occasionnées par eux quand il leur prit fantaisie de s'occuper d'affaires financières. On ne les estime pas davantage comme prêtres. On n'a pas plus recours à eux qu'ailleurs. Il y a eu aussi, certes, des prêtres occupés à des études spéciales dont le ministère n'a pas été particulièrement fructueux. On peut assurer que c'étaient des études de fantaisie et des recherches vaines, non des études théologiques sainement comprises. Nous ne redoutons aucun démenti. Qui nous délivrera des idées bizarres et de la manie de vouloir que les prêtres comptent, pour faire leur œuvre de prêtre, sur autre chose que ce que l'Église leur met en mains ?

Les auteurs de la théologie morale ne manquent généralement pas, dans leurs introductions, de démontrer la nécessité de leur science pour la confession et la direction. Ils en donnent d'excellentes raisons qui sont classiques, et qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici. A vrai dire, parfois ils omettent plusieurs des raisons les meilleures, ou du moins n'y insistent pas assez parce qu'ils n'envisagent pas la question d'assez haut. Beaucoup de ces auteurs en effet ne dépassent guère le point de vue relativement inférieur de la casuistique. Ils font de la théologie morale une science distincte de la théologie dogmatique. Ils montrent presque exclusivement en elle la science des péchés à éviter, tandis qu'elle est aussi et surtout la science des vertus à acquérir et de la perfection à chercher.

Il faudrait dès maintenant traiter ce point, mais nous le ferons plus opportunément dans un article prochain.

Contentons-nous de réfuter un sophisme assez grossier, mais qu'il est toujours nécessaire de signaler. On entend souvent dire : Ce qui importe le plus, c'est la pratique et l'expérience du confessionnal. Et même, vont jusqu'à dire certains, il faut commencer au confessionnal par oublier ce qu'on a appris dans les livres, parce que la pratique s'accommode mal de la théorie. C'est là une énormité. Nul doute que l'expérience et la pratique ne soient choses infiniment précieuses. Mais il n'est pas moins certain que la connaissance exacte et la possession ferme des principes théologiques permettent seules d'acquérir une expérience digne de ce nom. Si la science manque, on n'acquiert pas d'expérience; on tombe et on s'enlise de plus en plus dans la routine. Dire que l'expérience est quelque chose sans les principes revient à dire qu'on n'a pas besoin du jour pour y voir clair. Le prêtre qui sort du séminaire bien formé est, sans aucun doute, bien meilleur confesseur et directeur qu'un autre qui entend des confessions depuis un demi-siècle, mais qui n'a jamais bien su la théologie morale. Le premier a encore beaucoup à apprendre : il doit acquérir précisément l'art d'appliquer les principes, tous les principes mis en cause à la fois dans la complexité vivante des cas concrets. La pratique n'est rien si elle n'est l'application des principes. Toute solution pratique doit pouvoir se justifier en dernière analyse par les principes. Le prêtre qui entend des confessions depuis des années sans doctrine ne peut avoir qu'une longue habitude de confesser mal, un lourd passé de

directions sans lumière, de solutions défectueuses et souvent déplorables. En gardant et accroissant ce qu'il possède, le premier peut acquérir ce qui lui manque, et de fait il l'acquiert. L'autre ne peut guère que multiplier ses bévues, et les aggraver.

Le premier aide les âmes à sortir du péché, le second les y laisse croupir. Quant aux âmes qui sont déjà sorties du péché, le premier les aide à monter. Le second les laisse piétiner sur place, et prive Dieu de toute la gloire qu'elles lui rendraient par leurs progrès dans la vertu.

Plus les âmes que le prêtre rencontre sont avancées dans les voies de Dieu, plus l'absence chez lui de science théologique est regrettable : « Mon opinion, dit sainte Térèse, est et sera toujours que tout chrétien doit, lorsqu'il le peut, communiquer avec des hommes doctes ; et plus ils le seront, mieux cela vaudra. Ceux qui marchent par les voies de l'oraison en ont plus besoin que les autres, et cela à proportion qu'ils seront plus spirituels. Ce serait se tromper que de dire : Les théologiens étrangers à l'oraison ne sauraient convenir aux personnes qui s'y adonnent. J'ai été en relation avec beaucoup de théologiens, et mes besoins ayant été plus grands ces dernières années, je les ai recherchés davantage, toujours, du reste je leur ai été très affectionnée. » (*Vie*, ch. XIII, p. 175.)

« Les grands théologiens, même dépourvus de l'expérience personnelle de ces faveurs, ont un je ne sais quoi qui leur est propre : Dieu les destinant à éclairer son Église, il suffit qu'on leur propose une vérité pour qu'ils reçoivent une lumière qui les porte à l'admettre... » (*Château*, 3es Demeures, ch. 1.)

Il faudrait recueillir et classer ici une foule d'autres textes où la grande réformatrice se fait l'apologiste ardent des théologiens ses amis et de la théologie. Qu'on relise à ce point de vue l'article : *La direction des âmes contemplatives*, par M. Vincent (1), où sont classés nombre de ces textes et plusieurs passages de saint Jean de la Croix, qu'on relise surtout l'ensemble de l'œuvre des deux saints, ces *Documenta Sapientiae cælestis*, comme dit la liturgie. Rien ne peut donner une meilleure idée — rien de moins ne peut donner une idée suffisante — des immenses dommages qui résultent pour les âmes contemplatives de l'ignorance chez les directeurs des voies spirituelles,

(1) *Vie Spirituelle*, février 1924.

et des puissants secours que ceux-ci peuvent leur donner par la simple connaissance spéculative de la théologie mystique.

Que s'ils possèdent aussi l'expérience personnelle des « oraisons surnaturelles », à quoi nous savons que la théologie scolastique les dispose, c'est évidemment l'idéal. C'est ce qui fait l'éminente supériorité, comme directeurs, d'un saint Jean de la Croix et des confesseurs à la fois savants et saints dont sainte Térèse parle avec tant de reconnaissance et d'admiration.

Si on objecte que les contemplatifs sont rares, et que les prêtres, dans leur ministère ordinaire, n'en rencontrent pour ainsi dire jamais, et qu'il n'est pas urgent de se préparer à une tâche qui, sans doute, ne se présentera pas, il faut faire plusieurs réponses : D'abord, cela fût-il rigoureusement vrai, toutes les autres raisons que nous avons données de la nécessité de la science théologique, dont la théologie mystique est le couronnement, vaudraient encore. Quand la connaissance spéculative de la théologie mystique n'aurait d'autre résultat que de faire admirer au théologien les merveilles de grâces accomplies par Dieu dans les saints et de lui faire désirer humblement la contemplation infuse, ce serait un immense profit qui justifierait, et au-delà, le labeur de toute une vie. Il y a d'ailleurs de bonnes raisons de penser qu'aucun prêtre n'achève sa vie sans rencontrer une ou plusieurs âmes vraiment contemplatives. Seulement, s'il ignore la théologie mystique, il ne les reconnaît pas, se méprend sur leur état, les empêche de monter et même les fait déchoir, en les dirigeant mal. Admettons qu'il n'en rencontre qu'une. Une seule âme très sainte glorifie Dieu plus que mille âmes médiocres, comme la sainte Vierge à elle seule donne plus de gloire à Dieu que tous les anges et les bienheureux ensemble.

Quelle meilleure utilisation de sa vie pour un prêtre que se préparer à comprendre et à aider une seule de ces âmes, si Dieu la lui envoie ! Pendant un certain temps, Cattaneo Marabotto ne put pour ainsi dire rien faire d'autre que de se tenir à la disposition de sainte Catherine de Gênes, la grande sainte qu'il dirigeait. Fit-il jamais rien de mieux ?

Des prêtres se plaignent parfois de ne trouver que des âmes communes. Mais combien plus fréquemment on entend, un peu partout, les fidèles se plaindre de ne pas rencontrer le directeur dont ils auraient besoin ! Les meilleurs prêtres, les plus savants et les plus saints, constatent généralement qu'ils

trouvent, et cela jusque dans les milieux les plus humbles, des âmes très hautes qui les dépassent et pour lesquelles ils redoutent de manquer de lumières.

La vérité est que, comme la foi est le fruit de la prédication vraiment apostolique, et que l'une des grandes raisons des affaiblissements de la foi vient des défaillances de certains ouvriers apostoliques, l'épanouissement, le progrès spirituel et les ascensions dans la sainteté des fidèles dépendent, pour une bonne part, des directeurs. Si les âmes qui gravissent les plus hauts sommets sont si rares, celles qui s'égarent si nombreuses, une des principales raisons est qu'elles n'ont pas trouvé de guides. Il y aurait beaucoup plus d'âmes ferventes et saintes s'il y avait plus de théologiens. Notre responsabilité est terrible.

***

4. *Théologie et œuvres sociales.*

Nous n'avons parlé jusqu'ici, pour prouver la nécessité des fortes études, que des fonctions absolument essentielles du ministère sacerdotal, celles dont, en aucun temps, on n'est dispensé. Mais notre ministère s'étend au delà. L'Église, dont la fin est surnaturelle, est amenée à s'occuper aussi des choses temporelles en raison des rapports étroits des choses temporelles et des choses spirituelles, et par suite des défaillances des individus, des familles, des gouvernements et des peuples. La nécessité des temps, les erreurs en matière sociale et politique, les organisations anti-chrétiennes lui font, spécialement aujourd'hui, un devoir de s'occuper, dans des mesures diverses, des problèmes économiques et politiques, et d'institutions sociales. Le Clergé se trouve ainsi engagé sur un terrain particulièrement glissant et difficile où il est exposé à bien des faux pas s'il ne possède pas une très solide formation philosophique et théologique. De récentes expériences le prouvent surabondamment : Pie X écrivait dans l'Encyclique « *Notre charge apostolique* » : « Le *Sillon* s'égarait : pouvait-il en être autrement? Ses fondateurs, jeunes, enthousiastes et pleins de confiance en eux-mêmes, *n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de saine philosophie et de forte théologie pour affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux*, vers lesquels ils étaient entraînés par leur activité et leur cœur, et *pour se prémunir*,

sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance, contre les infiltrations libérales et protestantes (1). »

Et plus loin : « Nous désirons vivement, dit-il aux Évêques, que vous preniez une part active à l'organisation de la société dans ce but (afin que les rouages sociaux paralysent les efforts des méchants et rendent abordable à tout homme de bonne volonté sa part légitime de félicité temporelle). Et à cette fin, pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Église et des œuvres de charité proprement dites, *vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteurs en philosophie et en théologie, et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale pour les mettre, en temps opportun, à la tête de vos œuvres catholiques.* » (Ibid., p. 630-1.)

Ce texte en dit plus et mieux sur le point précis qui nous occupe que tous nos commentaires.

*
* *

Conclusion

L'article où saint Thomas démontre que l'étude peut être la fin particulière d'un institut religieux, spécialement d'un institut apostolique, exprime merveilleusement tout ce que je me suis proposé de dire (2) :

« Un ordre religieux peut être ordonné à la vie active ou à « la vie contemplative. Or, parmi les œuvres de la vie active, « les plus importantes sont celles qui ont trait directement au « salut des âmes, comme la prédication ou les autres activités

(1) *Acta Apost. Sed.*, 1910, p. 609.

(2) Sans doute, il s'agit, dans cet article du saint Docteur, des ordres religieux, et j'ai en vue tout le clergé séculier et régulier. Mais les vies active, contemplative (et mixte) dont il y est question, ne divisent pas exclusivement la vie religieuse. Les œuvres dont parle saint Thomas sont les œuvres essentielles du ministère pastoral. Le clerc séculier n'est pas dans l'état de perfection puisqu'il n'a pas les trois vœux perpétuels, mais il a les occupations des ordres mixtes. Et l'idéal de son ministère est la contemplation fructifiant par l'apostolat, comme c'est le but des ordres mixtes. Son ordre exige normalement la sainteté vers laquelle tend la vie religieuse.

« semblables. L'étude convient à une religion de trois façons : « premièrement, *pour ce qui est le propre de la vie contemplative* : l'étude est doublement un secours pour celle-ci ; *d'une part* elle aide, elle coopère directement à la contemplation « en illuminant l'intelligence. En effet, la vie contemplative, « dont nous parlons maintenant, est ordonnée directement à « la considération des choses divines, comme il a été noté plus « haut (q. 180, art. 4) : l'homme y est dirigé vers la considération du divin. Aussi est-il dit dans le psaume (ps. 1, vers. 2) « à la louange de l'homme juste : « Il médite jour et nuit la « loi du Seigneur », et l'Ecclésiastique (XXXIX, 1) dit : « Le « sage cherche la sagesse des anciens et il consacre ses loisirs « aux prophéties. »

« *D'autre part*, l'étude favorise la vie contemplative indirectement, en écartant les dangers de la contemplation, c'est-à-« dire les erreurs qui surviennent fréquemment dans la contemplation des choses divines, à ceux qui ignorent les « Écritures : c'est ainsi qu'il est dit, dans les *Conférences des « Pères*, que l'abbé Sérapion, à cause de sa simplicité, tomba « dans l'erreur des Anthropomorphistes, c'est-à-dire de ces gens « qui pensent que Dieu a une forme humaine. Aussi saint Grégoire dans le VI^e^ livre des *Morales* dit que : « Certains, « recherchant dans la contemplation plus qu'ils ne peuvent « saisir, vont jusqu'à des dogmes pervers, et comme ils négligent d'apprendre humblement la vérité, ils deviennent des « maîtres d'erreurs..... »

« *En second lieu*, l'étude est nécessaire à une religion instituée pour prêcher et exercer d'autres semblables activités. « Aussi l'Apôtre dit (Tit., 1, 3) de l'évêque, dont c'est l'office « d'exercer les activités : « Qu'il soit attaché à la parole de foi « qui lui a été enseignée, afin d'être en état d'exhorter selon « la sainte doctrine et de réfuter ceux qui la contredisent. » « Et il n'y a pas d'arguments contraires dans le fait que les « Apôtres furent envoyés prêcher sans avoir étudié les lettres, « car, comme le dit saint Jérôme dans son Épître *à Paulin* : « *Tout ce que l'étude et la méditation quotidienne de la loi apporte « ordinairement aux autres, le Saint-Esprit le leur suggérait.* »

« *En troisième lieu, l'étude convient à une religion en raison de « ce qui est commun à toute religion.* Elle est bonne en effet « pour éviter l'intempérance de la chair. Aussi saint Jérôme « dit dans son Épître au *moine Rustique* : « *Aime l'étude des « Écritures, et tu n'aimeras pas les vices de la chair.* »

« Elle est encore propre à enlever le *désir des richesses*. Aussi « *la Sagesse* (VII, 8) dit : « J'ai estimé de nul prix les richesses « auprès d'elle. » Et le premier *livre des Macchabées* dit « encore : « Et nous n'avons pas eu besoin de ces choses », c'est- « à-dire des richesses extérieures, « ayant pour consolation les « Saints Livres qui sont entre nos mains ». Elle est aussi capa- « ble d'enseigner *l'obéissance*. Aussi saint Augustin dit dans « son livre *Des travaux des Moines* : « Quelle est cette perversité « de ne pas vouloir obéir à la lecture que l'on fait, alors qu'on « veut bien y adonner ses loisirs? »

« Ainsi il est manifeste que l'on peut, en toute convenance, « instituer une religion pour l'étude. »

(*Somme Théologique*, IIª IIæ, q. 188, a. 5.)

Un dernier mot : pour se faire une juste idée de la valeur, des excellences et des bienfaits de la Science sacrée, il faut relire, dans leur ensemble, les livres sapientiaux, et penser à la théologie et à son étude, chaque fois qu'il est question de la Sagesse et de sa recherche.

Les versets ou les chapitres entiers qui glorifient la Sagesse, proclament sa douceur, sa puissance, ses bienfaits, visent tour à tour et tout à la fois la Sagesse incréée : le Verbe Éternel, la Très Sainte Vierge, Trône de la Sagesse, le don de Sagesse.

Ils s'appliquent parfaitement aussi, sans violence aucune, à la *Théologie Sacrée*, qui est la connaissance spéculative du Verbe incarné et de ses mystères préparant à la connaissance savoureuse de Dieu et de son Christ, à la glorieuse Sagesse d'amour.

La méditation de ces textes sacrés nous livrera, sur la science de Dieu, la pensée de Dieu lui-même (1).

LÉOPOLD LAVAUD.

(1) Cf. en particulier : Sagesse, VI, VII. — Eccl., XIV, 20 ; XV, 11 ; XXI ; XXIV ; LI, 13-30.

Art et vie spirituelle

Le Chemin du divin Amour

Il paraît intéressant de signaler une initiative qui vient d'être prise dans la paroisse de Marigny-en-Orxois, au diocèse de Soissons. Cette toute petite commune de 500 âmes avait été choisie par Mgr Binet pour être le lieu d'une Journée eucharistique diocésaine.

A Marigny même, à Château-Thierry et dans les autres paroisses du doyenné, un triduum de prières, avec instructions sur la Sainte Eucharistie, précéda la journée d'hommages publics, fixée au dimanche de la Sainte Trinité, 15 juin. Cette journée comprenait, le matin, une messe de communion à l'église paroissiale et, à 11 heures, une messe solennelle, en plein air, Monseigneur assistant au trône, et dans l'après-midi une grande procession du Saint-Sacrement qui parcourut les rues du village et le parc du château.

Tout cela, dira-t-on, n'est point original; c'est le programme, à peu de choses près, des manifestations extérieures en l'honneur de l'Eucharistie ! — Ce qui était nouveau et important au point de vue spirituel, c'était la manière dont la procession avait été comprise et préparée.

Le comité de direction avait demandé à un groupement d'artistes catholiques, l'Arche (1), de vouloir bien concevoir et exécuter les sujets dont devaient s'inspirer prédication et chants. Il s'agissait de faire mieux comprendre au peuple fidèle

(1) L'Arche est ce groupement d'artistes et d'artisans catholiques dont le P. de Valhaire a entretenu nos lecteurs dans sa chronique de Liturgie (*Vie Spirituelle*, octobre 1923). L'Arche (202, boul. Saint-Germain, Paris) groupe des architectes, sculpteurs, peintres, décorateurs, brodeuses, orfèvres, etc., au service du culte, en vue de travaux d'ensemble dont l'unité est assurée par des principes esthétiques communs.

ce qu'est la Sainte Eucharistie : mémorial de la vie du Sauveur, sacrifice et sacrement, vie de nos âmes, gage de la vie éternelle. Pour cela une donnée d'ensemble fut développée parallèlement par les peintres du reposoir, les cantiques, les invocations chantées, et aussi la prédication. Cette procession fut, en même temps qu'une louange, un enseignement, et un enseignement arrivant simultanément à l'âme par les portes de la vue et de l'ouïe.

Le premier reposoir était la première étape du chemin suivi par ce divin Amour : la crèche. Au-dessus de l'autel formé de gradins bleus et tout harmonisé en blanc, vert et bleu, une toile peinte comme une tapisserie présentait aux regards l'enfant emmaillotté, couché sur la paille de la mangeoire, entre la sainte Vierge assise et Joseph à genoux, l'adorant. L'étoile des mages, l'ange des bergers, des pains, un pichet de vin et un agneau aux pattes liées, figure de l'Agneau de Dieu déjà lié dans ses langes sur l'autel de la crèche.

L'ostensoir posé sur l'autel se trouvait auréolé d'une gerbe d'épis déjà vidés. Comme l'enfant, il reposait sur la paille.

Un religieux, le P. Tauzin, provincial des Pères Blancs, prit la parole ; il expliqua à la foule qu'elle allait parcourir, à la suite du Saint-Sacrement, le chemin du Divin Amour. A la première station, la crèche, Dieu voulant s'unir à nous, prenait notre nature humaine, devenait notre frère, et pour nous apprendre quels obstacles nous devions écarter pour nous unir à lui, nous prêchait par son dénuement volontaire la nécessité de la mortification, du détachement des biens de la terre. Des cantiques avaient été distribués depuis quelques semaines dans les paroisses qui devaient participer à la procession. Le premier fut chanté : il célébrait l'identité du petit enfant de la Crèche et du Dieu voilé dans l'hostie. Puis fut donnée la bénédiction.

La procession suivit la rue principale du village, et au carrefour qui se trouvait à son autre extrémité se dressait le reposoir de la Cène, seconde station du chemin d'Amour. L'autel en bois roux avait forme de table, avec ses deux torchères posées sur une nappe de prix. Il était entouré d'une haute courtine bleue et verte formant triptyque, et décoré de roses rouges et dorées, de feuillages pourpres à baies rouges.

Au-dessus de l'autel, sur la courtine, une grande toile peinte sur un fond d'or : le Seigneur, en blanc, tenait dans sa main droite l'hostie au-dessus du calice, à sa droite et à sa gauche, émergeant de la nappe blanche qui recouvrait la table de la

Cène, les onze apôtres fidèles, vêtus de tuniques de toute la gamme des rouges, tous les regards fixés sur l'hostie, excepté ceux de Judas. Celui-ci, seul en vert, se retranchait de l'universelle charité. Le cantique chantait, avec les paroles mêmes du Seigneur, l'institution de l'Eucharistie.

Le Père Blanc, devant cette seconde étape du Divin Amour, montra Dieu voulant rendre l'union encore plus intime et se faisant notre pain afin de nous transformer en lui. Il expliqua la convenance et l'absolue nécessité de cette nourriture divine pour des âmes possédant la vie de la grâce. Il en profita pour éclaircir la notion fondamentale de la grâce : participation à la vie même de Dieu. S'adressant à des paysans, il sut trouver des analogies entre la nourriture qu'ils arrachent à la terre pour sustenter notre vie terrestre, et la nourriture divine nécessaire à l'entretien de la vie divine en nos âmes. La mère, allaitant son enfant, le nourrit de sa propre substance. Dieu, pour alimenter la vie divine en nos âmes, s'est donné lui-même; il convie les âmes à la communion.

La procession entra ensuite dans le parc du château. Un autel était dressé, vêtu d'un antipendium en tapisserie, entouré de courtines de tapisserie également, sur un perron entre deux grosses tours couvertes de lierre. Il portait simplement les dix gros chandeliers qui avaient servi le matin, en ce même lieu, à la célébration de la messe solennelle. Son retable était fait d'une grande peinture, comportant à sa base, derrière les chandeliers, les symboles des évangélistes, au trait sur un fond amaranthe qui se prolongeait en cadre tout autour du sujet représenté. C'était la Croix, troisième station. Un grand Christ aux plaies ruisselantes de sang, mais vivant et calme, la Vierge à sa droite, debout, et, à sa gauche, saint Jean en vêtements sacerdotaux, comme participant à la première de toutes les messes.

Jésus, que les Juifs ont immolé,
Sur l'autel que viens-tu faire?
N'est-ce pas l'acte du Calvaire
Que j'aperçois renouvelé?

Ainsi chantait le cantique. Le prédicateur montra simplement au peuple le tableau, il rappela les paroles du Maître : « Il n'y a de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis », et fit un historique rapide de la Passion ; il rappela que ce sacrifice volontaire qui nous avait rachetés se perpétuait dans l'Eucharistie.

Puis la procession revint à l'église. Le chœur en avait été entièrement décoré. Trois peintures revêtaient le fond de l'abside, emplissant les ogives. Dans celle du centre Jésus glorieux, pontife et victime, dans une gloire de feu, s'élevait au-dessus de sept chérubins aux ailes bleus ocellées (Qui sedes super Cherubim...). Il montrait ses plaies, et, à travers celle du côté, rayonnait le Cœur sacré. En bas du Cœur scintillaient les trois anneaux, symbole de l'ineffable Trinité. Dans les deux autres panneaux : les Saints plongés dans la contemplation du Sauveur. A droite de son Fils, la Vierge, les yeux attachés à ceux du Christ, entourée de Séraphins de feu et devant qui l'ange Gabriel s'inclinait encore. Auprès d'elle, des martyrs : Étienne, qui vit les cieux ouverts et le Fils de l'homme dans la gloire, et Tarcisius, martyr de l'Eucharistie. Au-dessous, Thomas d'Aquin, bras élevés, comme célébrant une préface éternelle, et devant lui, à genoux, Pascal Baylon, le berger patron des Congrès Eucharistiques, et Marie-Madeleine, protectrice de la paroisse de Marigny. A gauche, en face de la Reine des cieux, mais un peu plus bas, au-dessous des séraphins, les deux Jean : le Précurseur, le plus grand parmi les enfants des hommes et l'Évangéliste, qui eut la vision du triomphe de l'Agneau, et s'éleva jusqu'au « Verbe qui était au commencement » ; puis le chef des Apôtres, Pierre. Au-dessous d'eux, la vierge Agnès, François d'Assise transformé dans le Christ jusqu'aux stigmates, et le patriarche Benoît participant dans son psautier à la liturgie qui ne finit point. Enfin, Jeanne d'Arc et la bienheureuse petite Imelda.

Il est devant le trône
Où règne le Très-Haut,
Tous les Saints l'environnent
Chantant : Gloire à l'Agneau !
En Lui, Prêtre et Victime,
Nous avons dans le ciel
Un avocat sublime
Auprès de l'Éternel.

Et c'est bien la gloire du ciel que le religieux montra au peuple fidèle comme la dernière station de ce chemin d'Amour, que le Christ avait parcouru, que nous devrions parcourir après lui et avec lui puisqu'il restait auprès de nous dans l'Eucharistie, nourriture de nos âmes, compagnon de notre voyage, avant de nous recevoir dans le ciel et de nous y combler en se donnant à nous face à face.

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.

Qu'on veuille bien excuser une si longue description, la moindre reproduction l'eût rendue inutile ; mais sans elle, il nous semble impossible de se rendre compte de ce qu'il y eut là de nouveau et d'édifiant au sens propre du mot.

Dans le déroulement de cette procession tous les éléments n'étaient que les parties d'un tout ; ordonnés à une idée directrice, ils avaient une seule âme. La peinture, les chants de la foule, les invocations, la parole du prêtre, tout cela formait un ensemble, et il s'en dégageait un enseignement prenant le fidèle par son être entier. « Tu vois, disait une femme dans la foule, ce qu'il dit, c'est ce qui est peint. »

C'est redonner à l'art son grand et beau rôle, celui qu'il eut pendant des siècles, que de l'appeler ainsi à prêcher les foules, à les enseigner, à glorifier Dieu. Dans ce petit village du Soissonnais, où se trouvaient réunies près de quatre mille personnes, nous vîmes un exemple de ce que pourrait faire, en notre XX^e^ siècle, l'art servant de lien, de support, d'expression et de moyen de louange à la piété du peuple et venant comme cueillir la fleur de la prière.

L'art en cette occasion donna de l'éclat, de la beauté extérieure à une manifestation religieuse ; il en fit un beau spectacle — et plus qu'un beau spectacle, une manifestation UNE, comme un MYSTÈRE auquel le peuple participa : il contribua à la portée dogmatique et par conséquent à sa valeur de source de vie spirituelle de cette journée eucharistique en développant, pour la joie des yeux et le profit des âmes, le schème admirable donné par saint Thomas :

« Se nascens dedit socium,
« Convescens in edulium,
« Se moriens in pretium,
« Se regnans dat in praemium. »

En plus des fidèles, bien des gens étaient venus assister à la procession, qui ne seraient entrés dans l'église entendre un sermon : l'art avait donné le moyen de leur faire entendre la vérité. — Dieu veuille avoir béni cet effort et permettre qu'ailleurs on le renouvelle pour sa gloire (1).

V. REYRE.

(1) Les reposoirs de Marigny étaient dus à la collaboration de tertiaires de saint Dominique et de saint François et d'oblats de saint Benoît.

Sur le sacerdoce et le ministère sacerdotal

Abbé Henri Perreyve : *Méditations sur les Saints Ordres* (Œuvres posthumes). Nouvelle édition. — Paris, Téqui, 1924, in-18, prix 1 fr. 50.

Mgr Lelong, évêque de Nevers : *Le saint prêtre. Conférences sur les vertus sacerdotales.* 4e éd. — Paris, Téqui, 1924, in-12, 7 fr. 50.

Pierre-Xavier Nicolay : *A la conquête des âmes.* Essai de psychologie et de pratique pastorale ; apostolat des enfants et des jeunes gens, — avec préface de S. Ém. le cardinal Dubois. — Paris, Téqui, 1923, in-12, 7 fr. 50.

Mgr Gibier, évêque de Versailles : *Le salut par l'élite.* — Paris, Téqui, 1923, in-12, 6 fr.

Les *Méditations sur les saints Ordres* ont été écrites par l'abbé Perreyve de 1854 à 1858, lorsqu'il reçut les ordres sacrés. Elles n'étaient pas destinées, sans doute, à la publication. Simplement et pour lui-même, avec cette note de sensibilité, de langueur même, un peu maladives, qu'il devait à son époque et à l'affection dont il se mourait, l'abbé Perreyve épanchait en ces pages son âme si profondément religieuse et surnaturelle, se préparait à l'ordination et laissait ensuite déborder sa gratitude pour le Seigneur. Sens de Dieu, conscience des responsabilités, des secours aussi, qui suivent aux grâces des ordinations, intelligence du caractère et des vertus propres à chaque Ordre et désir intense de les réaliser, par-dessus tout ardent amour de Dieu, offrande généreuse et totale de soi-même, voilà ce qui remplit ces pages. Telles quelles, elles s'adressent plutôt aux séminaristes, à chacune des étapes qui les acheminent vers le sacerdoce.

C'est au contraire aux prêtres déjà saisis par les multiples occupations du ministère que Mgr Lelong destine son livre : *Le saint prêtre.* Et tout de suite, sans crainte, il va droit au but : « Oui, certes, ô prêtre, grâce à Dieu, votre vertu le plus

souvent est réelle : mais est-elle *suffisante*?... L'est-elle absolument?... en proportion des grâces reçues?... au regard de Dieu?... » — Car, à l'exemple du Christ « parfait religieux du Père », le prêtre doit être entièrement dévoué au culte de Dieu, être lui aussi le parfait religieux du Père céleste. Il le sera par la vertu de religion, vertu de justice générale, qui « *relie l'âme au Dieu tout-puissant* », qui est « le lien principal qui assure la solidité de tous les autres »; c'est elle qui, soumettant l'intelligence, le cœur et la volonté du prêtre, inspirant sa vie, fera de tous ses actes des actes cultuels. Mais sa sainteté foncière résidera dans la pratique des vertus : vertus théologales, la foi, l'espérance, la charité, si joliment comparée « à un bel arbre dont les branches montent tout d'abord droit au ciel pour s'incliner ensuite vers la terre et offrir aux hommes les fruits que la rosée et la chaleur leur venant d'en-haut ont fait naître et mûrir sur elles »; — vertus cardinales; — les trois vertus objet des vœux de religion; — l'humilité, — la pénitence, le zèle par où se traduit l'amour d'amitié qu'est la charité, — le désintéressement, — la douceur, la patience. Le dernier entretien est consacré au « caractère, couronnement de l'édifice des vertus ». Tels sont les sujets traités dans les vingt conférences dont se compose l'ouvrage. Mgr Lelong en appelle souvent, très souvent et de façon opportune et judicieuse, à l'autorité de l'Écriture, — puis à celle de saint Augustin, de saint François de Sales, de Bossuet, des maîtres en spiritualité. Mais entre tous, « le Maître » est saint Thomas, suivi avec une affectueuse fidélité, mais aussi la liberté et l'aisance que donne seule une claire et pleine intelligence de la pensée du Docteur. Cette pensée est exposée avec une éloquence vivante, simple, persuasive, surnaturelle, qui va droit au but, mettant à profit la large expérience de l'auteur, et faisant servir à son dessein les attraits du style. Comment ne pas désirer pour le bien des âmes sacerdotales la diffusion de ce livre, ouvrier de sainteté?

Aider le prêtre à être saint comme son Père céleste, quelle noble tâche! Sans la sainteté pas d'apôtre. Il n'en demeure pas moins que dans l'exercice de son ministère le prêtre sera aux prises avec les difficultés, même matérielles, que la sainteté ne suffira pas à écarter, qui risquent de décourager sa bonne volonté et d'abattre son zèle. Bref, il y faut un certain savoir-faire, qui dans une mesure s'apprend. Voilà comment, pour venir au secours de ses confrères et leur communiquer les fruits de sa

longue expérience pastorale, un prêtre du diocèse de Metz, M. l'abbé Nicolay, a été amené à écrire : *A la conquête des âmes*. Pourquoi ne pas l'avouer? le livre nous a conquis et conquerra, nous le croyons, qui le lira. Son avantage inappréciable est d'être un livre vécu. M. l'abbé Nicolay explique, sans prétention aucune, comment il a compris son rôle de pasteur, expose les moyens utilisés, les méthodes adoptées, les résultats obtenus. De ces faits bien concrets et vivants, il tire des conclusions, principes sûrs d'action sacerdotale auprès des enfants et des jeunes gens, dont il débrouille avec habileté et finesse la psychologie souvent compliquée et décevante. Lui aussi a eu ses déboires; et avec une aimable franchise, bien permise à qui agit avant d'enseigner, l'auteur dévoile à ses confrères les déficiences de leur action, la cause de nombre de leurs échecs ou de leur demi-succès. On s'y prend mal, on manque de prudence, d'à-propos, de patience aussi; — on manque de courage : on n'ose pas commencer, ou bien, découragé par un premier échec ou un demi-succès, on n'a pas recommencé et encore recommencé. Surtout on ne s'est pas assez préoccupé de comprendre l'âme de l'enfant, on n'a pas su y provoquer les sentiments généreux qui ne demandent qu'à y éclore; — plus encore on n'a pas compris l'âme un peu fantasque du jeune homme, et dès lors on n'a pas su intervenir au bon moment et le retenir dans le bien. Une pudeur mal comprise n'a-t-elle pas écarté certains sujets qu'il était urgent de traiter? Pour quelques-uns ce livre sera une cause de remords; il se présentera comme une éloquente provocation à l'action sainte, courageuse et persévérante, comme un donneur d'optimisme : optimisme appuyé sur la réalité et encouragé par l'ampleur et l'excellence des résultats que ses pages révèlent. Que la modestie de l'auteur nous pardonne : son livre nous apparaît remarquable à tout point de vue.

M. l'abbé Nicolay a vu l'avenir de sa paroisse dans les enfants et les jeunes gens. Et avec raison : ils sont l'espérance et on y peut former une élite à toute épreuve. Mais on peut étendre encore cette vue et envisager la formation et le groupement d'élites fortes physiquement et moralement dans les diverses classes de la société. — Aucun régime ne semble avoir autant besoin d'aristocratie que la démocratie. Plus les masses prétendent se conduire elles-mêmes, plus s'impose la nécessité d'élites éprouvées et fortes. Apôtre, homme d'action, sans cesse aux

prises avec la réalité, Mgr Gibier a compris le secours précieux que les élites apporteraient au clergé, l'importance et la valeur de leur influence pour soutenir et prolonger l'action sacerdotale. *Le salut par l'élite*, ces mots résument tout un programme. Le livre est adressé aux fidèles pour les inviter à contribuer par une formation personnelle parfaite à la formation de chrétiens d'élite qui, groupés, dirigés, constitueront l' « élite ». — Il est adressé aussi aux prêtres, « l'élite consacrée », pour leur signaler le secours qu'ils peuvent et doivent chercher et trouver dans les élites, à tous les degrés de la hiérarchie, dans toutes les classes de la société, dans toutes les professions, chez les femmes comme chez les hommes : élite qui parle, qui écrit, élite qui entraîne, élites urbaine et rurale, élites bourgeoise et ouvrière, etc. Pages très vivantes, riches d'expérience, à l'ardeur communicative, remplies du plus sain et du plus surnaturel optimisme, écrites dans un style sobre, incisif. Ce livre saura susciter les beaux dévouements et les mâles vertus qui forment les élites.

fr. M.-H. L.

Quelques livres de pédagogie

Vos défauts, par Mgr Lejeune, prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire de Reims, archiprêtre de Charleville. — Beauchesne éditeur. 6 fr.

Ce livre est dédié *Aux jeunes filles*. Écrit pour les jeunes filles, après avoir été parlé, peut-être pas en chaire, mais certainement au confessionnal. Exactement à la mesure de lectrices pieuses, superficielles, impulsives, bonnes par sentiment plus que par conviction, par habitude plus que par logique, il présente, en vingt-cinq chapitres, des tableaux de mœurs, très agréables à l'œil, et bienfaisants. Dans les retraites, comme lecture de table ou de distraction, non comme sujet de méditation, il aura grand succès. Le ton paternel lui assure une sympathie générale. L'ironie légère de son sourire ne pourrait offenser que des personnes trop susceptibles. L'auteur les peint avec mélancolie. On sent que « bon plaisant » et « pièce rare » il a souffert. Les chapitres sur la duplicité à l'égard du prochain, sur le bavardage, la susceptibilité et les bals, nous ont paru les meilleurs. Nous souhaitons que l'auteur dans une prochaine édition accorde une place aux défauts intellectuels, entre autres à la curiosité, et à quelques autres formes de l'indiscrétion. Le genre qu'il a adopté, non moins que la matière qu'il a choisie, lui permet de s'étendre indéfiniment.

La voix d'une mère, par Mme de Saavedra, traduit de l'espagnol par Mlle d'Ernemont, préface de S. G. Mgr Baudrillart. — Beauchesne éditeur. 5 fr.

Espagnole, femme, mère et veuve, l'auteur écrit d'abondance, gravement, tendrement et puissamment. Actrice et non spectatrice de l'éducation et des mœurs, elle a pris au sérieux un rôle, dont il serait toujours léger de sourire, et que les cir-

constances rendent souvent tragique. Après quelques chapitres, où l'écrivain se cherche, Mme de Saavedra se dégage tout à fait des lieux communs et de la littérature, et ses pages, de meilleures, deviennent excellentes. Par quelle erreur de typographie le mariage (p. 175) est-il appelé, en même temps que le sacerdoce, un « état parfait » ? Simple grain de poussière, qui ne ternit pas les joyaux de ce précieux écrin. Les quatre derniers chapitres, sur le mariage, nous paraissent atteindre à la perfection. Dédié aux jeunes gens, ce livre enseignera merveilleusement les mères, et si les jeunes filles daignent le lire, elles y recevront, par voie indirecte, de fortes et utiles leçons. Elles apprendront ce qu'attendent d'une épouse, d'une mère, les jeunes gens dont l'honnêteté égale la piété. Le livre s'ouvre par une paraphrase du *Souvenez-vous* dont nous reproduisons le dernier trait : « Daignez bénir mon fils, car vous m'avez donné le vôtre pour qu'il fût mon Sauveur, et je vous livre le mien pour que vous le sauviez » (p. 25).

Nous avions posé notre plume. Nous la reprenons. Est-ce que nous regrettons les éloges que nous venons d'écrire ? Nullement. Nous avertissons le lecteur, s'il n'y pensait de lui-même, que ce livre, moins qu'aucun autre, ne lui suffira seul. Voix d'une mère. Et rien que cela. Et la voix d'une mère ne peut suppléer la main du père. L'intérêt tragique de cet ouvrage naît des risques d'une éducation qui tâche de persuader, qui n'essaie même pas de commander. Veuve, la mère se trouve pourtant investie de l'autorité domestique. Mais la nature ne la destine point à l'autorité, parce que dans l'ordre de la nature, elle n'est pas l'auteur : c'est le père, remarque saint Thomas, non la mère, qui se reproduit dans l'enfant. Par quoi s'explique dans ce livre la carence de l'autorité. Et, par une raison semblable, la primauté des mobiles sur les motifs : rien pourtant, ni la voix de la mère, ni la main du père, ne supplée les convictions personnelles du jeune homme.

Futurs Époux (aux grands jeunes gens), par l'abbé Charles Grimaud. — Téqui, éditeur. 5 fr.

« Que d'idées à former dans un cerveau de dix-sept ans! Faire surgir les pensées directrices de l'existence est une œuvre de toute première importance. Quelles seront les convictions maîtresses, qui orienteront le jeune homme dans ce voyage à

travers les années de la jeunesse, si fécondes quand elles ne sont pas troublées? Il faudra avant tout apprendre au collégien d'aujourd'hui, étudiant de demain, à connaître la vertu et la valeur de la liberté. « Être libre n'est rien, le devenir est tout. » Or, ne devient pas libre qui veut, mais qui sait diriger sa liberté. Ensuite, il faudra former en lui la pureté, pour qu'il puisse résister aux séductions terribles. Travail délicat et nécessaire, quelquefois, hélas! négligé par pruderie mal placée. Puis viendra le développement de la piété, sans laquelle rien de grand ni de durable ne peut se produire dans une âme humaine. Enfin il faudra que le jeune homme choisisse un état de vie. Voilà l'immense travail à effectuer dans l'âme des jeunes gens avant leur sortie du collège. Voilà l'œuvre formatrice d'une dernière année d'études. »

C'est en effet à la dernière année d'études, au seuil du collège, que M. l'abbé Grimaud, ancien professeur de philosophie à l'externat des Enfants Nantais, et qui écrit d'expérience, confie aux grands jeunes gens ses premières révélations et ses premiers conseils. Il accompagnera ses étudiants dans la vie libre, deuxième partie de l'ouvrage, et qui se subdivise en quatre chapitres : Les ennemis intérieurs, Les ennemis extérieurs, Le Règlement de vie, L'apostolat. — La troisième et dernière partie est intitulée « Le Mariage », et traite successivement de la notion de l'amour, de l'instruction au mariage, du choix de la fiancée.

Le simple énoncé de ce programme ne suggère pas l'intérêt très particulier et l'unité bien cohérente de l'ouvrage. Le titre principal *Futurs Époux* dit beaucoup plus et beaucoup mieux. Car ces sous-titres, qui annoncent pour la plupart des lieux communs, recèlent tous un aspect de la morale sexuelle. Le succès énorme de ce livre excellent, et dont la saine doctrine fait tout le prix, honore la jeunesse studieuse. A ces questions qu'on traitait exclusivement au nom de l'hygiène, elle cherche et apprécie de plus en plus une solution morale.

L'auteur, sans dire absolument tout, suggère assez ce qu'il tait; et nomme les ouvrages spéciaux où la jeunesse trouvera sans péril les informations techniques qui lui sont nécessaires. Une de ses meilleures pages :

« A l'annonce de la nouvelle, elle fond en larmes, supplie, déclare son cœur brisé, se tord de désespoir, rappelle à l'imprudent ses serments d'éternelle fidélité. Souvent cette première

comédie suffit, car le naïf — y en a-t-il de ces naïfs ! — l'a crue sincère. Le jeune homme tient-il bon ? Au chagrin succède la scène de suicide : elle va se tuer, ce sera pour lui une honte ineffaçable ; ou la scène de jalousie : s'il la quitte, c'est pour une autre ; celle-là, elle la tuera. Ces artifices sont-ils encore impuissants ? Alors la « maîtresse » se dresse et menace. Elle se fait terrible ; et plus d'un garçon que le Boche n'apeurerait pas, demeure tremblant devant elle. Elle jure de lui faire des scènes en pleine rue, d'écrire à sa famille, de l'empêcher de se marier si la fantaisie lui en prenait. Le pâle enfant rentre souvent par cette semonce sous le sceptre de sa dompteuse. S'il résiste, l'endiablée, plutôt que de lâcher prise, recourra aux grands moyens. Des jeunes gens ont été maintenus sous le joug par le revolver de la « virago » qui n'en était pas au premier sang versé... »

Ce livre, écrit spécialement pour les jeunes gens de l'enseignement secondaire et supérieur, conviendrait encore dans les cercles d'études de l'A. C. J. F., et dans tous les milieux du primaire supérieur.

A toi, Père ! « Tout chastement dit, mais tout dit », par l'ex-capitaine Magniez. — Chez l'auteur, 11, chemin du Paradis, Lourdes (Htes-Pyr.), et chez Brepols à Turnhout (Belgique), 1 fr. (10 exemplaires pour 6 fr.).

Cette brochure de 64 pages compactes contient une infinité de choses, toutes meilleures les unes que les autres. Morale et technique, rien ne manque, et tout est au point. Nous connaissons un grand séminaire où M. le supérieur renvoie à la brochure du capitaine Magniez les auditeurs de ses Diaconales insuffisamment informés.

Ce petit livre est un des rares livres, peut-être le seul livre, parmi les livres chrétiens et moralisateurs, que les jeunes gens de la campagne, qui lisent si péniblement, dévorent de la première à la dernière ligne.

Nous voudrions qu'il fût répandu par millions d'exemplaires dans les milieux agricoles et industriels. Les parents s'y instruiront autant que leurs fils. Tout est clair, tout est pur, tout est juste. Par un tour de force, ces quelques pages, que l'auteur avait mille fois débitées avant de les écrire, contiennent la substance intégrale de plusieurs gros volumes dont pas un,

pris à part, ne dit autant ni si clairement. La sentence en exergue ne trompe pas : « Tout chastement dit, mais tout dit. »

*
* *

Les Études, 20 novembre et 5 décembre. — *La Méthode Montessorienne*, par François Datin. — « La connaissance de la psychologie infantile a permis à la maîtresse italienne de nous donner d'utiles conseils pour le développement intellectuel, basé sur l'observation et les exercices sensoriels. Beaucoup pourront s'inspirer des ingénieux exercices qu'elle propose et tous seront amenés à réfléchir sur leurs propres méthodes d'instruction. Pour la formation morale de l'enfant, nous prendrons congé d'elle et de ses fallacieuses théories libertaires. »

— 5 et 20 janvier, 5 février. — *Le Cinéma éducateur*, par Louis Jalabert. — « Nous craignons bien qu'à la fin de ces pages, le lecteur, perdant de vue les réserves faites en cours de route, ne nous accuse de mécaniser l'instruction et de réduire l'éducation à un tour de manivelle. Aussi nous répétons que le film n'est point, pour l'éducation, la panacée universelle; c'est un moyen, un moyen insuffisant par lui-même, un moyen dont on ne peut ni tout tirer, ni tout espérer, mais un moyen prodigieusement puissant et infiniment souple, dont on ne saurait se priver sans refuser un concours précieux. Mais puisque le cinéma est une machine, il ne peut pas ne pas être quelque peu brutal et tout à fait inintelligent. A l'opérateur, au maître de guider la machine, et, s'en servant avec tout son savoir-faire d'éducateur qui a charge d'esprits, charge d'âmes, d'en faire un outil capable de réaliser une intelligente besogne. »

— 6 avril 1924. — *Le développement psychique et son orientation professionnelle considérée du point de vue mental*, par le Dr Charles Grimbert. — Les débiles, les paranoïaques, les hystériques, les pervers, les déséquilibrés, les épileptiques, les neurasthéniques, doivent s'interdire nombre de professions. Avis à qui de droit, en ce qui concerne les vocations « spirituelles », qui requièrent le plus d'esprit de suite.

Nouvelle revue théologique, février 1924. — *Le droit d'enquête en éducation*, par J. Salmans, S. J. — Double pouvoir des éducateurs, paternel ou quasi judiciaire. L'aveu des manquements

à la discipline peut en général être exigé des élèves *in ordine paterno*. Dans le cas très rare où le délit relèverait de l'ordre quasi judiciaire (par rapport au bien commun), on ne pourrait exiger l'aveu. Les recherches et perquisitions sont licites pourvu qu'on s'abstienne de moyens odieux. Sauf des cas assez rares, les éducateurs ont le droit de se communiquer ce qu'ils savent des enfants ; et, de même, aux parents. Les élèves majeurs se traitent comme des personnes « sui juris ».

Revue des Jeunes, 10 mai 1923. — *Quelques réflexions sur l'éducation et l'instruction féminine*, par H. Joly, de l'Institut. — « N'hésitons pas à dire que la jeune fille doit plaire à tous autour d'elle. Chacune est comme responsable de ce qu'on peut appeler l'attrait féminin... par la bonne grâce dans l'art de se mettre au niveau de chacun, la bonne grâce dans l'art de donner ou de recevoir, de parler ou de se taire, de demander des conseils ou d'en offrir... Aucun don naturel ne peut se passer d'une instruction raisonnée. (Dans l'enseignement supérieur) la principale difficulté à laquelle elles se heurtent est celle de la thèse : celle-ci leur demande en effet plus que de la mémoire, plus qu'une attention soutenue à tous les détails de l'enseignement ; elle a besoin d'une certaine initiative scientifique, d'un travail de généralisation, de rapprochement, et de fermeté dans les conclusions. Presque toujours il faut leur trouver le sujet même, car elles sont très embarrassées pour s'en délimiter un... Dès lors à quoi bon fatiguer tant de jeunes cerveaux féminins à la recherche d'une assimilation de plus en plus complète entre les études secondaires de l'un et de l'autre sexe, si l'un d'eux est si exposé à rester en route et à changer totalement de direction ?... Revenons donc à ce qui est réellement éducatif et instructif pour la moyenne du sexe féminin... d'abord, bien entendu, s'impose l'instruction religieuse ; doivent venir ensuite l'hygiène, la puériculture et le droit féminin... Autant l'homme a besoin, pour faire partie d'une élite, de s'être trempé dans l'éducation classique et dans les lettres anciennes, autant une femme supérieure peut s'en passer. Si elle cherche le luxe de l'esprit, que ce soit avec plus de discrétion encore : elle n'en aura que plus de charme persuasif.

— 10 décembre 1923. — *Une famille philosophique et pédagogique*, par Eugène Tavernier. — Il s'agit d'Alfred Fouillée, le

philosophe des Idées-Forces, de son fils adoptif Jean-Marie Guyau, et de sa femme Mme Guyau-Fouillée-Bruno. Ce dernier nom, pseudonyme. Jean-Marie Guyau mort à 33 ans, auteur à 16 ans, donna le déclic aux audaces laïcisatrices par son livre *Morale sans obligation ni sanction*. Madame Fouillée, morte (en 1923) à 90 ans, est l'auteur de ces fameux « Livres de lecture », entre autres le *Tour de France*, parvenue à la 330e édition lorsqu'ils furent expurgés par l'auteur de toute trace religieuse. Triste page d'une triste histoire.

L'Effort, 4 novembre 1923. — *Éducation mutuelle*. Discours de Mgr Ladeuze, Recteur de l'Université catholique de Louvain. — « L'influence du milieu estudiantin sur l'éducation de votre esprit et de votre caractère est considérable... L'ami exerce une action puissante, parfois illimitée, sur les idées, sur les affections, sur toute la vie morale de son ami (Ce trait, caractéristique, emprunté d'Edmond Picard). Durant mon enfance et ma prime jeunesse, pieusement, ingénument, j'ai pratiqué la religion de nos ancêtres... Mais lorsque je fus mêlé au milieu estudiantin, sans parti pris et sans effort, sans qu'il me souvienne d'aucune action précise de ma volonté, par le seul effet de l'ambiance ou d'une évolution intérieure venue à terme, comme une eau qui se retire, comme un brouillard qui s'évapore, ma croyance chrétienne s'évanouit. Encore maintenant, le phénomène m'étonne par la promptitude de la réalisation et l'insaisissabilité de ses causes individuelles. Ce ne fut pas l'effet d'une propagande... Je ne me rappelle pas y avoir mis le moindre raisonnement, avoir obéi au moindre engouement pour un système. Cela se fit sourdement et, un jour, se trouva accompli, telle une opération exécutée pendant le sommeil léthargique d'un malade chloroformée... Un vide s'était fait, un nivellement, un déboisement. Plus de religion ! Et je n'en ressentais aucune gêne, pas même la gêne légère et passagère de l'alvéole après une dent arrachée. »

Bulletin de la Société Générale d'Éducation et d'Enseignement, octobre 1922. — L'instruction et l'éducation en face de l'athéisme politique et social par le colonel Keller.

Bulletin des Professeurs Catholiques de l'Université, 71, rue Molière, Lyon. Un an, 8 fr. — *Bulletin national des Instituteurs et des Institu-*

trices catholiques de l'enseignement public, chez Beauchesne. Un an, 6 fr. (sous enveloppe fermée, 10 fr.).
Aux Davidées, 16, rue Maréchal-Joffre. Aix. Un an, 5 fr.

Une chronique de pédagogie spirituelle se doit d'insister sur le Bulletin des *Davidées*. Les trois autres n'accentuent pas aussi nettement la note spirituelle. *Sequuntur Agnum*. C'est un privilège. D'autres, plus doctes et plus convaincants, n'excellent pas à persuader, à entraîner. Outre les professionnelles de l'enseignement public, toutes les personnes enseignantes, toutes les mères de famille, et même les prêtres, et, en général, les éducateurs, devraient s'accorder le plaisir et le profit d'un regard mensuel aux *Davidées*. Le meilleur, dont les rédactrices n'ont sans doute pas conscience, se devine, sous les traits épars, les alarmes, les cris de joie : c'est l'âme ingénue et la foi toute neuve des *Davidées*. A noter : *L'enfant* (mars 1923); *La vocation d'institutrice* (octobre 1923). — Dans le *Bulletin national*, nous signalons avec plaisir : *Institutrices, Écoliers, Paysans*, de Mlle Jeanne Blin-Lefébure, institutrice à Sables par Bonnétable (Sarthe) et notre compatriote. Les pages reproduites par le *Bulletin* nous donnent fort envie de lire l'ouvrage entier (chez l'auteur, 7 fr. 50, franco 8 fr.).

Revue Belge de Pédagogie, 1er janvier 1924. — *La pédagogie de saint François de Sales*, par Fr. Maximin. D'après le livre de Francis Vincent, « Saint François de Sales, directeur d'âmes. L'éducation de la volonté.
— 1er avril 1924. — *A l'exemple de saint Thomas*, par Fr. Maximin. « A l'occasion du centenaire de saint Thomas : les livres, l'oraison, la mortification. »

— La même Revue signale l'ouverture (octobre 1923) d'une *école supérieure de pédagogie à l'Université catholique de Louvain*. « L'école aura quatre années d'études : deux pour la licence en sciences pédagogiques, et deux pour le doctorat. Le programme de la licence comprend : la biologie générale, l'anatomie et la physiologie, la psychologie rationnelle, la logique, la morale et le droit naturel, la psychologie expérimentale, les méthodes de la psychologie scientifique, la psychologie de l'enfance, la méthodologie de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen, l'histoire de la pédagogie, la pédagogie expérimentale, l'organisation de l'enseignement et des œuvres

de l'enfance, l'économie sociale, la statistique, l'hygiène, l'éducation des anormaux, la psychotechnique. Le programme du doctorat comporte des cours de complément de psychologie et des questions approfondies de pédagogie, et la préparation d'une thèse. »

F. Gellé,
Docteur en théologie, à Brette (Sarthe).

*
* *

Notes d'hagiographie

En écrivant *Les deux pénitences de Louise de La Vallière* (1), Mme G. d'Auriac a « voulu faire une œuvre de réparation et de justice », raconter « l'histoire d'une âme », et « faire vénérer et aimer Louise de la Miséricorde par-delà le charme de Louise de La Vallière ». A ces divers titres, son œuvre nous intéresse.

Louise de La Vallière (1644-1710) vécut quinze ans à la Cour. Elle y fut à tous égards une victime : victime d'une mère qui le fut si peu et si mal ; victime d'un milieu égoïste et corrompu, en butte aux intrigues, aux rivalités, aux conspirations de l'ambition ou du vice ; victime de son âge et de son tempérament : une enfant de seize ans, « fort douce, fort jolie, fort naïve », dont le son de la voix « allait au cœur », que Mme de Sévigné, si mauvaise langue, trouvait « gracieuse et candide comme un ange », et qui avouait : « Je suis la faiblesse même » ; victime du roi, qui fit d'elle la proie puis le paravent de ses passions. « Tant d'amour, tant d'honnêteté, tant de remords ! » a écrit Michelet. Et c'est pourquoi l'on peut dire que dès la première chute commença « la première pénitence » de Louise de La Vallière. Les larmes de la jeune reine Marie-Thérèse, le mépris de la reine-mère Anne d'Autriche, les médisances et calomnies de la Cour, les duretés du roi et la réclusion que lui impose sa jalousie, ce n'était que le début, et dès 1662

(1) Paris, Perrin, 1923, 1 vol. 7 fr. 50.

Louise s'enfuyait vers un pauvre couvent de Chaillot, où elle se laissait tomber tout de son long sur le parquet du parloir, sanglotant plusieurs heures. Le roi vint la reprendre, et la pénitence continua : remords et honte de cette enfant qui n'a « jamais oublié qu'elle faisait mal », et qui entend le « *Vides hanc mulierem* » de Bossuet et le terrible « *Tu es ille vir* » jeté à Louis XIV par Mascaron ; — haines et machinations de rivales contre son amour et sa vie même ; — tortures de ses maternités hâtives et clandestines, et « Dieu, moins d'un an après, reprenant ces deux premiers enfants qui n'étaient à personne » et qu'elle ne voyait pas ; — enfin l'ignominie de la maîtresse affichée « en spectacle à tout l'univers » dans les *plaisirs de l'Ile enchantée*, imposée à la jeune reine et à la reine-mère. Et soudain, l'écroulement de tout : Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan, atteint ses fins, et Louise, faite duchesse de Vaujours (1667), est contrainte à rester au service de Madame, au service même de celle qui l'a supplantée. C'est « le calvaire de près de sept années » : supporter cette promiscuité ; s'abaisser aux plus humiliantes condescendances envers sa rivale, qu'elle doit parer de ses propres mains, dont elle couvre la passion clandestine ; devenir, sur les fonts baptismaux, la marraine d'une fille de la Montespan et lui donner ses propres prénoms — rien ne lui fut épargné. Une seconde fois elle s'enfuyait vers Chaillot, à la Visitation (1672) : elle y restait sourde aux instances de Lauzun et Bellefonds, dépêchés par le roi ; Colbert la ramena « sur ce même échafaud » pour y continuer son expiation. « Ah ! mon Père, écrivait-elle au P. César du Saint-Sacrement, que Dieu me punisse si je blasphème ; je ne sais ce qu'est l'enfer, mais je ne saurais en imaginer un plus terrible que celui qui est mon cœur. »

La « conversion » de Louise s'opérait, à sa manière, « comme l'aurore, doucement et imperceptiblement ». Sur l'indication de son ami, le maréchal de Bellefonds, elle a pris pour directeur un Carme, le P. César du Saint-Sacrement ; elle porte cilice. Au milieu de la vie de Cour et de voyages perpétuels qu'on lui impose, elle s'initie à l'oraison, qu'elle conçoit comme « un regard de notre cœur vers Dieu », et, laissant de côté Louis de Grenade, saint Ignace et Rodriguez, qui la découragent promptement, elle entre de plain-pied « dans la spiritualité aérée et lumineuse de sainte Térèse ». Le P. César lui explique la Règle, Bellefonds négocie l'entrée au Carmel :

« Quand j'aurai la force de me tirer d'ici... je tâcherai », répond-elle. Et à Dieu : « Aussitôt que l'amour de votre grâce commencera à poindre, je commencerai de travailler à l'œuvre de mon salut. » Enfin elle se résout à la grande démarche, son « supplice », et, après que Bossuet a informé Mme de Montespan, elle parle au roi ; le 20 avril 1674, elle fait ses adieux à la Cour, demande publiquement pardon à la reine : « Mes crimes ont été publics, ma pénitence doit l'être aussi », et la reine l'embrasse longuement. Le 21, elle entrait, au milieu de l'émotion générale, au grand Carmel de la rue Saint-Jacques. « Mon Dieu, je vous offre ma grande misère... Je sens que l'amour a plus de part à mon sacrifice que l'obligation de faire pénitence... La grâce m'a toujours dit : Dieu est tout. » Louise de La Vallière pouvait maintenant comprendre le Carmel « voué à la purification douloureuse et à la contemplation aimante », et le Carmel s'ouvrit. « Ma Mère, dit-elle, j'ai fait jusqu'à ce jour un si mauvais usage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains pour ne jamais la reprendre. » La prieure la releva : « Entrez, ma fille, vous vous appellerez désormais Louise de la Miséricorde. »

La « deuxième pénitence » de Louise de la Miséricorde dura trente-six ans. Mme d'Auriac fait vivre sous nos yeux le Carmel avec tous ses charmes, et cette immense joie dans la pénitence. Louise y connut les plus douces émotions : allégresse de la prise d'habit (2 juin 1674), et larmes que lui arrachèrent l'évangile de la brebis perdue, et le sermon de Mgr de Fromentières avec l'apostrophe vengeresse lancée aux courtisans : « Quelque satisfaction que vous paraissiez avoir en cette vie, vous êtes les misérables ; et quelque souffrance que vous remarquiez dans leur profession, elles sont les heureuses » ; — allégresse, après une semaine de retraite, une nuit d'oraison, une matinée de prière, de la profession et de la prise du voile noir (4 juin 1675), et d'entendre le « grand cri » de Bossuet : « Qu'avons-nous vu et que voyons-nous? quel état, et quel état!... Resserrée de toutes parts, elle ne pouvait plus respirer que du côté du ciel » ; — allégresse des vœux éternels : « Je suis à Dieu pour jamais, écrivait-elle. Je suis liée par les vœux que j'ai faits, et mille fois plus liée par l'amour qui me les a fait faire... Rien ne me fait peur : quelque étroit que soit le chemin, j'y passerai... Ce n'est que de ce jour que je commence d'être heureuse » ; — plénitude d'esprit carmélitain, qu'elle a

si bien exprimé : « Quand je ne souffre point, je suis tranquille; et quand je souffre, je suis ravie. » Bossuet pouvait le dire : « Cette âme sera un miracle de la grâce. » — Louise pratiqua la plus dure pénitence : elle avait obtenu la permission de se lever deux heures avant la communauté, à 3 heures du matin, et passait ce temps dans le chœur, « priant, contemplant, pleurant »; on lui refusait des pénitences « énormes » qu'elle réclamait sans cesse : « Ne m'épargnez point, au nom de Dieu! Pas de ménagements! » et elle s'imposait de rester plus de trois semaines sans eau, de jeûner au pain et à l'eau, de porter la haire et le cilice, des ceintures et des bracelets de fer; elle recherchait les besognes les plus basses, les corvées les plus humiliantes, et demandait plus encore : « Vous m'épargnez beaucoup, ma Mère, mais Dieu y pourvoira. » Son désir de pénitence fut exaucé, et rien ne lui manqua pour achever la purification de son âme. Souffrances physiques à peu près continuelles : maux de tête, érésipèle à la jambe qu'elle supporta longtemps sans se faire soigner, « rhumatisme universel » amené par le froid qu'elle recherchait comme une expiation, et un mal intérieur humiliant et cruel. Souffrances morales dans l'incessant rappel de son passé de honte : ressouvenirs de sa « mémoire importune » qui la crucifiaient; angoisses que lui donnait l'inconduite de ses deux enfants survivants, un fils extravagant (comte de Vermandois) et une fille indigne (Mlle de Blois qui épousa Conti); ennuis et humiliations que lui apportait la famille de son frère et le scandale de sa nièce; visites de son fils à qui elle refusait ses baisers avec épouvante, de sa fille pour qui elle se martyrisait, de Mme de Montespan qui osait venir la narguer d'abord et finit par lui demander des conseils. Brisements de son cœur par la mort de tous ceux qui l'aimaient et qu'elle aimait : « Non seulement celui-là, avait-elle dit à Dieu à la mort de son frère, mais tout ce que vous voudrez, tout ce que j'ai de plus cher au monde! je pourrai tout par votre grâce. » Et Sœur Louise, à qui la mort semblait maintenant si douce, voyait disparaître des Sœurs bien-aimées de son Carmel; son fils et son gendre Conti, vrai fils de son âme; la Mère Agnès, sa vraie mère; la Sœur Anne-Marie, qu'elle nommait sa fille; Bellefonds, son demi-directeur; Rancé, « son frère aîné en pénitence »; Bossuet, son guide et l'ami fidèle. « L'eau de mes larmes, écrivait-elle sur l'image de son bréviaire : Seigneur, éteignez le feu de votre colère », et elle lui

demandait de retourner à lui et d'y trouver « la tendresse d'un père ». Elle le suppliait encore : « Qu'il me réduise en poudre. »

La seconde pénitence allait prendre fin : « épuisée par ses grandes austérités », le terrible hiver de 1709 acheva Sœur Louise de la Miséricorde. Depuis un an, elle se livrait à la dure pénitence de ne boire qu'à peine un demi-verre d'eau par jour. Le 5 juin, une carmélite se rendant à matines la trouvait évanouie sur les dalles du cloître. Les jours précédents, qui lui avaient rappelé sa prise d'habit et sa profession, elle avait communié chaque matin pour revivre ces anniversaires. Maintenant elle répétait qu'elle était « heureuse de souffrir, heureuse de mourir ». « Expirer dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse. » Ce fut son dernier acte d'humilité : elle s'éteignit le 6 juin, à l'angélus de midi. Et aussitôt le monde comprit le « miracle » de cette âme. « Couronnée de roses blanches, des roses aussi sur son cercueil, elle fut exposée à la grille du chœur. Le peuple, guidé par un sûr instinct, ne cessait d'approcher d'elle, et quatre religieuses suffisaient à peine à recevoir les objets de piété qu'on voulait faire toucher à son corps. Le mot de sainte était sur toutes les lèvres : on ne se rassasiait pas de voir ce visage si grave et si pur. » La veille, « le roi, note Dangeau, travailla le matin avec son confesseur et fut encore enfermé avec lui l'après-dînée comme il fait toujours la veille qu'il doit faire ses dévotions ». Et le jour même de la mort, « le matin, le roi communia; l'après-dînée, il fut aux vêpres. Toute la journée fut grave et recueillie ». L'âme de Sœur Louise de la Miséricorde planait sur Versailles converti.

L. Beaudou.

Le Serviteur de l'Éternelle Sagesse

(Bienheureux Henri Suso † 1366) (1)

Quand on ouvre un livre de Renée Zeller, on est sûr d'y res-

(1) Renée Zeller, *Le Bienheureux Henri Suso*. Un vol. in-12 carré de XII-274 pages orné de bois d'après d'anciens manuscrits. Paris, l'Art Catholique, 1922. — Prix 7 fr.

pirer un exquis parfum mystique, dans une atmosphère spirituelle. L'horizon y touche presque le ciel ; et, sur les champs de la terre, passent des âmes virginales et saintes. Après la *Bienheureuse Imelda*, après les *Chroniques du Royaume de Dieu*, voici le *Bienheureux Henri Suso*, ou « les aventures spirituelles d'un roman d'amour divin ».

L'histoire du B. Henri Suso n'est que l'ascension d'un poète, très sensible et très pur, jusqu'aux sérénités de l'union parfaite avec Dieu. D'abord épris des reflets extérieurs de la beauté créée et « marié au rêve », comme il le confesse plus tard avec amertume, Suso s'ouvre progressivement à la lumière divine et reçoit de l'Esprit-Saint des « messages d'amour » toujours plus chauds et multipliés. Enfin la divine Sagesse elle-même, la « mère du Saint Amour », lui demande son cœur. Alors il se « détourne violemment de toute créature », fait grand silence en son esprit pour acquérir ce qu'il appelle le « sérieux divin », crucifie son corps par d'amoureuses et cruelles austérités, subit saintement les calomnies, l'abandon, les pires détresses du cœur, jusqu'à ce qu'enfin délivré de lui-même et de tout le créé, il « aborde dans la mer d'amour ». Désormais le flux de joie auquel répond, sans trêve, dans son cœur, un reflux de louange, ne s'arrêtera plus, il déferlera sur les âmes des vagues caressantes et fortes qui les entraîneront dans son océan de paix infinie... Et grâce à Renée Zeller, qui connaît parfaitement son héros, au point qu'on dirait qu'elle a vu le Bienheureux de ses yeux et reçu de lui de fraternelles confidences, les remous mystérieux de la contemplation aimante de Suso atteindront les âmes de notre siècle, assoiffées, elles aussi, du don de Dieu.

Plus que les autres encore, les âmes monastiques accueilleront cet ouvrage avec jubilation, leur frère Suso n'est-il pas le « frère *Amandus* » : le frère qu'il faut aimer?

fr. H.-D. Noble.

A propos des vocations religieuses

Nous avons reçu la lettre suivante :

Je m'occupe beaucoup de la question des vocations religieuses et tout ce qui les concerne m'intéresse ; c'est vous dire que j'ai lu attentivement les articles que vous avez publiés sur ce sujet. Voulez-vous me permettre de vous soumettre quelques réflexions :

1° L'Esprit de Dieu souffle où il veut, et c'est, à mon avis, la raison principale des vocations contemplatives si nombreuses de nos jours.

2° Les âmes ont soif de vie intérieure ; ce désir n'est pas toujours satisfait dans les communautés menant la vie active. Il leur faut, pour les contenter pleinement, ou la vie contemplative ou la vie mixte.

3° Pour se recruter, les communautés doivent tendre surtout à devenir plus ferventes. Qu'elles travaillent surtout en profondeur, en sanctifiant leurs sujets. *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice...*

4° La plupart des prêtres ne connaissent pas la vie religieuse, ne cultivent pas les vocations (car je suis persuadé que Dieu est aussi prodigue de ses dons qu'autrefois) ou ne connaissent pas l'esprit de chaque ordre. Il ne faut pas diriger une âme sur une communauté parce qu'on connaît cette communauté, mais parce que l'âme dont on a la charge devant Dieu pourra trouver, là où elle va, de quoi satisfaire ses obligations.....

H. Dellestable.
St-Pierre de Montrouge, Paris.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne)

TABLE DES MATIÈRES DU TOME X

AVRIL-SEPTEMBRE 1924

Les Principes et la Pratique

. de Boissieu. — Note de direction. 306, 560
om E. Flicoteaux. — La liturgie de la messe. 365
. Garrigou-Lagrange. — La liberté du Christ et celle des enfants de Dieu 5
— Les dispositions à la contemplation. 253
— La virginité. 533
. Joret. — Le charme de Jésus. 21
. Hugon. — La communion des saints. 551
. Lavaud. — Théologie et vie intérieure. 291
. Masson. — La tentation. 271, 385, 501
. Plus. — L'apostolat du sacrifice 37

Les Maîtres et les Modèles

LA BIENHEUREUSE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

om P. de Puniet. — Sa vie ascétique. Sa vaillance. . . . 103
.-V. Bernadot. — Sa vie contemplative. 119
. P. Jérôme. — Son zèle apostolique. 159
t. Lajeunie. — Sa mission providentielle. 194
. P. Léon. — Bibliographie. 236

. Ailleaume. — La doctrine du Vén. Baudouin 337
Basset d'Auriac. — Saint Gildas. 565
gr Grabmann. — Les petits écrits de saint Thomas. . . . 48
. Lavocat. — Suzanne de Riants de Villerey 403
. Petitot. — La mort de S. Thomas 312
— Saint Joseph. 565

Textes Anciens

Humbert de Romans. — La vertu de patience. 453
Henri Suso — Le chemin de la Croix. 65
— Considérations sur les douleurs du Christ. 589

Les Idées et les Œuvres

L. Beaudou. — Notes d'hagiographie 61
V. Héris. — L'alliance sacerdotale du Sacré-Cœur. 46
Et. Hugueny. — Un livre de fond sur la contemplation. . . 7
H. L. — Sur le sacerdoce et le ministère sacerdotal 62
L. Lavaud. — Prétextes pieux de l'abandon de l'étude . . . 7
— Perfection et contemplation 49
— Théologie et apostolat. 60
F. Gellé. — Chronique et pédagogie. 490, 62
Val. Reyre. — Art et vie spirituelle. 61
Dom de Vathaire. — Chronique de liturgie. 47
— La crise des vocations religieuses. . . 35
— Les grandes écoles au temps pascal . . 35
— Le Père Baker. 35
— Un livre sur le Rédempteur. 35
— Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur. 36